

11^e Rencontres régionales de la coopération décentralisée en Région Centre

Biodiversité et développement Une bibliographie annotée

Cette publication n'engage que la responsabilité de ses auteurs et ne représente pas nécessairement l'opinion du Conseil régional du Centre.

Cette bibliographie annotée a été réalisée par le Gret, grâce à la collaboration d'Anne Chetaille et de Célia Gautier.



Avant propos

Ce document est destiné aux participants des Rencontres régionales de la coopération décentralisée et de la solidarité internationale de la région Centre, qui rassemblent près de 500 personnes chaque année depuis 2001.

Différents thèmes ont été abordés lors de ces Rencontres depuis leurs débuts. Les participants ont ainsi eu l'occasion de réfléchir et de débattre sur :

- « Comment valoriser et légitimer les actions de coopération internationale ? » ;
- « La formation, levier du développement » ;
- « Le développement rural : vecteur du développement social » ;
- « Les acteurs du développement local » ;
- « Une coopération internationale en faveur d'un développement durable » ;
- « La dimension culturelle des actions de coopération internationale » ;
- « Favoriser l'accès aux droits à la santé, à l'éducation et à l'information » ;
- « Les nouveaux enjeux de la coopération internationale dans l'économie mondiale » ;
- « L'engagement des jeunes dans les actions de coopération et de solidarité internationale ».
- « L'échange et la solidarité : Deux options pour nourrir le monde ».

Cette année, les Rencontres ont pour titre « **Biodiversité et développement** ». Le présent document a été conçu pour proposer un ensemble de ressources bibliographiques accessibles en français sur les différentes dimensions de la biodiversité et le développement dans le monde. Le document sera consultable en ligne et téléchargeable à partir de décembre 2011 sur le site du GRET (www.gret.org).

Ce support complète le bulletin réalisé par le **réseau Centraider** (www.centraider.org) sur la biodiversité. Ce bulletin donne la parole à des acteurs de la coopération et de la solidarité internationale, mais aussi à des structures régionales d'éducation à l'environnement. Le dossier sur la biodiversité se situe dans la continuité des dossiers précédents qui portaient sur les enjeux alimentaires, l'eau et l'assainissement et les énergies renouvelables, référencés dans ce support.

Sommaire

| | |
|---|-----------|
| Avant propos | 3 |
| Sommaire | 4 |
| Liste des abréviations et acronymes | 5 |
| Introduction | 6 |
| | |
| Biodiversité : concepts, états des lieux et débats | 9 |
| La biodiversité, qu'est-ce que c'est ? | 10 |
| Etat des lieux de la biodiversité dans le monde | 17 |
| Protection de la biodiversité et lutte contre la pauvreté : une histoire houleuse | 24 |
| | |
| Biodiversité et lutte contre la pauvreté : les enjeux sectoriels . | 34 |
| Agriculture et élevage | 35 |
| Forêts et énergie | 47 |
| Tourisme et biodiversité | 57 |
| Eau : approches « ressources » et « écosystèmes » | 63 |
| Biodiversité, santé et cosmétique | 71 |
| | |
| Gouvernance de la biodiversité et développement | 77 |
| A problème d'environnement mondial, impératif de réponse multilatérale | 78 |
| Déclinaison sur le terrain : les outils et les financements pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité | 83 |
| Acteurs de la gouvernance, mobilisation citoyenne | 91 |

Liste des abréviations et acronymes

| | |
|------------|---|
| AC | Agriculture de conservation |
| ACP (pays) | Pays de la zone Afrique, Caraïbes, Pacifique (signataires des accords de Lomé et Cotonou) |
| AFD | Agence française de développement |
| APA | Accès et partage des avantages (Protocole de) |
| AVSF | Agronomes et vétérinaires sans frontières |
| CDB | Convention sur la diversité biologique |
| Cirad | Centre international de recherche sur l'agriculture et le développement |
| Cites | Convention sur le commerce des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction |
| CMS | Convention sur la conservation des espèces migratrices |
| CNRS | Centre national pour la recherche scientifique |
| CNUCED | Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement |
| COP | Conférence des parties |
| CRDI | Centre de recherches pour le développement international |
| CTA | Centre technique de coopération agricole et rurale |
| EM | Evaluation des écosystèmes pour le Millénaire |
| FAO | Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation |
| FEM | Fonds pour l'environnement mondial |
| FFC | Fonds fiduciaires pour la conservation |
| FFEM | Fonds français pour l'environnement mondial |
| FNH | Fondation pour la nature et l'homme |
| Geres | Groupe énergies renouvelables, environnement et solidarités |
| GM | Génétiquement modifiées |
| GTZ/GIZ | <i>Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit</i> (coopération bilatérale allemande) |
| IEPF | Institut pour l'énergie et de l'environnement de la Francophonie |
| IG | Indications géographiques |
| INEE | Institut écologie et environnement |
| IPBES | Plateforme internationale pour la biodiversité et les services rendus par les écosystèmes (<i>International Platform for Biodiversity and Ecosystem Services</i>) |
| IRD | Institut de recherche pour le développement |
| MAEE | Ministère des affaires étrangères et européennes |
| OCDE | Organisation de coopération et de développement économiques |
| OIF | Organisation internationale de la Francophonie |
| OGM | Organismes génétiquement modifiés |
| OMC | Organisation mondiale du commerce |
| OMD | Objectifs du Millénaire pour le développement |
| OMPI | Organisation mondiale pour la propriété intellectuelle |
| OMT | Organisation mondiale du tourisme |
| ONG | Organisation non gouvernementale |
| ONU | Organisation des Nations unies |
| PAMPA | Programme d'action multi pays en agroécologie |
| PDF | <i>Portable Document Format</i> |
| PED | Pays en développement |
| PGM | Plantes génétiquement modifiées |
| Pnud | Programme des Nations unies pour le développement |
| Pnue | Programme des Nations unies pour l'environnement |
| PSE | Paiements pour services écosystémiques |
| SCV | Semi sous couvert végétal |
| TEEB | L'Economie de la biodiversité et des écosystèmes (<i>The Economics of Ecosystems and Biodiversity</i>) |
| TERI | The Energy and Resources Institute |
| UICN | Union mondiale pour la nature |
| WWF | Fonds mondial pour la nature |

Introduction

La biodiversité, ou diversité biologique, désigne l'ensemble des formes de vie sur la Terre. Ce concept recouvre la grande variété du vivant : des virus microscopiques aux plus grands mammifères de la planète comme la baleine bleue, des plantes telles les algues au séquoia géant, en passant par des écosystèmes aussi variés que les oasis ou les forêts tropicales. L'humanité fait partie intégrante de cette biodiversité.

Au cours du demi-siècle passé, les activités humaines ont considérablement augmenté le taux d'extinction des espèces et entraîné la fragilisation des écosystèmes. Bien qu'il soit variable selon les espèces, ce taux est aujourd'hui de 100 à 1000 fois supérieur au taux naturel dont témoigne l'histoire géologique.

Au début des années 1980, les scientifiques sonnent l'alarme à l'occasion notamment de la parution de la Stratégie mondiale de la conservation publiée par l'Union mondiale pour la nature (UICN), le Programme des Nations unies pour l'Environnement (Pnue) et le WWF (Fonds pour l'environnement mondial). Une dizaine d'années plus tard, en 1992, la Convention sur la diversité biologique (CDB) reconnaît l'érosion de la biodiversité comme un problème d'environnement mondial. A travers cet accord, les Etats s'engagent à conserver et utiliser durablement les ressources et à assurer le partage juste et équitable des avantages issus de l'utilisation des ressources génétiques. Ils ont également doté la Convention de plusieurs mécanismes, dont un mécanisme de financement (Fonds pour l'environnement mondial-FEM) et un centre d'échange d'informations pour faciliter la coopération technique et scientifique, et de nouveaux textes juridiques (protocoles).

En 2002, lors la 6^e Conférence des Parties¹ (COP6) à la CDB, les gouvernements ont adopté un plan stratégique sur la diversité biologique. Dans ce plan, ils s'engageaient à mettre en œuvre de façon efficace et cohérente les trois objectifs de la Convention et, plus spécifiquement, à « assurer, d'ici 2010, une forte réduction du rythme actuel de perte de diversité biologique aux niveaux mondial, régional et national, à titre de contribution à l'atténuation de la pauvreté et au profit de toutes les formes de vie sur la planète ».

¹ La Conférence des Parties (COP) désigne l'organe décisionnel de la Convention. Elle se réunit tous les deux ans pour examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Convention et adopter des programmes de travail en vue d'atteindre ses objectifs et de fournir des directives.

En 2005, un autre rapport est publié par les Nations unies : l'Évaluation des écosystèmes pour le Millénaire (EM). Cette ample étude scientifique décrit et analyse l'impact et les conséquences des changements de l'écosystème pour le bien-être humain. Elle montre qu'au cours des 50 dernières années, « l'Homme a modifié l'équilibre de ces écosystèmes de manière plus rapide et plus extensive que sur aucune autre période comparable de l'histoire de l'humanité, en grande partie pour satisfaire une demande à croissance rapide en matière de nourriture, d'eau douce, de bois de construction, de fibre, et d'énergie ». En 2010, proclamée année de la Biodiversité par les Nations unies, d'autres rapports scientifiques mettent en avant l'urgence de l'action collective face à l'érosion de la biodiversité. Selon le rapport des « Perspectives mondiales de la biodiversité » et le rapport des Nations unies sur l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), l'objectif général fixé en 2002 n'a pas été atteint, de même qu'aucun des 21 objectifs spécifiques tels que le contrôle des espèces invasives ou l'inversion du rythme de dégradation des habitats. Certains écosystèmes ont franchi des seuils de basculement.

Si l'exploitation des ressources constitutives de la biodiversité a contribué dans une certaine mesure à des gains substantiels sur le niveau du bien-être de l'Homme et le développement économique, elle a aussi aggravé les inégalités sociales à travers le monde et porté préjudice aux populations les plus pauvres. Ce rapport vient à nouveau confirmer les liens forts entre la biodiversité et les processus de développement.

Les pays en développement sont les premiers affectés par la perte de biodiversité. Ainsi, les moyens de subsistance de 3,4 milliards d'humains vivant avec moins de 2 dollars par jour reposent sur la productivité des écosystèmes agricoles, forestiers, pastoraux et marins. Ces écosystèmes leur fournissent aliments, eau, médicaments, ressources culturelles et croyances, et les protègent contre les risques naturels. La communauté scientifique et la communauté internationale sont toutes deux conscientes aujourd'hui de la nécessité de protéger, maintenir et accroître la production de ces services écosystémiques, comme moyen efficace de lutter contre la pauvreté. Ces politiques de préservation des écosystèmes et de la biodiversité doivent s'associer avec un renforcement de l'accès aux services essentiels (énergie, eau, santé-nutrition).

La biodiversité est un concept à la fois simple et porteur de défis, en particulier en matière de lutte contre la pauvreté. Le financement de projets, programmes et de politiques publiques pour conserver et utiliser de façon durable la biodiversité, et favoriser un accès aux ressources génétiques et un partage juste et équitable de leur utilisation constitue un enjeu majeur en matière de coopération internationale au développement. La protection de la biodiversité a longtemps été marquée par une approche conservacionniste avec notamment le recours aux aires protégées. Cependant, de nouvelles formes de gestion de la nature sont recherchées, testées et diffusées depuis les années 1980, pour davantage articuler conservation de la biodiversité et développement local.

Ce support bibliographique rassemble des références scientifiques, institutionnelles et techniques ainsi que des exemples de projets sur le thème de la biodiversité et de la lutte contre la pauvreté. Il comporte trois chapitres qui se déclinent en sous-thèmes. Dans un premier chapitre, le lecteur trouvera des ressources pour comprendre ce qu'est la biodiversité, quelles sont les menaces qui pèsent sur sa préservation et les grandes tendances à moyen et long terme, de même que l'histoire houleuse des liens entre

biodiversité et lutte contre la pauvreté. Le chapitre 2 porte sur les liens entre la biodiversité et le développement, avec une approche par secteur (agriculture, forêt, eau, tourisme, santé et cosmétique). Il contient des exemples d'actions menées sur le terrain dans ces secteurs. Enfin, le dernier chapitre s'intéresse à la gouvernance de la biodiversité, c'est-à-dire aux réponses actuelles apportées aux niveaux multilatéral, national et local face à ce problème d'environnement mondial et aux nouveaux acteurs impliqués."

Chapitre 1

Biodiversité : concepts, états des lieux et débats

« L'objectif fixé par les gouvernements du monde entier, en 2002, de parvenir, d'ici à 2010, à une réduction importante du rythme actuel d'appauvrissement de la diversité biologique aux niveaux mondial, régional et national, à titre de contribution à l'atténuation de la pauvreté et au profit de toutes les formes de vie sur Terre n'a pas été atteint.

BAN Ki-Moon



Ce chapitre s'intéresse d'abord aux concepts fondamentaux en lien avec la biodiversité. Puis il effectue un panorama des menaces qui pèsent sur la biodiversité dans plusieurs zones géographiques et écosystèmes de notre planète. Enfin, il présente un historique de la relation entre protection de la biodiversité et lutte contre la pauvreté, à travers l'évolution des approches et des instruments utilisés. Les ressources proposées s'attachent à montrer comment réconcilier environnement et développement, conservation de la biodiversité et lutte contre la pauvreté.

Thème 1

La biodiversité, qu'est-ce que c'est ?

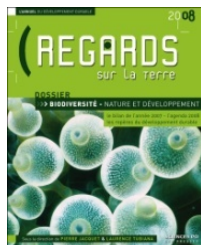
Dans le langage commun, les termes « nature », « biodiversité » et « écosystèmes » sont souvent utilisés sans distinction de sens. Pourtant, ils ne sont pas interchangeables. Il s'agit donc de clarifier leurs sens respectifs pour mieux comprendre pourquoi et comment agir.

A travers les références qu'elle propose, cette thématique offre un panorama de définitions et notions fondamentales : nature, biodiversité, espèces, écosystèmes, services environnementaux, services écosystémiques, ressources et diversité génétiques, biomes, etc. Elle privilégie les ressources didactiques et pédagogiques, telles que des dossiers multimédias, des documentaires et conférences filmées, ou des livres pour le grand public.

Les références présentées dans cette thématique visent aussi à sensibiliser le grand public sur la nécessité de préserver la biodiversité afin de préserver le bien-être des populations, au Nord comme au Sud. Elles mettent l'accent sur les interdépendances et interconnexions fortes entre les mécanismes du vivant, et en particulier entre l'homme et la biodiversité. C'est parce que ces liens existent qu'il nous faut revoir nos modes de développement.

Références

Livre



Nature, biodiversité et écosystèmes

Jeffrey A. McNeely, conseiller scientifique en chef de l'UICN, Chapitre 1, pages 87-99, dans **Regards sur la Terre 2008 - Dossier Biodiversité - Nature et développement**, sous la direction de Pierre Jacquet et Laurence Tubiana, Presses de Sciences Po, Paris, 2008, 286 pages

Cette édition des *Regards sur la Terre* sur la biodiversité et le développement offre un panorama général complet, intéressant et facile d'accès. En particulier, le chapitre rédigé par J.A. McNeely définit et explicite les interactions entre les termes de « nature », de « biodiversité » et d' « écosystème ». La compréhension de ces termes est essentielle pour bien saisir l'enjeu des débats sur la biodiversité et le développement, et « améliorer l'engagement mondial pour le développement durable et la qualité de la vie humaine ».

Livre

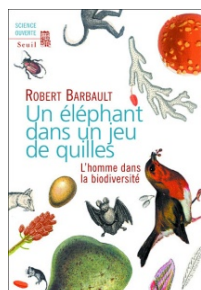


BiodiversitéS. Nouveaux regards sur le vivant

Livre grand public, Ouvrage collectif, Le Cherche Midi, Paris, 2010

Dans le cadre de l'année internationale de la biodiversité (2010), de jeunes chercheurs issus des laboratoires de l'Institut écologie et environnement (INEE) du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ont écrit cet ouvrage sur la biodiversité, destiné au grand public. Préfacé par Yves Coppens, ce livre illustré traite des aspects les plus inattendus de la biodiversité et nous interpelle sur la nécessité de repenser radicalement l'interdépendance de l'homme et de la nature. La diversité du vivant est le plus souvent le résultat d'une intime connexion entre les sociétés humaines et leur environnement. Pour la comprendre comme pour la protéger, il est plus que jamais nécessaire de faire dialoguer les disciplines et les points de vue. Convoquant tout à la fois l'écologie, la génétique, l'évolution, le droit, la géographie, la microbiologie, l'ethnobotanique ou encore la philosophie, ce livre nous plonge dans l'univers des travaux sur la biodiversité.

Livre



Un éléphant dans un jeu de quilles. L'homme et la biodiversité

Livre grand public, Robert Barbault, professeur à Paris 6 et directeur du Département Ecologie et gestion de la biodiversité au Muséum d'histoire naturelle, Seuil, Paris, 2006

Dans ce livre destiné au grand public Robert Barbault explique comment l'homme, par ses interventions multiples et désordonnées, déplace de précieux équilibres écologiques, précipitant ainsi la disparition de beaucoup d'espèces et amenuisant le potentiel de ressources biologiques et de services écologiques dont il dépend pour son propre devenir. L'auteur décrit le "développement durable de la vie" et dévoile ses secrets. Il rappelle les stratégies créatrices du vivant et en particulier un de ses ressorts les plus puissants : la coopération. L'auteur se penche ensuite sur les causes de la crise d'extinction actuelle et dégage les grandes lignes d'une nouvelle stratégie de sauvegarde des milieux et des espèces.

Exposition

Biodiversité : tout est vivant, tout est lié >>>



Exposition pédagogique d'une vingtaine d'affiches mise à disposition des écoles et des collèges de France, GoodPlanet, 2007

Cette exposition est la deuxième édition de l'exposition produite dans le cadre du projet « Le développement durable, pourquoi ? » de la Fondation GoodPlanet. L'exposition présente les enjeux environnementaux et sociaux du monde d'aujourd'hui, qui auront un impact sur le monde de demain. Elle est constituée d'affiches axées sur la notion de respect des ressources naturelles et humaines, composées de photographies et de textes pédagogiques.

<http://www.ledeveloppementdurable.fr/biodiversite/>

Vidéo

2010, année de la biodiversité >>>



Vidéo de sensibilisation, Secrétariat de la CDB, 2010 ; 3 : 38 minutes

Cette vidéo réalisée à l'occasion de l'année internationale de la diversité biologique expose en quelques diaporamas les principaux enjeux liés à la protection de la biodiversité aujourd'hui : origine, rôle pour l'homme en termes d'économie, de santé, de culture, etc., et surtout, dégradation actuelle. Puis elle explique le rôle de la Convention internationale sur la diversité biologique pour faire face à cette crise globale. Elle en présente les trois principaux objectifs : conservation, utilisation durable de la biodiversité, et partage équitable des avantages issus de cette biodiversité. La vidéo présente enfin les « objectifs 2010 » de la biodiversité.

<http://www.youtube.com/watch?v=5KdutsU9evc&feature=related>

Vidéo

Evolution, les clés pour comprendre >>>



Documentaires, CNRS, Muséum d'histoire naturelle, 2010 ; environ 5 minutes par épisode

Cette série de dix épisodes très courts, réalisée pour l'année internationale de la biodiversité, permet comprendre la théorie de l'évolution en images :

- Escargots : mutations et espèces
- Grain de pollen : contrainte et forme
- Méduse et Cie : évolution et développement
- Primate : homologie et parenté
- Oursin : stabilité et rupture
- Œil : formes et adaptation
- Baleines : phylogénie et classifications
- Petits pois : gènes et hérédité
- Groupes humains : homogénéité et diversité
- Plumes : organes et fonctions

<http://www.cnrs.fr/biodiversite2010/spip.php?article5>

Vidéo



Un monde vivant : histoires de biodiversité >>>

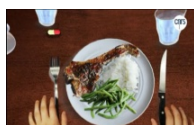
Documentaires, CNRS, TF1 News, 2010 ; environ 3 minutes par épisode

Cette série de deux épisodes, réalisée pour l'année internationale de la biodiversité, permet de découvrir en images quatre grandes notions de la biodiversité : la définition, la valeur, l'extinction et la conservation.

- Comment sauver le monde ?
- L'arbre, l'homme et les montagnes

<http://www.cnrs.fr/biodiversite2010/spip.php?article29>

Vidéo



Et si la biodiversité disparaissait ? >>>

Film d'animation, Sophie Bensadoun, Franck Courchamp, CNRS, 2010 ; 2 : 25 minutes

Ce court film d'animation pour les enfants évoque ce qui se passerait dans notre quotidien si la biodiversité venait à disparaître. Il raconte une histoire vue à travers les yeux et l'imaginaire d'un enfant, qui voit un monde ordinaire perdre tous les biens et les services que la biodiversité lui apporte.

<http://www.cnrs.fr/biodiversite2010/spip.php?article53>

Vidéo



8 minutes pour comprendre la biodiversité >>>

Film pédagogique, Fondation pour la nature et l'homme (FNH), 2010, 8 : 20 minutes

Cette courte vidéo vise à améliorer la compréhension des enjeux de préservation de la biodiversité. Il explique que nous vivons de la biodiversité, qui nous procure alimentation, médicaments et beaucoup d'autres biens et services indispensables. Ainsi, détruire la biodiversité, c'est se priver de solutions pour l'avenir (technologiques, médicales, industrielles, etc.). L'extinction d'une espèce peut entraîner l'extinction en chaîne d'autres espèces, dont l'homme est le dernier maillon. Or, les espèces disparaissent aujourd'hui à un rythme 100 à 1000 fois supérieur au rythme naturel, entraînant un appauvrissement du vivant tel qu'il préfigure la 6^e vague d'extinction. La dernière vague connue remonte à 65 millions d'années et voyait la disparition des dinosaures.

http://www.dailymotion.com/video/xdkzu0_8-minutes-pour-comprendre-la-biodiv_webcam

Vidéo



Qu'est-ce que la biodiversité ? >>>

Conférence grand public, Nicolas Rabet, Maître de conférences à l'Université Pierre et Marie Curie ; Université de tous les savoirs au lycée, 2010 ; 49 : 10 minutes

Dans cette conférence, Nicolas Rabet présente rapidement l'historique de la notion de biodiversité et la définit. Toutefois, l'essentiel de sa présentation porte sur l'importance de la biodiversité pour l'homme. En effet, la biodiversité produit des biens et services indispensables à notre survie et à notre bien-être. La biodiversité nous fournit non seulement des biens tels que les aliments, les médicaments, le mobilier, l'habillement, ou l'énergie, mais c'est aussi une source de valeurs culturelles, esthétiques et spirituelles,

ainsi qu'un fournisseur de loisirs.

Cette vidéo est accompagnée d'un diaporama, qui peut être téléchargé.

Vidéo :

http://www.canal-u.tv/producteurs/universite_de_tous_les_savoirs_au_lycee/dossier_programmes/utls_au_lycee_2010/qu_est_ce_que_la_biodiversite_nicolas_rabet

Diaporama :

http://cerimes.cines.fr/3517/load/documents//utls_au_lycee/diapos_Arras_2010.pdf

Video



La biodiversité, quelle entreprise ? >>>

Conférence, Robert Barbault, Université de tous les savoirs au lycée, 2010 ; 51 : 34 minutes

Dans cette conférence, Robert Barbault montre que la biodiversité n'est pas qu'une question scientifique, qu'elle nous concerne tous. En particulier, la préservation de la biodiversité est une question essentielle pour l'économie car cette dernière repose en grande partie sur la biodiversité et les services rendus par les écosystèmes. Il s'intéresse tout particulièrement aux interrelations à l'intérieur du vivant, notamment entre l'homme et la biodiversité. Il rappelle que c'est parce que le vivant est diversifié qu'il dure depuis 4 milliards d'années.

http://www.canal-u.tv/canalu/producteurs/universite_de_tous_les_savoirs_au_lycee/dossier_programmes/utls_au_lycee_2010/la_biodiversite_robert_barbault

Entretien



La biodiversité, une assurance vie pour l'humanité >>>

Entretien avec Philippe Feldmann, chargé de mission « Biodiversité » au Cirad, sur la gestion de la biodiversité et la valorisation des ressources génétiques

Dans cet entretien, Philippe Feldmann explique d'abord quelle est l'approche de conservation ou de gestion de la biodiversité aujourd'hui privilégiée par les différents acteurs : l'évaluation des services qu'elle nous rend. Puis il décrit comment les chercheurs travaillent aujourd'hui pour empêcher l'érosion de la biodiversité dans le monde : ils cherchent d'abord à comprendre la biodiversité, et mettent ensuite en œuvre deux types de méthodes : la gestion *in situ*, ou la gestion *ex situ*. Cette dernière est moins performante, mais plus facile à mettre en œuvre. Enfin, Philippe Feldmann explique comment valoriser la biodiversité : en sélectionnant des espèces adaptées au changement climatique ou à nos besoins, en pratiquant l'agro-écologie, par une approche territoriale etc.

<http://www.cirad.fr/actualites/toutes-les-actualites/articles/2010/questions-a/philippe-feldmann>

Centres de ressources

Dossier documentaire



Dossier « Biodiversité » >>>

CNRS, Fondation nationale de recherche sur la biodiversité (FRB) et Institut de recherche pour le développement (IRD)

Ce dossier est une source d'information très riche sur tous les enjeux ayant trait à la protection de la biodiversité, au Nord comme au Sud. Il a reçu le label de l'Année internationale de la Planète Terre. L'objectif général de ce site est de sensibiliser le public à l'intérêt de sauvegarder le tissu vivant. Ce dossier propose en textes, vidéos et images un parcours thématique pour aider les internautes à percevoir la complexité du Vivant. Il opte pour une double démarche :

- Donner des informations scientifiques de base ;
- Etablir des « parcours scientifiques » au sein de cette complexité, c'est-à-dire des itinéraires qui prennent pour fil conducteur un mot clé (santé, sol, alimentation, climat, ville).

<http://www.cnrs.fr/cw/dossiers/dosbiodiv/index.html>

Site d'information



Site d'information du CNRS sur la biodiversité >>>

Ce site internet, créé par le CNRS à l'occasion de l'année internationale de la biodiversité en 2010, propose des explications sur ce qu'est la biodiversité et pourquoi il est important de la préserver. Il liste également des fichiers multimédias (vidéos, fichiers audio et animations), des livres et publications, ainsi que des événements.

<http://www.cnrs.fr/biodiversite2010/>

Dossier multimédia



« La biodiversité, c'est ma nature » >>>

Livret pédagogique, Fondation pour la nature et l'homme (FNH)

Ce dossier très pédagogique est disponible sous la forme d'un site internet et d'un document PDF. Il explore en 8 sous-parties les principaux enjeux de la biodiversité : définitions, utilité pour l'homme, menaces, comment la protéger, comment agir et se mobiliser, etc. C'est un livret riche en exemples, illustrations, chiffres clés, et jeux de questions-réponses.

- [Edito](#)
- [Qu'est-ce que la biodiversité ?](#)
- [A quoi sert la biodiversité ?](#)
- [Qu'est-ce qui menace la biodiversité ?](#)
- [Comment protéger la biodiversité ?](#)
- [Une mobilisation collective : quelques repères](#)
- [Respecter la nature, c'est préserver l'avenir de l'homme](#)
- [Les sens : un moteur de découverte au service de la biodiversité](#)

Site internet :

www.fondation-nature-homme.org/extras/dossiers-pedagogiques/biodiversite/biodiversite.php

Document PDF :

www.fondation-nature-homme.org/sites/default/files/pdf/outils/livret_decouverte_biodiversite.pdf

Administration publique **Site du Ministère de l'Écologie sur la biodiversité >>>**



Le site du ministère de l'Écologie présente les enjeux de la protection de la biodiversité et la politique du ministère français dans ce domaine. Cette politique repose sur quatre piliers : la protection des espaces et des milieux, la valorisation et la restauration de la faune et de la flore sauvage, la stratégie nationale pour la biodiversité (déclinée en dix plans d'actions sectoriels) et la participation française à diverses conventions internationales. Dans le cadre de la Stratégie nationale, des indicateurs de la biodiversité ont été construits, qui sont eux aussi présentés sur ce site. Des explications sur les différents milieux et écosystèmes à protéger en France et dans l'Outre-Mer sont également disponibles. Enfin, le site propose un panorama de l'ensemble des outils et conventions internationales qui sont actuellement à la disposition des décideurs politiques à tous les niveaux ainsi que des entreprises pour promouvoir la valorisation et la protection de la biodiversité.

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-La-biodiversite,4247-.html>

Administration publique **Site de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB) >>>**



Fondation de coopération scientifique, la FRB a pour mission de favoriser au niveau national, européen et international les activités de recherche sur la biodiversité en lien étroit avec les acteurs de la société. Susciter l'innovation, développer et soutenir des projets, mobiliser l'expertise, sont autant d'actions au cœur de son dispositif. La formation, la sensibilisation et la diffusion des connaissances accompagnent ses missions.

<http://www.fondationbiodiversite.fr/>

Thème 2

Etat des lieux de la biodiversité dans le monde

Cette thématique fait l'inventaire de ressources pédagogiques sur l'état de la biodiversité dans le monde. Elle recense également les grands rapports scientifiques ainsi que les publications réalisées à l'occasion de l'Année internationale de la biodiversité, en 2010. Elle privilégie les références sur l'état des menaces et des causes de l'érosion de la biodiversité, et sur les grandes tendances. Les ressources sélectionnées font un état des lieux des menaces et des possibilités d'action à différentes échelles (gènes, espèces et populations et écosystèmes et habitats) et pour différents types d'écosystèmes (zones humides, zones arides, écosystèmes marins, écosystèmes forestiers etc.).

Cette thématique recense également les grands rapports internationaux publiés depuis le début des années 2000, qui traduisent un changement de paradigme guidant la protection de la biodiversité. Les rapports tels que le « TEEB » (Economie des écosystèmes et de la biodiversité, acronyme anglais) ou l'« EM » (l'Evaluation des écosystèmes pour le Millénaire) s'inscrivent dans ce nouveau paradigme. Ils entendent évaluer les biens et services rendus par la biodiversité et les écosystèmes afin de pouvoir les valoriser et en réguler l'utilisation. Ce paradigme de la valorisation de la biodiversité vise donc à contrecarrer l'incapacité des marchés à placer une valeur économique juste sur la biodiversité. Pour faciliter la lecture, les documents proposés sont souvent de courtes synthèses permettant de comprendre les messages clés de ces rapports scientifiques et institutionnels.

Références

Rapport



3^e Rapport sur les Perspectives mondiales de la biodiversité >>>

Secrétariat de la CBD, Montréal, 2010, 94 pages

En 2002, les dirigeants du monde entier ont convenu de parvenir avant 2010 à une réduction importante du rythme actuel d'érosion de la biodiversité afin de protéger les écosystèmes et le bien-être des populations. Ce document publié par les Nations unies et préfacé par Ban Ki-Moon évalue en 2010 les progrès réalisés depuis que cette promesse a été faite. Le rapport conclut en substance que, malgré les efforts réalisés, l'objectif fixé n'a pas été atteint. Les gènes, les espèces et les écosystèmes continuent de disparaître à un rythme non soutenable. Ce rapport appelle à des politiques ambitieuses et cohérentes, qui accordent une plus grande place à la protection de la biodiversité. Il souligne tout particulièrement l'importance des co-bénéfices entre protection de la biodiversité, lutte contre la pauvreté et lutte contre le changement climatique.

<http://www.cbd.int/doc/publications/gbo/gbo3-final-fr.pdf>

Synthèse de rapport



Evaluation des écosystèmes pour le Millénaire - Déclaration au Conseil d'administration : Vivre au-dessus de nos moyens. Actifs naturels et bien-être humain >>>

Secrétariat de l'Evaluation des écosystèmes pour le Millénaire, 2010, 28 pages

L'Evaluation des écosystèmes pour le Millénaire (EM) a été réalisée sur demande des Nations unies et lancée en 2001. Elle évalue les conséquences de la modification des écosystèmes sur le bien-être humain et établit la base scientifique des actions requises pour accroître la conservation et l'utilisation durable des écosystèmes, et leur contribution au bien-être humain. Ce projet a impliqué 1360 experts internationaux.

Ce document est une Déclaration du Conseil d'administration de l'Evaluation, qui propose une interprétation des messages clés de l'EM. On retiendra notamment les conclusions suivantes : aujourd'hui, la planète est au bord d'une crise massive d'extinction des espèces, causée par les activités humaines. Selon l'EM, pratiquement tous les écosystèmes de la Terre ont été modifiés par les activités humaines. 9 des 14 biomes mondiaux ont été transformés en terre cultivables à hauteur de 20% à 50%. De nombreux stocks de pêche dans le monde sont dans un état désastreux, 2 milliards d'êtres humains sont extrêmement vulnérables à l'érosion des services rendus par les écosystèmes dans les zones arides (approvisionnement en eau) et une menace croissante pèse sur les écosystèmes du fait du changement climatique et de la pollution environnementale (engrais). La perte de services écosystémiques forme un obstacle de taille à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, qui visent à réduire la pauvreté, la malnutrition et la maladie.

<http://www.maweb.org/documents/document.441.aspx.pdf>

Résumé



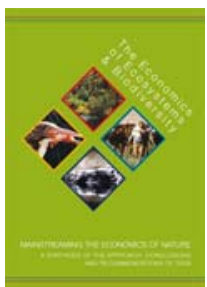
Evaluation des écosystèmes pour le Millénaire - Messages essentiels du rapport sur Les Ecosystèmes et le bien-être humain >>>

Secrétariat de l'Évaluation des écosystèmes pour le Millénaire, 1 page

Il s'agit d'un résumé très court des principales conclusions de l'Évaluation des écosystèmes pour le Millénaire (EM), dont la version intégrale n'est pas encore disponible en version française. A partir de l'évaluation économique des avantages tirés de la biodiversité, l'EM recommande notamment l'adoption et la mise en œuvre d'interventions ayant pour objectif primordial la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique et des services dispensés par les écosystèmes. Outre ces interventions nécessaires, il faut traiter l'ensemble des problèmes directs et sous-jacents et établir des conditions favorables à la mise en œuvre d'actions dans tous les secteurs.

<http://www.maweb.org/documents/document.461.aspx.pdf>

Synthèse de rapport



Intégration de l'économie de la nature : une synthèse de l'approche, des conclusions et des recommandations de l'Économie des écosystèmes et de la biodiversité (TEEB) >>>

TEEB, 2009, 58 pages

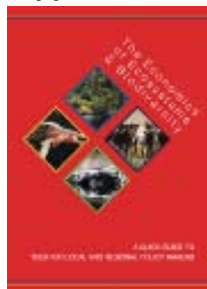
L'Économie des écosystèmes et de la biodiversité (TEEB) est une étude mondiale lancée par le G8 et cinq grands pays en voie de développement. Elle est axée sur :

- Les avantages économiques mondiaux de la diversité biologique,
- Les coûts de la perte de biodiversité et
- Le fait que nous avons échoué à prendre des mesures efficaces de protection à ce jour.

La synthèse générale explique l'approche économique de la TEEB pour reconnaître, prouver et appréhender les valeurs des écosystèmes. Puis elle l'illustre à travers trois scénarios : un écosystème naturel (les forêts) ; une zone de peuplement humain (une ville) et un secteur commercial (le secteur minier). Elle montre comment ces outils économiques peuvent aider les sociétés à intégrer la valeur des écosystèmes et de la biodiversité dans la prise de décision à tous les niveaux.

http://www.teebweb.org/LinkClick.aspx?fileticket=G_6CIN8acpg%3d&tabid=1278&mid=2357

Synthèse de rapport



Bref aperçu du rapport TEEB à l'intention des décideurs politiques locaux et régionaux >>>

TEEB, 2010, 8 pages

Cette publication de l'Économie des écosystèmes et de la biodiversité (TEEB) est destinée à un public de décideurs locaux. Elle entend les sensibiliser à l'importance de prendre en compte la protection et la valorisation du capital naturel dans la politique locale. Pour les auteurs de la TEEB, la connaissance des services écosystémiques et du capital naturel peut aider les décideurs politiques locaux à répondre à des problèmes politiques dans un grand nombre de secteurs. Le rapport estime aussi que

prendre en compte la valeur des écosystèmes et de la biodiversité au niveau local permet d'affiner les réglementations gouvernementales au niveau local, et d'influencer les modes de production et d'approvisionnement en ressources naturelles. L'objectif est aussi d'encourager les décideurs à mettre en place des instruments de politiques environnementale axés sur le marché et autres mesures incitatives visant à accroître les co-bénéfices pour l'homme et les écosystèmes (par exemple, pour l'approvisionnement en eau).

<http://www.teebweb.org/Portals/25/Documents/TEEB%20for%20Local%20and%20Regional%20Policy/TEEB%20Loc%20Pol%20QG%20French.pdf>

Rapport institutionnel



Rapport 2010 sur les Objectifs du Millénaire pour le développement >>>

Nations Unies, New York, 2010, 80 pages

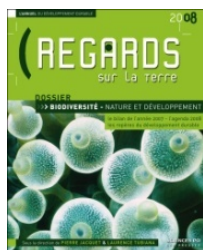
La troisième cible de l'Objectif du Millénaire (OMD) n°7, « Assurer un environnement humain durable », consiste à atteindre d'ici 2010 une diminution importante du taux de perte de biodiversité. Ce rapport des Nations unies évalue les progrès réalisés vers l'atteinte des OMD, cinq ans avant 2015, date butoir. Sur l'ensemble des OMD, il montre que de nombreuses promesses ne pourront être tenues. Néanmoins, quelques progrès ont été réalisés, sur lesquels il faut désormais s'appuyer pour combler les écarts dans les régions et les secteurs où il n'y en a pas eu. Sur l'OMD n°7, le constat est sans appel : la déforestation montre des signes de ralentissement, mais le taux reste dangereusement élevé. En outre, les pays ne parviennent pas à agir rapidement face à l'urgence du changement climatique. Concernant la biodiversité, le monde n'est pas parvenu à atteindre l'objectif qu'il s'était fixé pour 2010 : la perte de la biodiversité continue sans relâche. Le nombre d'espèce en voie de disparition continue d'augmenter chaque jour, surtout dans les pays en développement. Les habitats essentiels pour ces espèces continuent d'être détruits.

<http://www.un.org/fr/millenniumgoals/pdf/report2010.pdf>

Lien direct vers la fiche d'information sur l'OMD n°7 :

<http://www.un.org/fr/millenniumgoals/pdf/factgoal7.pdf>

Livre, Chapitre



La biodiversité : évolution et perspectives

Annie Cung, Kalemani Jo Mulongoy, Robert Höft, Ahmed Djoghlaif, Chapitre 2, p. 101-110, dans **Regards sur la Terre 2008 - Dossier Biodiversité - Nature et développement**, sous la direction de Pierre Jacquet et Laurence Tubiana, Presses de Sciences Po, Paris, 2008, 286 pages

Cette édition des *Regards sur la Terre* sur la biodiversité et le développement offre un panorama général intéressant et facile d'accès. Ce chapitre retrace l'évolution de la biodiversité à l'échelle des écosystèmes, des habitats et biomes, puis à l'échelle des espèces, des communautés et des populations et enfin, à l'échelle des génomes et des gènes. Il se base largement sur les conclusions de l'Évaluation des écosystèmes pour le Millénaire. Les activités humaines et la croissance économique dans la moitié du XXe siècle ont rapidement mené à la surexploitation des ressources naturelles, à la fragmentation des habitats, à la pollution et à

l'érosion des écosystèmes. Le développement du commerce international et les modes de production et de consommation ont amené à l'introduction de plantes invasives et à la disparition de ressources génétiques. L'article s'intéresse ensuite aux perspectives pour chacune de ces trois échelles : elles sont plutôt incertaines. La conclusion du chapitre est donc qu'il nous faut agir d'urgence. La communauté internationale prend progressivement conscience de ces enjeux. Des programmes internationaux apparaissent, la Convention sur la diversité biologique tente d'y répondre, cependant les efforts doivent être renforcés.

Atlas



Atlas sur la biodiversité de la Francophonie. Richesses et vulnérabilités >>>

Sous la direction de Jean-Claude Jacques, Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (OIF/IEPF), UICN EURO, Bruxelles, 2010

À l'occasion de l'Année internationale de la biodiversité en 2010, l'UICN et l'Organisation internationale de la Francophonie ont élaboré un atlas de l'état de la biodiversité dans les 70 pays membres ou observateurs de la Francophonie. Cet ouvrage vise à sensibiliser les responsables politiques de ces pays à la protection de leur patrimoine naturel. La Francophonie abrite en effet 135 Réserves de la Biosphère et 89 sites naturels du Patrimoine mondial. L'ouvrage est présenté sous forme de fiches pays, regroupées régionalement.

Le Comité de pilotage de cet atlas a proposé une série de pistes d'action pour le futur, adressées à la communauté internationale, à la Francophonie et aux États et gouvernements qui la composent. Les recommandations globales sont les suivantes :

- Produire, à l'occasion du 20^e anniversaire du Sommet de la Terre de Rio (« Rio+20 »), un nouvel atlas de la biodiversité pour tous les États parties à la Convention sur la diversité biologique.
- Rendre la Plate-forme intergouvernementale sur la biodiversité et les services rendus par les écosystèmes (International Platform on Biodiversity and Ecosystem Services - IPBES) opérationnelle dans les meilleurs délais.
- Améliorer et harmoniser la définition et la délimitation des écorégions et écozones.
- Mettre à jour la base mondiale de données sur les aires protégées.
- Favoriser l'émergence de mécanismes de financement de la conservation de la biodiversité et des services rendus par les écosystèmes.

www.iepf.org/media/docs/publications/377_Atlas_biodiv_Franc_FR.pdf

Présentation



État de la biodiversité en 2010 dans la perspective de la lutte contre la pauvreté en Afrique >>>

Présentation pour la 1^{ère} Conférence Panafricaine sur la « Biodiversité et la lutte contre la pauvreté en Afrique », Libreville, Gabon, 13-17 septembre 2010

Cette présentation effectue un panorama de l'état de la biodiversité en Afrique, et des enjeux liés à sa préservation pour le développement et la

lutte contre la pauvreté : menaces et pressions actuelles, valeur économique, sociale et culturelle, et nouveau plan stratégique à mettre en place pour que le développement en Afrique profite des avantages rendus par la biodiversité.

<http://biodiv.gouvernement.ga/pdf/etat.pdf>

Vidéo



La place de l'homme dans la biodiversité >>>

Emission de radio « Continent Sciences », Stéphane Deligeorges, 14 février 2011, France Culture, avec Virginie Maris, Chargée de recherche CNRS, Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive

A l'origine de la crise actuelle de la biodiversité, il y a des choix humains : surconsommation, intensification de l'agriculture, gaspillage énergétique. Mais si le problème environnemental était d'un tout autre ordre ? S'il résidait d'abord dans les représentations et les valeurs sur lesquelles s'est fondée notre modernité ? Quelle est la place des êtres humains dans la nature ? Quelles sont leurs responsabilités à son endroit ? Comment, pour faire face à ces nouveaux défis, tirer parti du pluralisme qui caractérise les sociétés démocratiques ? Ne serais-ce pas à la philosophie de poser les questions à chacun d'entre nous - individuellement et collectivement - et de tenter d'y répondre ? Loin du catastrophisme que le déclin de la biodiversité peut susciter, la philosophie offre un horizon joyeux et stimulant : la possibilité de repenser les valeurs de la diversité du vivant.

<http://www.franceculture.com/emission-continent-sciences-la-place-de-l-homme-dans-la-biodiversite-2011-02-14.html>

Audio



Gilles Boeuf, Président du Muséum d'histoire naturelle, nous parle de biodiversité >>>

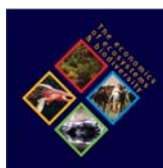
Interview radio, « 10h-12h », Jean Leymarie, France Info, 12 janvier 2010

Gilles Boeuf explique ce qu'est le concept de la biodiversité et illustre les conséquences de la dégradation de cette biodiversité. Robert Barbault, directeur du département Écologie et Gestion de la biodiversité, spécialiste de la biologie des populations et de l'écologie, apporte également son analyse sur l'importance de la biodiversité pour les sociétés humaines.

www.mnhn.fr/museum/foffice/tous/tous/rubRecherche/srubBiodiv/ssomBiodiv/ficheBiodiv.jsp?ARTICLE_ARTICLE_ID=17039&idx=0&nav=liste&fidx=4

Centres de ressources

Site documentaire



L'Évaluation des écosystèmes pour le Millénaire (TEEB) >>>

La TEEB fait la promotion de l'intégration des valeurs économiques de la biodiversité et des services rendus par les écosystèmes dans le processus de prise de décision. Plusieurs versions du rapport TEEB existent :

- Une synthèse générale
- Un rapport à l'intention des décideurs
- Un rapport à l'intention des décideurs politiques locaux et régionaux

- Un rapport pour les entreprises
- Un site internet pour la société civile (les ONG, les citoyens)
<http://www.maweb.org/fr/Index.aspx>

Site institutionnel



Le Programme des Nations unies pour l'environnement (Pnue) >>>

Le PNUE possède un sous-programme sur la « Gestion des écosystèmes », exposé sur son site internet. Y sont expliqués les enjeux scientifiques, les politiques publiques qu'on peut mettre en place, et les outils et méthodes que les différents acteurs peuvent employer pour agir.

<http://www.unep.org/french/ecosystemmanagement/>

Dossier sur la biodiversité

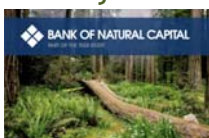


Consensus scientifique sur la biodiversité, Greenfacts.org (Faits sur la santé et l'environnement) >>>

Ce site résume et explique le consensus scientifique sur la biodiversité actuellement, en se basant tout particulièrement sur les travaux de l'Evaluation des écosystèmes pour le Millénaire.

<http://www.greenfacts.org/fr/biodiversite/index.htm>

Site documentaire et citoyen



Bank of natural capital, le site du TEEB (L'Economie des écosystèmes et de la biodiversité) pour la société civile

Ce site en anglais, rattaché à l'initiative TEEB, s'adresse aux citoyens, entreprises, ONG etc. et vise à communiquer sur l'intérêt d'évaluer la valeur du capital naturel, et explique pourquoi et comment.

<http://bankofnaturalcapital.com/>

Dossier documentaire



Dossier « Biodiversité » >>>

CNRS, Fondation nationale de recherche sur la biodiversité (FRB) et Institut de recherche pour le développement (IRD)

Ce dossier est une source d'information très riche sur tous les enjeux ayant trait à la protection de la biodiversité, au Nord comme au Sud. Il a reçu le label de l'Année internationale de la Planète Terre. L'objectif général de ce site est de sensibiliser le public à l'intérêt de sauvegarder le tissu vivant. Ce dossier propose en textes, vidéos et images un parcours thématique pour aider les internautes à percevoir la complexité du Vivant. Il opte pour une double démarche :

- Donner des informations scientifiques de base ;
- Etablir des « parcours scientifiques » au sein de cette complexité, c'est-à-dire des itinéraires qui prennent pour fil conducteur un mot clé (santé, sol, alimentation, climat, ville).

<http://www.cnrs.fr/cw/dossiers/dosbiodiv/index.html>

Thème 3

Protection de la biodiversité et lutte contre la pauvreté : une histoire houleuse

A travers cette sélection de documents, le lecteur effectuera un parcours chronologique des liens, parfois conflictuels, entre objectifs de protection de la biodiversité et objectifs de lutte contre la pauvreté.

L'histoire de la conservation de la nature d'une part, et du développement d'autre part, montre que ces objectifs ont pu être contradictoires par le passé et le sont parfois encore aujourd'hui. Les mesures de conservation ont souvent eu des conséquences négatives sur la lutte contre la pauvreté. De nombreuses expériences de conservation ont été critiquées parce qu'elles excluaient les populations locales des zones protégées, ou parce qu'elles ne partageaient pas les avantages tirés de la biodiversité avec ces populations.

La pauvreté peut aussi avoir un impact négatif sur la biodiversité et l'environnement local. Les populations en état d'insécurité chronique ne sont pas incitées à gérer durablement les ressources naturelles.

En outre, les objectifs de développement se sont traditionnellement appuyés sur des activités (exploitation des ressources naturelles et des matières premières, industries extractives, etc.) qui depuis plusieurs décennies ont contribué à l'érosion de la biodiversité. Ces contradictions s'expliquent en partie par une séparation des deux domaines de la conservation et du développement lorsqu'ils se sont constitués, puis ont évolué.

Cependant, des approches innovantes se développent aujourd'hui qui intègrent lutte contre la pauvreté et conservation de la biodiversité. Développement et protection de la biodiversité sont intimement liés. De la même façon que le développement a besoin d'une biodiversité riche pour être durable, la lutte contre la pauvreté peut contribuer de manière significative à la protection de la biodiversité.

Cette sous-partie propose des références grand public, théoriques, pratiques et de projets pour illustrer l'évolution des approches. En particulier, plusieurs études de cas d'approches innovantes sont référencées.

Références

Brochure



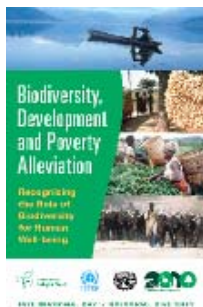
La biodiversité et la pauvreté. Des biens et services pour les plus pauvres de la planète >>>

Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, Montréal, 4 pages

Cette brochure présente de manière très synthétique et illustrée les principaux liens entre préservation de la biodiversité et développement. La biodiversité au sein des espèces, entre les espèces ainsi que celle des écosystèmes est cruciale pour la réduction de la pauvreté et le développement. La diversité génétique contribue à la résilience ; la diversité des espèces fournit une gamme de produits importants pour la subsistance, le troc et le commerce ; et enfin, la diversité des écosystèmes fournit des services écosystémiques importants pour l'homme (comme par exemple le piégeage du carbone ou la pollinisation). La brochure explique comment la protection de la biodiversité constitue un élément essentiel à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Elle illustre les relations de complémentarités et d'interdépendance entre développement et biodiversité (la biodiversité au service du développement, et le développement au service de la biodiversité). Enfin le document présente comment nous pouvons établir un lien entre biodiversité, réduction de la pauvreté et développement.

<http://www.cbd.int/doc/publications/development/poverty-alleviation-booklet-fr.pdf>

Brochure



Biodiversité, développement et réduction de la pauvreté. Reconnaître le rôle de la biodiversité pour le bien-être humain >>>

2009, Secrétariat de la CBD, Montréal, 30 pages

Ce rapport réalisé en prévision de l'année internationale de la biodiversité en 2010, a pour objet de démystifier et d'illustrer la contribution de la biodiversité au développement dans ses diverses dimensions et de suggérer des voies de développement humain et économique qui reconnaissent, maintiennent et restaurent la biodiversité. La partie 2 décrit dans les grandes lignes comment la diversité biologique contribue au développement humain et au Programme du Millénaire pour le développement et la troisième partie montre comment la biodiversité et les services fournis par les écosystèmes contribuent au développement du secteur économique, en mettant l'accent sur l'agriculture et la production alimentaire, la pêche, l'aménagement des forêts et le tourisme. La quatrième partie offre au lecteur une perspective de la coopération au développement en tant que charnière critique pour renforcer les systèmes nationaux de gestion de la diversité biologique, ainsi que certaines possibilités à considérer en faisant face au grave problème de l'appauvrissement de la diversité biologique. On y trouvera des exemples d'initiatives novatrices visant à améliorer la gestion de la biodiversité.

www.cbd.int/doc/bioday/2010/idb-2010-booklet-fr.pdf

Livre

Biodiversité : Enjeux Nord-Sud



Sous la direction de Valérie Boisvert et Franck-Dominique Vivien, Revue Tiers Monde, n°202, Armand Colin, Paris, avril-juin 2010, 234 pages

Le dossier « Biodiversité » contenu dans ce numéro de la Revue Tiers Monde couvre une large palette d'enjeux liés à la gestion et à l'appropriation de la nature entre le Nord et le Sud. L'introduction générale offre un panorama très riche, tout comme le premier chapitre qui revient sur « Trente ans de politiques internationales relatives à la biodiversité » du point de vue des questions Nord-Sud. Le second chapitre souligne les enjeux d'équité et d'efficacité de la conservation de la biodiversité par les outils de priorisation. Le troisième chapitre revient sur un autre type d'outil pour protéger les ressources naturelles, apparu récemment : les Paiements pour services environnementaux. Enfin, le dernier chapitre du dossier s'intéresse à la biodiversité marine et notamment aux questions d'accès aux ressources.

Revue de la littérature

Revue de la littérature scientifique sur les questions conjointes de lutte contre la pauvreté et de protection de l'environnement >>>



Voir en particulier le **chapitre 2 « Biodiversité et pauvreté »**, pages 19-36, préparé par Ariane Amin et Claire Gillot pour la conférence « **Concilier lutte contre la pauvreté et qualité de l'environnement : Quelles solutions innovantes ?** » organisée par l'Agence française de développement (AFD) et l'Institut Véolia Environnement les 27 et 28 juin 2011, Paris, 64 pages

Ce document présente une vue d'ensemble de la littérature existante (études, rapports et ouvrages récents) sur le défi que constitue la protection de l'environnement en lien avec la lutte contre la pauvreté selon les thèmes retenus par la conférence: le changement climatique, la protection de la biodiversité, l'assainissement et l'amélioration du cadre de vie en milieu urbain. La thématique 2, sur la protection de la biodiversité recense plus particulièrement des ressources générales sur le lien pauvreté-biodiversité, des ressources sur la gestion durable des ressources naturelles pour et par les communautés locales (les bénéfices qu'elles peuvent en recevoir), dont une ressource sur l'écotourisme, et des références sur la valorisation des services écosystémiques et des instruments qui peuvent permettre une telle valorisation. Enfin, elle répertorie des articles sur le sous-thème « biodiversité, pauvreté et territoires », qui couvrent notamment les aires protégées.

http://pauvrete-environnement.org/uploads/event_member/75895/ferdirevuelitteratureconfafdivejuin201164p2.pdf

Compte rendu de conférence



Synthèse : Concilier lutte contre la pauvreté et qualité de l'environnement : quelles solutions innovantes ?

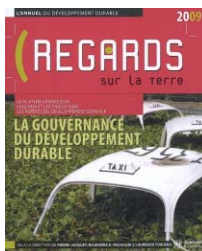
Voir en particulier le Thème 2 « **Lutte contre la pauvreté et biodiversité** », pages 29-35, Synthèse de la conférence co-organisée par l'AFD et l'Institut Veolia Environnement, 27 et 28 juin 2011, Paris, 52 pages

Ce document résume les débats d'une conférence sur les interactions entre environnement et lutte contre la pauvreté, deux défis majeurs et complémentaires que nous devons relever à l'échelle mondiale. La conférence visait à illustrer et débattre des approches et des initiatives globales et locales conciliant lutte contre la pauvreté et qualité de l'environnement. Elle s'est appuyée sur des points de vue scientifiques, politiques et de praticiens. Des recommandations ont émergé pour les acteurs et les décideurs. La conférence a également posé la question du rôle du secteur privé dans la lutte contre la pauvreté et la protection de l'environnement.

Le Thème 2 rapporte les présentations, très riches, des intervenants issus de bailleurs de fonds, de la recherche, des ONG, du secteur privé ou de pays en développement lors d'une session plénière et de sessions thématiques. Ces dernières ont tout particulièrement porté sur la gestion des ressources naturelles au bénéfice des communautés, sur la valorisation des services écosystémiques et sur les enjeux territoriaux (et notamment les outils d'aménagement du territoire tels que les espaces naturels protégés).

<http://www.institut.veolia.org/ive/ressources/documents/2/548,Synthese-confPauvreteEnvironnementJu.pdf>

Livre, Point de vue

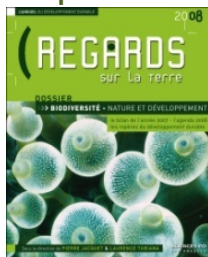


La lutte contre la pauvreté commence avec les ressources naturelles

par Arabinda Mishra, Directeur, Climate Change Division, The Energy and Resources Institute (TERI), « Focus » page 220-221, dans **Regards sur la Terre 2009 - La gouvernance du développement durable**, sous la direction de Pierre Jacquet, Rajendra K. Pachauri, Laurence Tubiana, Presses de Sciences Po, Paris, 2009, 295 pages

Cet article très court explique que la dégradation de l'environnement, et tout particulièrement l'érosion de la biodiversité, se traduit par de nombreux exemples de formes de pauvreté. Il présente ensuite les politiques de gestion des écosystèmes traditionnellement mises en place dans les pays en développement. D'après l'auteur, ces politiques centralisées ont souvent échoué en raison de leurs coûts de transaction très élevés et de problèmes de coordination, et ont contribué à l'érosion des connaissances et des pratiques traditionnelles. L'auteur présente alors les mécanismes alternatifs qui se présentent aux décideurs politiques et aux acteurs sur le terrain pour inciter à la protection de la biodiversité tout en générant des co-bénéfices pour les populations (mécanismes de partage des bénéfices décidés dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique, Paiements pour services environnementaux (PSE), exploitations de marchés déjà établis de biens ou services environnementaux, par exemple l'agriculture biologique, l'action collective etc.).

Livre,
Chapitre



La conservation de la nature : origines et controverses

Par Raphaël Billé et Lucien Chabason, Chapitre 2, pages 113-153, dans **Regards sur la Terre - Dossier biodiversité - Nature et développement**, sous la direction de Pierre Jacquet et Laurence Tubiana, Presses de Sciences Po, Paris, 2008, 286 pages

Ce chapitre essentiel effectue un panorama complet de l'ensemble des débats sur les liens entre développement et conservation de la biodiversité. Il retrace l'histoire du mouvement environnemental depuis ses origines, au XIXe siècle, alors qu'il avait surtout des motivations esthétiques, morales et politiques, et avant que l'approche scientifique ne prenne l'ascendant dans l'après-guerre. Puis les auteurs examinent les termes du débat sur l'efficacité écologique, la protection d'espèces et d'espaces. Les aires protégées ont plutôt fait preuve d'efficacité sur le long terme, notamment dans les pays en développement où les succès procèdent souvent de la combinaison de l'application de conventions internationales et de l'existence de réserves et de parcs nationaux. Puis le texte aborde la question essentielle de la participation des populations à la conservation de la biodiversité, qui domine les débats depuis l'origine de la conservation. Dans les années 1970, se renforce le souci de mieux respecter les droits des communautés locales, de les associer aux bénéfices économiques générés par la protection de la ressource. Aujourd'hui, le niveau de participation des communautés est révélateur des objectifs d'un programme de conservation. Depuis les années 1990, de nombreux débats apparaissent autour de la formule « *pro-poor conservation* », qui se voudrait une stratégie gagnant-gagnant. L'auteur explique que, certes, la conservation de la biodiversité peut favoriser les populations pauvres. Mais cette convergence n'est pas automatique, selon les auteurs. Les synergies entre conservation et allègement de la pauvreté demeurent souvent insaisissables. Le chapitre expose ensuite les débats sur l'équité des actions de conservation, parfois accusées de néocolonialisme. Enfin, il s'intéresse au débat sur les nouveaux outils de la conservation : d'une part, les approches juridiques et réglementaires (contrainte) et, d'autre part, les incitations directes ou indirectes. Les auteurs concluent sur la nécessité d'un dialogue pluraliste clarifié entre les différentes logiques de la conservation.

Livre,
Fiche
technique



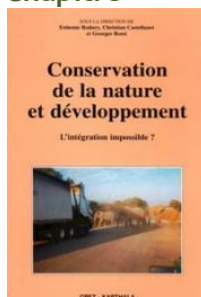
Richesse naturelle et pauvreté humaine

Repères du développement durable n°18, pages 270-271, dans **Regards sur la Terre - Dossier biodiversité - Nature et développement**, sous la direction de Pierre Jacquet et Laurence Tubiana, Presses de Sciences Po, Paris, 2008, 286 pages

Ce Repère du Développement durable n°18 expose en deux pages l'état des connaissances sur la relation entre richesse de la biodiversité et pauvreté humaine. La majorité des « hotspots » de biodiversité (des zones particulièrement représentatives d'une diversité biologique riche et dont l'intégrité est particulièrement menacée) se trouve dans les pays en développement. Une carte illustre ces explications. Des chercheurs ont étudié la relation entre niveau de pauvreté et pression sur les ressources naturelles, et sont parvenus à des résultats inquiétants. Le Repère conclut, dès lors, que pour conserver efficacement la biodiversité, il faut prendre en

compte les dynamiques de développement des zones concernées et, en particulier, les réponses apportées à la pauvreté humaine. Il faut intégrer développement et protection de la biodiversité.

Livre, Chapitre



Conservation de la nature et développement. L'intégration possible ?

En particulier, l'Introduction : « **Les trois temps de la conservation** », par Estienne Rodary et Christian Castellanet, sous la direction d'Estienne Rodary, Christian Castellanet et Georges Rossi, Gret, Karthala, Paris, 2009, 305 pages

Ce livre scientifique mais accessible est tiré d'un colloque sur le thème « Dynamiques sociales et environnement : Pour un dialogue entre chercheurs, opérateurs et bailleurs de fonds » (organisé en septembre 1998). Il place au cœur de son analyse la réintégration de la conservation dans les pratiques de développement. Il cherche à rendre compte des évolutions en cours, mais aussi des manques et des échecs à ce jour. Il articule éléments théoriques et thématiques, cas concrets et une réflexion plus englobante. L'introduction définit les principaux termes en lien avec la conservation et retrace l'histoire de la conservation depuis ses origines : d'abord la première phase, celle de l'autonomisation de la conservation, suivie de la deuxième phase, celle de l'imposition des aires protégées. Enfin, dans les années 1970, une troisième phase a débuté : celle de la conservation intégrée, née d'un changement de paradigme de la science écologique elle-même, et d'une remise en cause sociale des pratiques de conservation spatiale. L'introduction s'intéresse également à l'émergence d'une relation articulée entre l'homme et la biosphère, à l'histoire de la formalisation du lien entre conservation et développement.

E-bulletin, plaidoyer



La conservation de la biodiversité pour un développement durable >>>

Enda Energie, E-Bulletin n°19, septembre 2008

Ce document de plaidoyer bilingue présente en une page les recommandations de l'ONG internationale Enda (dont le siège est basé à Dakar) pour promouvoir la conservation de la biodiversité en faveur d'un développement durable. Sur la base des expériences passées, Enda préconise d'abord une approche multisectorielle et écosystémique de la conservation de la biodiversité. Le bulletin prend l'exemple des aires protégées pour illustrer ce schéma optimal, qui selon Enda permet de prendre en compte la vulnérabilité des populations. Enfin, l'ONG estime que, pour renforcer les impacts positifs de l'approche écosystémique, une approche entrepreneuriale et un rôle du secteur privé peuvent être introduits, afin de pérenniser le financement des actions de conservation.

<http://endaenergy.files.wordpress.com/2008/10/biodiversite.pdf>

Vidéos



Concilier développement et protection de l'environnement >>>

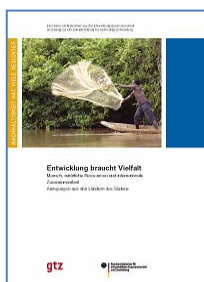
Interview de Tiphaine Leménager, expert à l'AFD, Paris, 2011

Dans cette interview filmée à quelques jours de la conférence « Lutte contre la pauvreté et qualité de l'environnement », Tiphaine Leménager explique ce que fait l'Agence française de développement (AFD) en matière de protection de l'environnement, et comment elle maîtrise les impacts environnementaux des projets qu'elle finance. Elle évoque également comment l'AFD intervient en matière de protection de l'environnement : financement de projets de gestion durable des ressources naturelles, mise en place de procédures de contrôles des risques environnementaux mais également activités d'évaluation et de recherche. Enfin, Tiphaine Leménager dresse un tableau des grandes familles de pensée qui débattent autour de la thématique « développement et environnement : quelles sont nos priorités ? ».

Partie 1 : <http://vimeo.com/25070282>

Partie 2 : <http://vimeo.com/25070456>

Brochure



Biodiversité et développement vont de pair. Population, ressources naturelles et coopération internationale, des idées venues des pays du Sud >>>

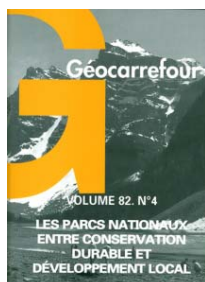
GTZ (coopération bilatérale allemande), coll. « La durabilité et ses différents visages », Allemagne, 2008, 96 pages

Cette brochure est la première d'une série publiée par l'ex-GTZ (nouvellement GIZ), l'organisme bilatéral de développement allemand. Le but de cette série est notamment de contribuer à un changement de perspective et de pratiques de développement. Elle veut encourager le lecteur à s'inspirer des pays du Sud dans la quête de solutions équitables de conservation de la nature et de ses ressources. La première partie brosse un panorama des enjeux de la conservation des ressources naturelles dans la coopération au développement. La deuxième partie donne ensuite un aperçu des objectifs sur lesquels la communauté internationale s'est entendue en 1992 lors du Sommet de la Terre à Rio, dans le cadre de la CDB. Ensuite, elle rapporte différentes expériences qui illustrent comment la coopération allemande soutient la réalisation de ces objectifs dans les pays du Sud. En particulier, ces expériences montrent comment l'objectif n°1 de la CDB (« conserver la biodiversité»), l'objectif n°2 (« utiliser durablement la biodiversité ») et l'objectif n°3 (« partager équitablement les avantages tirés de la biodiversité ») sont mis en œuvre dans les projets de la GTZ dans différents pays. Enfin, des fiches thématiques fournissant des bases d'informations importantes sont proposées à la fin de la brochure. On pourra lire attentivement les fiches suivantes : Ecotourisme, Agrotourisme et agrobiodiversité, Ressources génétiques : Accès et partage des avantages, Agriculteurs et banquiers.

http://www.conservation-development.net/Projekte/Nachhaltigkeit/CD1/LaenderDesSuedens/Broschue/CBD_fr.pdf

Article de
revue
scientifique

Concilier conservation et développement : un nouvel enjeu pour l'aménagement du territoire ? Le corridor de Fianarantsoa, Madagascar >>>



Aurélie Toillier, Georges Serpantié, dans Les parcs nationaux, entre conservation durable et développement local, Géocarrefour : Revue de géographie de Lyon, Volume 82, n°4, 2007, pages 209-218

Cet article de recherche s'intéresse au lien entre conservation et développement local à Madagascar, du point de vue de l'aménagement du territoire. Depuis les années 1980-1990, le local est devenu une échelle de gestion et de prise de décision importante, afin d'associer les populations locales aux bénéfices de la conservation et de la valorisation des ressources (développement de pratiques de gestion communautaire des forêts mises en œuvre à l'échelle des territoires villageois). Cette évolution a fait face à des difficultés de mise en œuvre, comme le montre le cas de Madagascar. Un nouveau maillage territorial, entre particularisme local et centralisme, semble nécessaire afin de favoriser un développement planifié et compatible avec les zonages de conservation. À partir du cas du corridor forestier de Fianarantsoa, les auteurs proposent une analyse des répercussions de ces zonages sur l'organisation des activités agricoles et des dynamiques de développement à l'échelle régionale et locale, ce qui permet en retour d'éclairer l'intérêt d'un aménagement du territoire dans sa globalité pour concilier conservation et développement. Les auteurs soulignent qu'une meilleure connaissance des stratégies et pratiques en cours et déjà maîtrisées par les populations locales, dans l'ensemble des territoires en périphérie des zonages de conservation constitue la première étape d'une planification régionale du développement local. Ils proposent donc une analyse des répercussions des zonages de conservation sur l'organisation des activités agricoles et des dynamiques de développement à l'échelle régionale et locale.

<http://geocarrefour.revues.org/3202>

Livre

La gestion concertée des ressources naturelles. L'épreuve du temps



Sous la direction de Philippe Méral, Christian Castellanet, Renaud Lapeyre, Gret, Karthala, 2008, 334 pages

Cet ouvrage aborde la problématique de la gestion concertée des ressources naturelles et de l'environnement. Il est basé sur une sélection des communications présentées lors du colloque Gecorev tenu à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines en juin 2006. Son objectif est d'alimenter les débats autour de la gestion concertée à partir d'études de cas menées sur plusieurs continents (Europe, Afrique, Amérique du Sud et Asie) et concernant diverses ressources et écosystèmes. L'intérêt de la gestion concertée est largement reconnu depuis une dizaine d'années. Elle est désormais intégrée dans beaucoup de politiques nationales, ainsi que dans la plupart des projets de gestion et de recherche sur l'environnement. On peut commencer à mesurer les succès, mais également les limites de cette approche. C'est l'ambition de cet ouvrage. Il aborde plus spécifiquement le rôle de l'État et celui des communautés locales, la décentralisation ou encore l'évolution des politiques nationales, obéissant parfois aux injonctions internationales. Une large place est laissée à la fin de l'ouvrage à un débat

entre plusieurs spécialistes d'origine professionnelle différente sur le thème de la gestion communautaire et plus largement de la communauté locale. Ce livre vise un large public, chercheurs, décideurs et représentants de la société civile et revendique l'intérêt de l'échange d'expériences et de points de vue d'origines diverses sur cette thématique.

Capitalisations, expériences

Compte rendu d'atelier



Atelier sur la conservation et l'utilisation de la biodiversité végétale et la lutte contre la pauvreté en Afrique >>>

Institut de l'environnement et de recherches agricoles, Centre de recherches pour le développement international (CRDI), rapport d'atelier, mai 2009, 31 pages

Ce rapport synthétise les échanges et les résultats d'un atelier intitulé « Le Rôle potentiel des fruitiers locaux et autres espèces ligneuses dans l'alimentation, l'allègement de la pauvreté et la conservation de la biodiversité en Afrique Sub-saharienne : les facteurs à considérer ». Cet atelier visait à partager et à diffuser les enseignements d'un projet de recherche action sur les fruitiers sauvages du CRDI et du Centre national de la recherche scientifique et technologique au Burkina Faso. Cet atelier a permis de :

- Faire un état des lieux des résultats des recherches effectuées sur les fruitiers sauvages, les plantes mineures ou menacées de disparition, les plantes à intérêt économique mais sous utilisées ;
- Partager les leçons des expériences d'organisation communautaire dans l'élaboration des plans de développement de micro entreprises exploitant les ressources végétales locales pour satisfaire le marché local ;
- Permettre aux collecteurs et vendeurs de produits sauvages, aux organisations de producteurs, aux praticiens du secteur agro-alimentaire (petites unités de transformation et aux hôteliers/restaurateurs) de discuter avec les scientifiques des résultats de recherche (pertinence, utilisation et stratégie de promotion) ;
- Sensibiliser les décideurs politiques, les médias et le grand public sur l'utilisation durable de la biodiversité locale comme élément de stratégie pour la sécurité alimentaire.

http://idrc.org/uploads/user-S/12451751151105455_-Rapport_Inera_%282%29.pdf

Centres de ressources

Recherche



Site de l'Institut de recherche pour le développement (IRD) sur la biodiversité dans les pays du Sud >>>

Ce site fait l'inventaire des principaux programmes de recherche et des principales ressources documentaires disponibles à l'IRD sur le thème de la biodiversité dans les pays du Sud. Plus particulièrement, l'IRD publie sur la biodiversité et écosystèmes terrestres, la biodiversité et les écosystèmes aquatiques, la biodiversité et la santé, ainsi que la gestion et la conservation.
<http://www.ird.fr/fr/info/expo/biodiversite/>

Recherche



Site du Cirad (Recherche agronomique pour le développement) sur la biodiversité dans les pays du Sud >>>

Ce site fait l'inventaire des principales ressources documentaires ainsi que des actions du Cirad dans le domaine de la conservation de la biodiversité dans les pays en développement.
<http://www.cirad.fr/publications-ressources/science-pour-tous/dossiers/biodiversite-et-pays-du-sud/enjeux>

Agence de coopération



Site de l'AFD sur la biodiversité

Pour l'AFD, la biodiversité est une thématique de travail transversale. Le site présente l'ensemble des projets et des publications réalisés par l'AFD sur cette thématique, ainsi que la vision de l'Agence sur le lien entre lutte contre la pauvreté, développement et protection de la biodiversité.
<http://www.afd.fr/h>

Conférence thématique



Conférence « Concilier lutte contre la pauvreté et qualité de l'environnement. Quelles solutions innovantes ? »,

Co-organisée par l'AFD et l'Institut Veolia Environnement, juin 2011

Cette conférence Pauvreté-Environnement a réuni près de 600 participants et 70 intervenants qui ont pu échanger pendant deux jours sur ces enjeux majeurs. Une synthèse des présentations et d'autres publications post-conférence seront bientôt disponibles sur ce site et sur les sites de l'Institut Veolia Environnement et de l'Agence Française de Développement.

<http://pauvrete-environnement.org/pro/fiche/quest.jsp;jsessionid=DD34A582A8450698D6C1932D6789F955.g11>

Chapitre 2

Biodiversité et lutte contre la pauvreté : les enjeux sectoriels

« Le développement durable ne saurait être atteint si la biodiversité est compromise par les efforts de développement. Étant donné que les pauvres sont particulièrement tributaires des biens et services que fournit la biodiversité, les stratégies de développement qui ne tiennent pas compte de leur protection vont à l'encontre des efforts de lutte contre la pauvreté. Il est donc essentiel que les stratégies et les programmes de développement et de réduction de la pauvreté accordent une place prioritaire à la biodiversité. »

Convention sur la diversité biologique >>

Cette thématique approfondit la compréhension des liens entre la biodiversité et le développement. Elle s'intéresse aux relations spécifiques entre la biodiversité et plusieurs secteurs essentiels pour le développement et la lutte contre la pauvreté dans les pays du Sud : l'agriculture, la forêt et l'énergie, le tourisme, l'eau en tant que ressource et écosystème, et la santé et la cosmétique.

Indispensable pour les équilibres écologiques et physiques, et source de services et biens essentiels, la biodiversité est souvent malmenée par les activités anthropiques.

Au Sud, les gouvernements, acteurs de la société civile locale et les acteurs du développement (recherche, ONG, etc.) interviennent pour tester, et diffuser des solutions permettant de concilier préservation de la biodiversité et développement économique local.

Thème 4

Agriculture et élevage

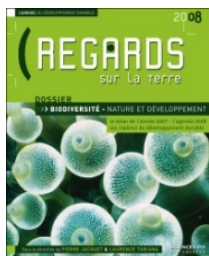
Ce sous-thème s'intéressera aux liens très proches entre agriculture et biodiversité, avec en toile de fond l'objectif de lutter contre la pauvreté. Aujourd'hui, 70% des populations pauvres vivent dans des zones rurales et dépendent directement de la biodiversité pour leur survie et bien-être. La biodiversité joue un rôle indispensable dans le secteur agricole, et donc pour l'alimentation des populations et l'amélioration de leur qualité de vie et de leurs moyens d'existence. Les rendements agricoles dépendent en grande partie des services rendus par les écosystèmes (la protection des bassins versants par exemple), la variété des écosystèmes, des animaux, des végétaux et des micro-organismes sur les plans des gènes, des espèces et des écosystèmes. La biodiversité favorise également l'adaptation du secteur à de nouveaux stress, tels que ceux causés par le changement climatique.

Cependant, l'agriculture est aussi l'un des principaux facteurs de dégradation de la biodiversité. Pollutions chimiques, monoculture, surexploitation de la ressource en eau sont autant de facteurs qui pèsent sur les écosystèmes en zones rurales. Pourtant, l'agriculture a joué un rôle traditionnel important pour le maintien et l'enrichissement de la biodiversité, notamment à travers les savoirs locaux paysans. Aujourd'hui, il est essentiel de développer des systèmes de production agricoles durables, équilibrés et respectueux de la biodiversité, favorisés par des « pratiques » telles que l'agroécologie.

Les ressources réunies dans ce support bibliographique souligneront les liens entre biodiversité et agriculture. Elles donneront des exemples de pratiques agricoles néfastes et d'initiatives novatrices et bénéfiques (rapport internationaux de recensement de ces pratiques, études de cas, documents de capitalisations, etc.). Un encadré sera proposé sur l'agroécologie, réunissant des références à la fois théoriques et pratiques.

Références

Chapitre Livres

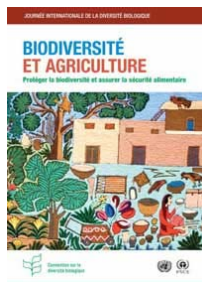


Pour une « révolution doublement verte » en Afrique

Pierre-Noël Giraud, Denis Loyer, Chapitre 7, dans **Regards sur la Terre 2008 - Dossier biodiversité - Nature et développement**, sous la direction de Pierre Jacquet et Laurence Tubiana, Presses de Sciences Po, Paris, 2008, 286 pages

Le sol est un écosystème qui se dégrade ou se désertifie partout dans le monde. Or, il remplit des fonctions d'importance cruciale pour l'homme (telles que la production de nourriture). Des millions de personnes sont affectées par cette dégradation. Aujourd'hui, un mouvement mondial vers une agriculture de conservation se développe : c'est l'agroécologie, qui « utilise la biodiversité des sols pour en préserver et en développer la fertilité ». Le défi est de permettre à l'Afrique d'accéder à cette agriculture, une « révolution doublement verte ».

Rapport institutionnel



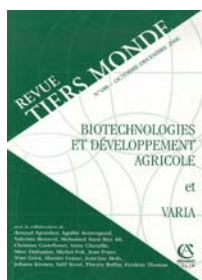
Biodiversité et agriculture. Protéger la biodiversité et assurer la sécurité alimentaire >>>

CDB, Programme des Nations unies pour l'environnement (Pnue), pour la journée internationale de la diversité biologique, 22 mai 2008, Montréal, 2008, 60 pages

Ce rapport vise à sensibiliser les acteurs publics et privés au rôle de la biodiversité dans le secteur agricole et à la nécessité de protéger la biodiversité et les écosystèmes pour assurer la sécurité alimentaire, la nutrition et les moyens d'existence des populations les plus pauvres. Parmi les messages clés de cette publication, on retient que la biodiversité est à l'origine de toutes les activités agricoles et de leur diversité, et que les écosystèmes fournissent à l'agriculture des services indispensables à son maintien et à son développement. En outre, si l'agriculture est aujourd'hui l'un des principaux moteurs de l'érosion actuelle de la biodiversité, elle peut néanmoins contribuer à sa conservation et à son utilisation durable. Les agriculteurs et producteurs possèdent souvent des connaissances utiles pour gérer et maintenir la biodiversité. C'est pourquoi nous devons évoluer vers des modèles d'agriculture durable, qui mettent en valeur la biodiversité en même temps qu'ils la renforcent. Une telle agriculture utilise les ressources naturelles de manière efficace et génère des bénéfices socio-économiques essentiels pour les populations. Cet enjeu est d'autant plus fort sous l'effet de la pression démographique. Le rapport appelle les gouvernements et les acteurs à se mobiliser pour lever les obstacles au développement de l'agriculture durable.

<http://www.cbd.int/doc/bioday/2008/ibd-2008-booklet-fr.pdf>

Revue scientifique

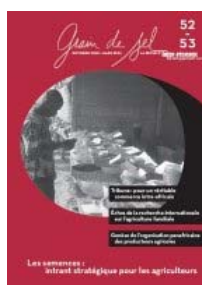


Biotechnologies et développement agricole dans le Tiers Monde

Ouvrage collectif, Revue Tiers Monde, volume XLVII, n°188, octobre-décembre 2006, pages 693-703

Cet ouvrage s'intéresse aux biotechnologies et plantes génétiquement modifiées (PGM) dans les pays en développement : ont-elles une utilité dans ces contextes ? Sont-elles sans danger pour les paysans du Sud ? Dans son article consacré au contexte économique et aux conditions sociopolitiques de la recherche biotechnologique et de la promotion des PGM, Thierry Raffin montre qu'à la différence de la « révolution verte » antérieure, la recherche sur les biotechnologies végétales et la mise en culture des PGM se trouvent souvent pilotée par des entreprises transnationales, et non les pouvoirs publics. Valentin Beauval *et al.* se demandent dans leur article si les PGM peuvent nourrir les pays en développement, et rappellent les inconvénients déjà observés avec la culture du soja transgénique au Brésil. Christian Castellonet *et al.* signalent des contaminations de champs cultivés en soja conventionnel par des variétés génétiquement modifiées. Michel Fox explique quant à lui que le recours au coton transgénique ne peut être considéré comme une panacée à moyen et à long terme compte tenu de la non-réduction de la pression parasitaire. L'article de Jean-Luc Hofs *et al.* sur la diffusion du coton transgénique en Afrique du Sud montre que ce sont les détenteurs de très grandes exploitations agricoles à main d'œuvre salariée et à rendements déjà élevés qui peuvent potentiellement bénéficier de rendements plus élevés. C'est la même situation en Amérique latine, où les PGM profitent surtout aux exploitants latifundiaires. Valentin Beauval *et al.* concluent que les PGM ne permettront pas d'améliorer l'alimentation et les moyens d'existence des paysans les plus pauvres.

Revue



Les OGM : où en est-on ? >>>

Inter-réseaux, avril 2011

L'année 2010 est la quinzième année de commercialisation des cultures « génétiquement modifiées » (GM) sur notre planète. Quelle a été la progression de la mise en culture de ces Plantes génétiquement modifiées* (PGM) ? Cet article fait un état des lieux de la place des plantes génétiquement modifiées dans l'agriculture mondiale, avec un focus sur le continent africain. Face aux nouveaux enjeux liés aux filières semencières notamment privées, il propose aussi des éléments pour alimenter le débat « OGM et sécurité alimentaire ».

<http://www.inter-reseaux.org/revue-grain-de-sel/52-53-les-semences-intrant/article/ogm-ou-en-est-on>

Entretien



Les paysans, créateurs de biodiversité agricole >>>

Entretien de Didier Bazile, chercheur au Cirad, site de Planète Urgence, 2007

Dans cet entretien, Didier Bazile explique quel est l'intérêt, pour les paysans africains, de conserver la biodiversité en agriculture via l'agrobiodiversité. Il résume ensuite les conclusions principales d'un colloque international, (organisé au Mali par le Cirad et ses partenaires du 15 au 18 mai 2007). Elles révèlent le rôle joué par les paysans dans la conservation des ressources

génétiques des plantes alimentaires. Lors du colloque, pour la première fois, les deux courants, fort opposés, de sélection classique et de sélection participative se sont retrouvés côte à côte. L'idée selon laquelle il ne suffit pas d'adapter l'environnement à une semence miracle mais qu'il faut également adapter les variétés à l'environnement fait son chemin. Enfin, Didier Bazile explique quelle a été l'implication des paysans lors de ce colloque.

<http://www.infosdelaplanete.org/2030/les-paysans-createurs-de-biodiversite-agricole.html?L=FR>

Revue



Droits des agriculteurs sur leurs semences : le long chemin entre la conservation *in et ex situ* >>>

Didier Bazile, Enrique A. Martinez, Harouna Coulibaly, dans la revue Grain de sel, n°52-53

La biodiversité agricole a un intérêt fort pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde. Près de 7 000 espèces de plantes sont consommées dans le monde, mais seulement 100 parmi elles ont aujourd'hui une importance alimentaire significative car elles apportent à elles-seules 90 % des calories végétales de notre alimentation. Plus inquiétant encore, 75 % des calories sont apportées par seulement 12 espèces cultivées. Cette réduction de la diversité cultivée non seulement appauvrit notre régime alimentaire, mais aussi affaiblit notre agriculture. C'est pourquoi, depuis les années 60, différents projets ont vu le jour pour collecter ce patrimoine agricole et le conserver.

Cet article explique les divergences et les complémentarités entre la conservation *ex situ* (en dehors de l'habitat naturel) et *in situ*, pratiquée au quotidien par des millions d'agriculteurs dans le monde, le plus souvent dans les pays en développement. La complémentarité entre les formes de gestions *ex situ* et *in situ* pour les plantes cultivées ne fait plus aujourd'hui débat mais l'analyse des savoirs et des pratiques mobilisés dans chacun de ces registres permet de repositionner chaque acteur et sa fonction dans la conservation de la biodiversité agricole. <http://www.inter-reseaux.org/revue-grain-de-sel/52-53-les-semences-intrant/>

Vidéo



Cirad : répondre aux enjeux agricoles grâce à la biodiversité >>>

Vidéo réalisée à l'occasion de l'année internationale de la biodiversité, 2010, 4 : 52

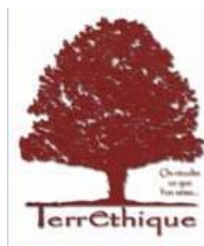
Le Cirad illustre dans cette vidéo quelques unes de ses activités visant à répondre, grâce aux ressources de la biodiversité, aux évolutions des besoins de la production agricole et de développement des pays du Sud. A la Réunion ou aux Antilles, le Cirad assure la gestion de collections, promeut la diversification des productions, partage son expertise en agroécologie. La vidéo rappelle que le Cirad crée et gère une centaine de collections de ressources génétiques, visant à maintenir la richesse de la nature et la valoriser. Le Cirad entend aider les sociétés du Sud à produire pour leurs besoins et à s'adapter aux nouvelles contraintes (par exemple, le changement climatique). Pour cela, il travaille à rendre les systèmes agricoles plus respectueux de la biodiversité.

<http://www.cirad.fr/actualites/toutes-les-actualites/articles/2010/institutionnel/production-agricole-et-biodiversite>

Vidéo

Changer notre regard sur le monde... Pour mieux nous en nourrir

>>>



Colloque organisé par TerrEthique, le 10 février 2011

Les liens entre alimentation et agriculture, consommateur et producteur, consommation et mode de production sont abordés lors d'une table ronde. Ce colloque vise également à sensibiliser le public aux questions de lutte contre la pauvreté et de durabilité environnementale. L'ensemble des interventions a été filmé.

Pour voir les présentations :

http://www.terrethique.org/terrethique-rencontres_colloques.php#

Centres de ressources

Organisation internationale



Site de la FAO sur la biodiversité >>>

Le site de la FAO sur la biodiversité est un centre d'information important, qui donne accès aux rapports d'évaluation de l'Organisation sur l'état des ressources zoogénétiques ou forestières dans le monde, et permet d'avoir des informations sur les instruments actuellement utilisés à l'échelle internationale pour protéger la biodiversité et les ressources génétiques. Le site contient également des explications et des ressources sur les approches sectorielles de la biodiversité en lien avec l'alimentation et l'agriculture : nutrition, approche écosystémique, biosécurité, genre, etc.

<http://www.fao.org/biodiversity/biodiversity-home/fr/>

Des pages sont également dédiées à **l'approche intégrée de la gestion durable des terres** :

<http://www.fao.org/nr/land/gestion-durable-des-terres/approche-integree-de-la-gdt/fr/>

Et la biodiversité des sols : <http://www.fao.org/nr/land/gestion-durable-des-terres/biodiversite-des-sols/fr/>

Organisation internationale



Site de la FAO sur l'agriculture de conservation >>>

L'agriculture de conservation (AC) vise à promouvoir des systèmes agricoles durables et rentables et tend à améliorer les conditions de vie des exploitants au travers de la mise en œuvre simultanée de trois principes à l'échelle de la parcelle : le travail minimal du sol ; les associations et les rotations culturales et la couverture permanente du sol. La FAO s'est engagée dans la promotion de l'AC, et tout particulièrement dans les pays en développement. Les équipes de plusieurs divisions de la FAO ont pris l'initiative de créer un groupe de travail informel sur l'AC. Ce site de la FAO explique quels sont les principes et les fondamentaux de l'AC, ce que cette approche couvre, quelles sont les machines qui peuvent être utilisées, les aspects économiques de l'AC, l'AC et l'élevage.

<http://www.fao.org/ag/ca/fr/index.html>

Recherche



Site du Cirad sur « Agriculture, nature, environnement et sociétés » >>>

Sur son site, le Cirad présente son approche dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage en lien avec l'environnement. Par ses activités de recherche, le Cirad cherche à répondre aux questions suivantes : « quels sont les impacts négatifs, mais aussi positifs de l'agriculture sur l'environnement ? » ; Comment la société et les individus qui la composent interagissent-ils avec la nature ? » ; et « Quels espaces faut-il protéger et cultiver ? » Ce site liste également les dernières publications du Cirad sur la thématique.

<http://www.cirad.fr/nos-recherches/axes-prioritaires/agriculture-environnement-nature-et-societes/questions-de-recherche>

ONG



Gret - Professionnels du développement solidaire >>>

Le site du Gret présente les thèmes et les pays d'activité du Gret, et recense les publications du Gret (recherche, capitalisations, plaidoyer). Pour lutter contre la pauvreté, le Gret souhaite promouvoir une agriculture plus juste sur le plan social avec des modes de productions durables et respectueux de l'environnement. Il met en œuvre des projets de développement axés sur l'appui aux agricultures familiales, en Asie du Sud-Est, à Madagascar, en Afrique et en Amérique du Sud. Son approche tient compte de la nécessité de promouvoir des modèles agricoles plus productifs mais également plus économes en intrants extérieurs, notamment chimiques. Elle est fondée à la fois sur l'amélioration des méthodes de production agricole et d'élevage, la diversification et l'amélioration de la productivité.

<http://www.gret.org/themes/developpement-agricole-et-securite-alimentaire/>

ONG



Agronomes et vétérinaires sans frontières (AVSF) >>>

AVSF travaille notamment à améliorer la gestion des ressources naturelles, ainsi que la productivité et la durabilité des systèmes d'élevage et de culture dans les pays du Sud (via l'intégration agriculture-élevage, l'agroécologie, etc.). Le site contient des informations sur les projets d'AVSF, ainsi que des publications (plaidoyer, capitalisations etc.)

<http://www.avsf.org/fr/index.php>

Plateforme de partage d'expériences



Ruralter >>>

Créé par AVSF, le programme RURALTER a pour origine une revue thématique du même nom sur le développement rural alternatif. Depuis, RURALTER s'est converti en un programme d'appui aux initiatives de capitalisation d'expériences et diffusion de méthodologies pour la formation des acteurs du développement rural. Initialement centré sur la région andine, le programme RURALTER a, depuis 2009, décidé d'étendre son action à tout pays en développement du Sud. La finalité du programme RURALTER est d'améliorer les pratiques des acteurs du développement rural, par la capitalisation, la construction et la diffusion de pratiques, méthodes et références technico-économiques qui soient utiles pour l'action, à partir d'expériences de terrain.

<http://www.ruralter.org/>

Exemples d'actions sectorielles

Projet de terrain



Gestion durable de la biodiversité agricole au Mali >>>

2009-2012, Cirad (cofinancement du Fonds français pour l'environnement mondial - FFEM)

Conjointement mis en œuvre par des institutions de recherche et des organisations paysannes maliennes, ce projet cofinance le volet : « **Amélioration de la productivité et durabilité des exploitations** » du projet d'Amélioration de la productivité, de la durabilité et de la compétitivité des systèmes d'exploitation de la zone cotonnière du Mali (PASE 2) financé par l'Agence Française de Développement (AFD). Il vise à intégrer aux activités de renforcement de la durabilité des systèmes d'exploitation la gestion de la biodiversité agricole et de la sélection variétale participative.

Il catalyse les efforts en cours pour favoriser l'émergence de nouvelles dynamiques favorables à la gestion *in situ* de l'agrobiodiversité. Il contribuera à la préservation de l'environnement mondial au titre du volet de la conservation de la biodiversité agricole et de son articulation avec l'adaptation aux changements climatiques.

Fort des acquis d'un projet du Fonds français pour l'Environnement Mondial (FFEM) antérieur (2002-2007) intitulé « Préservation de la biodiversité du sorgho au Burkina Faso et au Mali », ce projet entend innover par l'extension de l'approche de gestion et d'amélioration de la biodiversité agricole aux systèmes d'exploitation. En conséquence, et pour répondre aux attentes des organisations paysannes partenaires, la gamme des espèces étudiées est élargie au mil pour la création/sélection participative et, dans une moindre mesure, au fonio et au niébé, notamment pour la modélisation agronomique de l'adaptation des plantes au changement climatique.

Les zones maliennes concernées (« Mali Sud ») sont certes des zones cotonnières mais elles constituent également le principal grenier du Mali pour diverses cultures pluviales, en majorité vivrières. La conjoncture actuelle est marquée par une forte hausse du prix des denrées vivrières sur les marchés mondiaux et les marchés africains, hausse induisant un net regain d'intérêt pour la production locale de céréales (y compris des céréales traditionnelles destinées à la vente pour nourrir les populations urbaines). L'importance de l'enjeu du projet en matière de sécurité alimentaire est donc incontestable.

En revanche, les conditions économiques sont actuellement délicates pour le coton avec de faibles prix aux producteurs maliens et de fortes hausses du prix des engrais chimiques (les prix des engrais azotés sont très liés à ceux du pétrole). Les superficies en coton ont fortement régressé et, dans les zones de « Mali Sud », la recherche d'une diversification des cultures (et des revenus) est partout notée.

<http://www.cirad.bf/fr/pase2-ffem.php>

Voir en particulier le diaporama de présentation du projet :

http://www.cirad.bf/fr/anx/ccn081205_video01.php

Bulletin



Agriculture et alimentation >>>

Bulletin de liaison de Centraider, Coopération et solidarité internationale, n°27, novembre 2010, 16 pages

Ce bulletin est dédié à la lutte contre l'insécurité alimentaire et à l'agriculture dans les pays en développement. Il donne la parole à des acteurs de la coopération et de la solidarité internationale. Il propose un panorama général des enjeux, puis décrit des expériences locales menées sur ce thème par les acteurs de la solidarité internationale en région centre. Il présente notamment un projet de ferme pilote à Guiè, au Burkina Faso, qui vise à promouvoir le développement du bocage sahélien afin de lutter contre la désertification, ainsi qu'à intégrer les problématiques environnementales dans les pratiques culturelles sahéliennes. Le bulletin présente aussi un projet en Bolivie, qui favorise les techniques agricoles traditionnelles respectueuses de l'environnement à travers la construction de « walipinas », des serres semi-souterraines.

http://www.centraider.org/dyn/agenda_centraider/bulletin_de_liaison/2010/centraider_bulletin_net.pdf

Projet de terrain



Indications Géographiques Protégés" au Cambodge

2007-2009, Cambodge, Gret (financement AFD)

Les Indications géographiques (IG) sont un signe de qualité permettant de valoriser les spécialités dont les caractéristiques spécifiques sont liées au territoire où elles sont produites. Ce dispositif permet de créer des « marques de territoire » permettant de valoriser les produits traditionnels de qualité au profit des producteurs ruraux.

Le projet consistait à apporter un appui à la mise en place d'indications géographiques et du Bureau des Indications Géographiques Protégées au Cambodge, via la mise en œuvre de deux indications géographiques pilotes.

Une étude de faisabilité de la mise en place d'Indications Géographiques au Cambodge a été réalisée en 2006. Cette étude portait sur 7 produits susceptibles d'être reconnus en Indication Géographique au Cambodge : le riz de Battambang, le sucre de palme de Kampong Speu, la soie de Phnom Srok, le hól de Takeo, le prahoc de Siem Reap, la cardamome de Pursat, le poivre de Kampot.

L'appui fourni dans le cadre du projet au ministère du Commerce concernait, d'une part, le fonctionnement du « Bureau des IG », structure comprenant des fonctionnaires du ministère du Commerce et du ministère de l'Agriculture, chargée de la gestion du dispositif IG au Cambodge, et d'autre part, la reconnaissance en IG de deux produits pilotes le sucre de palme de Kampong Speu et le poivre de Kampot. Ces deux IG ont été reconnues en avril 2010 par le ministère du commerce.

Les actions consistaient à apporter un appui aux producteurs pour l'amélioration et la gestion de la qualité des produits, par la diffusion de bonnes pratiques de fabrication, l'organisation de procédures de contrôle, et pour leur commercialisation par des circuits adaptés.

On notera en particulier la création de deux organisations interprofessionnelles de gestion des IG, constituées sur la base d'un processus participatif et inclusif et selon une approche concrète et fonctionnelle.

Un document d'information et de capitalisation de ce projet a été réalisé.

Il est disponible en anglais :

<http://www.gret.org/wp-content/uploads/09371.pdf>.

Il décrit comment l'établissement d'un contexte réglementaire et institutionnel favorable est indispensable afin de protéger les IG, puis s'intéresse à la constitution d'organisations interprofessionnelles de gestion des IG. Il explique ensuite les modalités de systèmes de certification et de contrôle, puis la question du positionnement des produits sur le marché. Enfin, il présente les perspectives futures pour le développement des IG au Cambodge.

Zoom sur l'agroécologie

Rapport institutionnel



Rapport sur l'agroécologie du Rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à l'alimentation >>>

Olivier De Schutter, Nations unies, 2010

Ce rapport annuel du Rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à l'alimentation, Olivier de Schutter, a été soumis au Conseil des droits de l'homme des Nations unies. Il se base sur des contributions d'experts de toutes les régions du monde et sur un séminaire d'experts sur l'agroécologie, réuni les 21 et 22 juin 2010. D'après le rapport, les rendements des activités existantes de production agroécologique ont connu une augmentation de 80% dans 57 pays en développement, dont une augmentation moyenne de 116% dans les pays africains. Le rapport estime que les petits agriculteurs pourraient doubler leur production en dix ans en utilisant l'agroécologie. Le document rappelle également que pour lutter efficacement contre la malnutrition, l'agriculture ne doit pas seulement relever le défi d'une augmentation de la production. Elle doit également limiter son impact sur les écosystèmes et le climat et permettre de lutter contre la pauvreté. Or, l'agroécologie permet non seulement le développement socio-économique des populations locales, mais aussi une meilleure adaptation au changement climatique. D'après l'auteur, l'agroécologie n'est pas suffisamment soutenue aujourd'hui, notamment dans les pays en développement. Les expériences actuelles se limitent au stade expérimental. Par conséquent, Olivier de Schutter appelle les Etats à intégrer l'agroécologie dans leurs stratégies de développement pour relever les défis de la sécurité alimentaire, de la lutte contre la pauvreté et du changement climatique.

http://www.srfood.org/images/stories/pdf/officialreports/20110308_a-hrc-16-49_agroecology_fr.pdf

Article de recherche



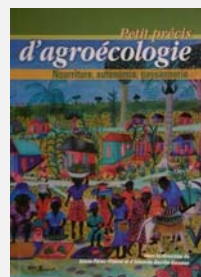
De la biodiversité à l'agroécologie. L'agriculture doit nourrir les Hommes, mais comment ? >>>

Jean-Pierre SARTHOU, présentation, Colloque Agroécologie, Albi, 2008, 2 pages

Cette présentation courte et pédagogique rappelle que pour fournir alimentation et avantages socio-économiques, l'agriculture doit reposer sur des processus biologiques se reproduisant dans des écosystèmes. L'auteur explique de manière simple les termes d'écosystèmes et d'agroécosystèmes et comment ils profitent à l'homme, notamment via l'agriculture qui y puise son énergie. Ensuite l'article s'intéresse au défi démographique : nourrir au moins 9 milliards d'individus à l'horizon 2050. L'auteur remarque que la croissance des rendements agricoles obtenue dans les pays développés jusqu'à aujourd'hui a oublié « d'intensifier un facteur de production essentiel, la biodiversité ». Il explique alors ce que pourrait apporter le recours plus systématique aux potentialités des processus écologiques pour améliorer les rendements de l'agriculture (par exemple, via des pratiques comme l'agroécologie, l'agroforesterie).

http://www.colloque-agroecologie-albi2008.org/IMG/pdf/De_la_biodiversite_a_l_agroecologie.pdf

Livre



Petit précis d'agroécologie : Nourriture, autonomie, paysannerie

Sous la direction de Silvia Pérez-Vitoria et d'Eduardo Sevilla Guzman, 2008

Cet ouvrage présente quelques-unes des dimensions de l'agroécologie tant au plan théorique qu'au plan pratique. La première partie rassemble des textes qui abordent les concepts qui fondent la démarche agroécologique tant au plan général, qu'au plan technique, économique, anthropologique et politique. La deuxième partie aborde des exemples concrets de mise en œuvre de l'agroécologie.

Fiche technique / plaidoyer



L'Agriculture et le développement rural durables (ARD) et l'agroécologie >>>

FAO, ARD, Document sur les politiques n°11, 2007, 4 pages

Cette fiche technique rappelle que dans plusieurs pays en développement, les petites agricultures familiales ne bénéficient pas de technologies agricoles modernes, telles que celles qui ont permis l'amélioration de la production agricole dans le reste du monde. C'est pourquoi il est nécessaire d'appuyer le développement pérenne des moyens d'existence de ces agriculteurs sur des pratiques alternatives, qui intensifient la production tout en préservant les ressources naturelles, la biodiversité et les savoirs traditionnels, indispensables à la survie de nombre d'entre eux. D'après cette fiche, l'agroécologie permet d'avoir une telle approche, et d'intégrer technologie et moyens adaptés aux réalités locales des petits agriculteurs des pays en développement. La fiche rappelle l'historique de l'émergence de l'agroécologie, et s'interroge tout particulièrement sur les options politiques pour en promouvoir le développement.

<ftp://ftp.fao.org/SD/SDA/SDAR/sard/SARD-agroecology%20-%20french.pdf>

Bulletin d'information



Agroécologie : Où en est-on ? >>>

Bulletin de synthèse Sécurité Alimentaire d'Inter-réseaux Développement Rural, n°2, septembre 2011, 8 pages

Inter-réseaux Développement rural est un réseau d'associations impliquées dans le développement rural dans les pays du Sud. Le réseau rappelle dans ce bulletin que les modèles d'agriculture industrielle ont atteint leurs limites et qu'il est temps d'investir dans des modèles plus durables à la fois sur les plans écologique, économique et social. La note définit et explicite le concept d'agro-écologie, aujourd'hui reconnu comme étant une solution d'avenir pour répondre au défi alimentaire à venir : nourrir 9 milliards de personnes en 2050, sans avoir à sacrifier les ressources naturelles de la planète. Ce bulletin de synthèse vise d'une part à recadrer les principaux défis alimentaires mondiaux actuels, à présenter les multiples facettes de l'agroécologie, et à en expliciter les principes et techniques phares qui font aujourd'hui leurs preuves. Il questionne également le concept d'agroécologie au regard des multiples vertus que la littérature lui confère, tout en relevant les principaux défis qu'il faudra surmonter pour en développer la diffusion à plus large échelle.

<http://www.inter-reseaux.org/bulletin-de-veille/article/bulletin-de-synthese-s-a-no2-agro>

Réseau



Groupe de travail sur la désertification >>>

Ce réseau réunit des acteurs de solidarité internationale mobilisés dans le domaine de la lutte contre la désertification et la dégradation des terres (ONG, des centres de recherche et des représentants des pouvoirs publics). Il mène des activités de plaidoyer, renforcement des capacités et transmission des savoirs. Le site centralise des ressources sur l'agroécologie (fiches projets, documents de plaidoyer, études, etc.).

<http://gtdesertification.org/>

Réseau professionnel



Réseau agroécologie, le réseau du semi sous couvert végétal (SCV) >>>

Ce site orchestré par le Cirad donne des informations sur le Réseau Agroécologie. C'est un réseau :

- d'information sur les activités du Cirad en matière d'agroécologie ;
- de suivi et de pilotage d'un projet de développement multi-partenaire et multi-site : le Programme d'actions multi pays en agroécologie (PAMPA) ;
- de liens vers les autres sites concernant l'actualité de l'agroécologie dans le monde ;
- de recherche bibliographique ;
- de partage et d'échange d'information scientifique et technique.

<http://agroecologie.cirad.fr/index.php/agroecologie>

Exemples de pratiques agroécologiques

Capitalisation Agroécologie à Madagascar >>>



AVSF, Ruralter, 2011

AVSF coopère depuis 2002 pour la promotion de l'agroécologie avec des communautés et organisations paysannes malgaches. Ce document présente une analyse des résultats de ce travail, avec une réflexion sur les conditions d'adoption paysanne de différentes techniques dites "agroécologiques" : semi sous couvert végétal, agroforesterie et bandes enherbées, intégration agriculture-élevage, système de riziculture intensive ou améliorée, etc.). Il débouche sur des recommandations méthodologiques quant aux modalités d'accompagnement des familles paysannes et de leurs organisations en vue d'une intensification agroécologique. Cela peut se faire par une meilleure prise en compte des pratiques actuelles et des stratégies paysannes dans leurs exploitations et sur leurs territoires. Pour les paysans malgaches comme pour de nombreuses agricultures paysannes du monde, l'agroécologie n'est en effet pas une nouveauté.

<http://www.ruralter.org/index.php?view=article&catid=25%3Aactualites&id=341%3Aagroecologie-a-madagascar&format=pdf&lang=fr>

Thème 5

Forêts et énergie

Cette thématique recense des ressources sur la préservation des forêts, en lien avec la biodiversité, la lutte contre la pauvreté et le développement. Les forêts sont les premiers habitats de biodiversité : elles abritent 80% de la biodiversité terrestre, dont 50 à 75% dans les forêts tropicales humides, et 30% uniquement dans les forêts du Bassin du Congo.

Les écosystèmes forestiers fournissent des services indispensables, tels que la séquestration de carbone, le recyclage des nutriments et la protection des bassins versants. A travers ces services écosystémiques, la foresterie représente un secteur essentiel pour l'économie nationale de nombreux pays en développement et pour la subsistance de 1,6 milliards de personnes qui en dépendent.

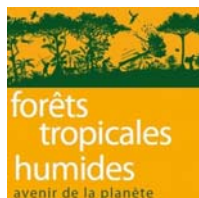
Les forêts permettent aussi à 2 milliards de personnes d'accéder à de l'énergie pour se chauffer, cuisiner etc. Le bois (la dendroénergie) est en effet la principale source d'énergie dans les pays en développement, et 50% du bois exploité aujourd'hui l'est pour fournir de l'énergie. A l'échelle mondiale, le bois demeure la source d'énergie renouvelable la plus importante : il couvre 9% des besoins énergétiques de l'humanité, soit l'équivalent de toutes les autres sources d'énergies renouvelables réunies (hydraulique, géothermique, solaire, biogaz, biocarburant).

Dans le contexte d'une prise de conscience internationale de la nécessité de lutter contre le changement climatique, l'érosion de la biodiversité et la pauvreté, la préservation des forêts est désormais placée sous le feu des projecteurs.

Les ressources listées dans ce sous-thème illustreront ces liens multiples entre secteur forestier, lutte contre la pauvreté et protection de la biodiversité. Elles renvoient à des rapports de référence, des articles grand public et de recherche, des outils didactiques (quiz, vidéos), et des études de cas et descriptions de projets.

Références

Exposition pédagogique



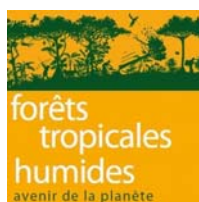
Les forêts tropicales humides, avenir de la planète >>>

Exposition réalisée par le Cirad et l'IRD avec le soutien de l'Institut français et du ministère français des Affaires étrangères et européennes.

Cette exposition de 23 panneaux, réalisée pour l'année internationale de la biodiversité, emmène le visiteur au cœur des forêts d'Afrique centrale, d'Asie du Sud-Est, et d'Amérique latine. Ces panneaux thématiques, illustrés de photographies, expliquent ce qu'est une forêt, pourquoi ce sont de hauts lieux de la biodiversité, quels sont les services qu'elles nous rendent, quels sont les impacts de l'exploitation, comment les protéger, quels sont les liens avec le climat etc.

Voir en particulier le **panneau 7 « Haut lieu de la biodiversité » >>>**
<http://www.cirad.fr/publications-ressources/science-pour-tous/expositions/les-forets-tropicales-humides-avenir-de-la-planete/les-forets-tropicales-humides-avenir-de-la-planete>

Quiz

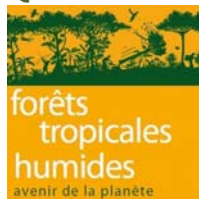


Qu'est-ce qu'une forêt tropicale ? Testez vos connaissances sur les Forêts tropicales humides, avenir de la planète >>>

Quiz réalisé dans le cadre de l'exposition "Forêts tropicales humides, avenir de la planète", conçu par le Cirad et l'IRD.

Ce quiz de dix questions permet d'apprendre de manière ludique les principaux enjeux concernant la préservation des forêts tropicales : la définition d'une forêt, types de forêts, les causes de la déforestation, les lieux de la déforestation, les moyens de lutter contre la déforestation, etc.
<http://www.cirad.fr/var/cirad/storage/original/application/2be239f7290e37ce6643b3bacbde47ff.swf>

Quiz



Les services et produits rendus par les forêts tropicales. Testez vos connaissances sur les forêts tropicales humides, avenir de la planète >>>

Quiz réalisé dans le cadre de l'exposition "Forêts tropicales humides, avenir de la planète", conçu par le Cirad et l'IRD.

Ce quiz de dix questions permet de se familiariser de manière ludique avec le concept de services rendus par les écosystèmes et les forêts, et de prendre conscience de la nécessité de protéger ces écosystèmes forestiers, images et chiffres clés à l'appui. Pour chaque question, la réponse correcte est expliquée à l'aide d'exemples concrets.
<http://www.cirad.fr/var/cirad/storage/original/application/f8bae93f529419ed170055b2ae3ed2a0.swf>

Vidéo



Vidéo de sensibilisation sur l'importance des forêts, réalisée pour l'année internationale des forêts >>>

FAO, Rome, 2011 ; 0 : 31 minutes

Cette vidéo très courte résume les enjeux actuels autour de la préservation des forêts, notamment dans les pays en développement, et appelle l'ensemble des acteurs concernés (gouvernements, ONG, populations etc.) à mieux gérer, planter et protéger les forêts de la planète.

http://www.youtube.com/watch?v=OSIBcv9UDEo&feature=player_embedded

Rapport institutionnel



La Situation des forêts du monde 2011 >>>

FAO, Rome, 2011

La Situation des forêts du monde est un rapport majeur, publié tous les deux ans par la FAO. Dans cette édition 2011, la FAO décrit d'abord l'état des ressources forestières dans les différentes régions du monde. Ensuite, le rapport s'intéresse à l'industrie forestière, et notamment aux forces présentes et futures qui pourront permettre un développement durable de cette industrie. Il analyse ensuite le rôle des forêts dans l'adaptation au changement climatique (capacité des sociétés et des écosystèmes à faire face aux effets néfastes actuels et futurs du changement climatique). Cette partie traite également de la propriété du « carbone forestier », un enjeu majeur dans le cadre du mécanisme international « REDD+ » (pour Réduction des émissions issues de la déforestation et augmentation du CO₂ stocké dans les forêts). Le dernier chapitre couvre la question de la valeur locale des forêts. Il met en lumière l'importance des forêts pour les moyens d'existence des populations locales, à travers une étude des savoirs traditionnels, de la gestion forestière communautaire, du rôle des petites et moyennes entreprises forestières et de la valeur non monétaire des forêts.

Rapport intégral : <http://www.fao.org/docrep/013/i2000f/i2000f00.htm>

Résumé : <http://www.fao.org/docrep/013/i2000f/i2000f00.pdf>

Revue internationale, Photos



Année internationale des forêts 2011 : Célébrez les forêts tous les jours >>>

Numéro spécial photographique, Unasylyva, Volume 62/237, FAO, Rome, 2011

Unasylyva est la revue internationale sur les forêts et les industries forestières de l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation. Ce numéro reprend le thème de l'Année internationale des forêts : « Des forêts pour les populations » et montre le rôle important qu'elles jouent dans presque toutes les activités humaines, en publiant un ensemble de photographies. Celles-ci montrent le lien entre les forêts et les objectifs célébrés lors de dizaines de Journées internationales (par exemple, la Journée mondiale de la paix, la Journée internationale de la femme, ou encore la Journée des droits de l'homme). C'est une façon d'illustrer toutes les fonctions que remplissent les forêts. Certaines photos mettent en évidence les actions de la FAO et de ses partenaires, d'autres viennent d'organismes dont les activités sont moins systématiquement reliées à la foresterie (par exemple, l'Organisation internationale pour les migrations). Une partie de ce corpus photographique est dédiée au développement socio-

économique et à la lutte contre la pauvreté.

<http://www.fao.org/docrep/013/i2015f/i2015f00.htm>

Rapport institutionnel



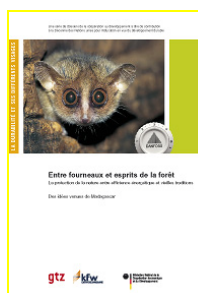
Les forêts et l'énergie. Questions principales >>>

Etude Forêts n°154, Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO), Rome, 2008, 82 pages

Les forêts constituent la première source d'énergie pour la majeure partie de l'humanité. Cette étude présente d'abord les tendances actuelles de l'offre et de la demande énergétiques dans le monde, en particulier pour les énergies renouvelables et la dendroénergie (issue du bois). Elle pose d'emblée les questions qui se posent à l'humanité pour faire face à ses besoins énergétiques futurs. Puis l'étude effectue un état des lieux de la production bioénergétique, à la fois de combustibles ligneux solides et de biocombustibles liquides. Dans la troisième partie, le rapport analyse la contribution de la dendroénergie à la demande future d'énergie. Enfin, elle évalue les avantages et les risques d'un accroissement de l'utilisation des bioénergies, à la fois du point de vue de la lutte contre la pauvreté (prix, emploi), et du point de vue environnemental. L'étude propose enfin un ensemble d'options politiques et conclut sur des recommandations.

<ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/010/i0139f/i0139f00.pdf>

Brochure, Capitalisation



Entre fourneaux et esprits de la forêt. La protection de la nature, entre efficacité énergétique et vieilles traditions >>>

GTZ (nouvellement GIZ), KfW, collection « La durabilité et ses différents visages »

A Madagascar, la demande importante en charbon de bois et le défrichage d'immenses surfaces forestières qui en résultent mettent les écosystèmes et les habitats naturels d'une biodiversité extrêmement riche en péril. La déforestation menace le potentiel de développement de Madagascar. Cette brochure montre sous une forme concrète comment on peut protéger la nature et la préserver pour les générations futures grâce à une meilleure efficacité énergétique et en faisant revivre les traditions locales. Elle décrit des pratiques malgaches favorisant une gestion sensible et durable du cadre de vie naturel.

[http://www.conservation-](http://www.conservation-developpement.net/Projekte/Nachhaltigkeit/CD2/Madagaskar/Broschuere/Madagaskar_fr.pdf)

[develop-](http://www.conservation-developpement.net/Projekte/Nachhaltigkeit/CD2/Madagaskar/Broschuere/Madagaskar_fr.pdf)

[ment.net/Projekte/Nachhaltigkeit/CD2/Madagaskar/Broschuere/Madagaskar_fr.pdf](http://www.conservation-developpement.net/Projekte/Nachhaltigkeit/CD2/Madagaskar/Broschuere/Madagaskar_fr.pdf)

Vidéos



Une vérité opportune : Les forêts et le changement climatique >>>

FAO, Rome, 2008, 17 : 00

Cette présentation sur vidéo produite par la FAO et la Commission des forêts du Royaume-Uni, souligne l'importance de renverser la tendance à la perte de forêts, notamment du point de vue de la lutte contre le changement climatique. L'élimination et à la dégradation continues des forêts sont responsables du cinquième des émissions de gaz à effet de serre de la planète, soit plus que n'en produit le secteur des transports dans le monde. La présentation explique que l'on peut combattre le changement climatique en conservant et en gérant durablement les forêts existantes, en s'attaquant

aux causes de la déforestation et en plantant de nouvelles forêts. Elle préconise l'utilisation du bois comme source d'énergie renouvelable et comme matière première, montrant que les produits ligneux emmagasinent le carbone pendant toute la durée de leur vie, jusqu'au moment où ils se décomposent ou sont brûlés. Une partie sur l'adaptation au changement climatique explique comment le changement climatique nuira à la santé et à la composition des forêts; elle souligne l'importance de s'adapter et de planifier à l'avance nos actions pour affronter ces changements. Avec des images percutantes et un langage simple, cette vidéo informative est adaptée aux écoles, aux salles de conférence et à des projections individuelles par tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de la planète.

<ftp://ext-ftp.fao.org/FO/Reserved/MM/VeriteOpportuneFrancais.wmv>

Document de plaidoyer



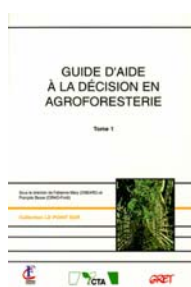
Brésil : forêts menacées, populations en danger >>>

Jean-François Kibler, Gret, 2011

Ce document, sous-titré « Assez d'impunité ! Pour une gestion durable des forêts par et pour ses habitants » réagit face aux débats actuels sur la réforme du code forestier brésilien. Alors que le projet de loi doit encore passer au Sénat, le Gret, qui agit au Brésil depuis 1989 pour une gestion durable des forêts par ses habitants, revient sur cette situation dénoncée par ses partenaires de la société civile brésilienne. Les taux de déforestation en Amazonie brésilienne sont de nouveau en hausse, en rupture avec la réduction progressive réalisée ces dernières années. Des menaces continuent de peser sur tous ceux qui s'opposent à la mise en coupe de l'Amazonie au profit des grands propriétaires latifundistes de bétail ou, plus récemment, de la production mécanisée de soja. Cette déforestation enrichit au passage les entreprises qui pillent la forêt en produisant du bois illégal. Cette recrudescence du déboisement et des violences rurales correspond aux derniers mois de négociations qui ont précédé l'adoption par le Congrès brésilien, le 25 mai, du projet de loi 1876/1999 modifiant le Code forestier national. Ces évolutions envoient des signaux inquiétants, qui « récompensent » les contrevenants à la loi et fragilisent la protection d'aires sensibles de la forêt et de la biodiversité qu'elle abrite. Le Gret et ses partenaires appellent à une prise de conscience par le gouvernement de la nécessité de continuer de lutter contre la déforestation de manière efficace et équitable.

http://www.gret.org/wp-content/uploads/article_forets-bresil_jfk_210711_vf.pdf

Guide pratique



Guide d'aide à la décision en agroforesterie (tomes I et II)

Ouvrage collectif en 2 tomes, sous la direction de Fabienne Mary (Cnearc) et François Besse (Cirad-Forêt), Gret, Ministère de la coopération, Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA), Paris, 1996, 301 pages

Le **tome I** du Guide d'aide à la décision en agroforesterie fait le point sur ce qu'est l'agroforesterie et sur ses usages. Il passe en revue le cheminement d'une intervention en agroforesterie, du diagnostic à l'évaluation en passant par le choix des techniques et la production du matériel végétal. Il examine également les principales approches méthodologiques utilisées en

agroforesterie, ainsi que les liens de l'agroforesterie avec la recherche. Il est complété par un **tome II** composé de fiches techniques qui exposent les principales techniques de collecte des données nécessaires à l'élaboration d'un diagnostic et d'un cahier des charges. Elles présentent également les outils de conduite d'un projet, de l'organisation à la gestion, de la communication au choix des espèces.

Centres de ressources

Site institutionnel documentaire



Site de la FAO pour l'Année internationale des forêts >>>

La FAO participe à l'organisation de l'Année internationale des forêts. Ce site permet de prendre connaissance de ce qui a lieu dans le secteur forestier et fournit des informations et des ressources sur la thématique. Il propose une liste d'évènements proposés dans le cadre de l'Année internationale des forêts dans les pays membres de la FAO. Il met également à disposition des internautes une boîte à outils qui résume les messages clés, propose des modèles de diffusion, des matrices pour les diagrammes, des photos, des vidéos et tout autre matériel permettant à ceux qui le souhaitent d'organiser leurs propres activités Forêts 2011. Enfin, des liens sont affichés qui mènent vers les publications les plus récentes de la FAO dans le domaine forestier.

<http://www.fao.org/forestry/iyf2011/fr/>

Organisation internationale



Site de la FAO sur les Forêts >>>

Ce site de référence de la FAO contient des explications et des ressources essentielles sur les questions globales sur lesquels la FAO travaille dans le domaine de la protection des forêts : changement climatique, bioénergie, évaluation des ressources forestières dans le monde. Ces questions se déclinent en programmes d'activités (Forêts et populations, Forêts et environnement, Politiques et gouvernance, etc.) sur lesquelles de nombreuses informations sont également disponibles. Des informations sont également données sur des initiatives qui visent à protéger et gérer durablement les ressources forestières dans le monde. Enfin, le site contient une base de données sur les forêts.

<http://www.fao.org/forestry/fr/>

Consulter en particulier la page du site sur la bioénergie, qui comprend toutes les publications de référence de la FAO sur cette question.

<http://www.fao.org/forestry/energy/fr/>

Campagne ONG



Découvrez l'impact de votre consommation sur la forêt : campagne Protège la forêt.com >>>

Cette campagne lancée par le WWF vise à sensibiliser le grand public, et en particulier les consommateurs, sur l'impact de certains produits phares sur les forêts et la biodiversité, notamment dans les pays en développement. Pour chaque produit (papier, soja, or, huile de palme, bois), le site propose des ressources, rapports, explications.

www.protegelaforet.com/

Ce site permet aussi de trouver des informations sur les moyens d'agir. **Télécharger les différents rapports de la campagne** sur les impacts de la consommation de ces produits sur la biodiversité, le climat et les populations des pays en développement forestier :

- Rapport sur l'impact de la production d'huile de palme : www.protegelaforet.com/sites/default/files/FICHE_HDP_BD_PC.pdf
- Rapport sur l'impact de la production de papier : www.protegelaforet.com/sites/default/files/FICHE_PAPIER_PC.pdf
- Rapport sur l'impact de la production de soja : www.protegelaforet.com/sites/default/files/FICHE_SOJA_PC.pdf

Réseau

La forêt tropicale humide nous est vitale >>>

Site du Groupe de travail Forêt amazonienne : un programme franco-brésilien pour la gestion forestière durable en Amazonie

Ce Groupe de travail a été constitué en 2000 afin de promouvoir et valoriser la gestion forestière durable en Amazonie. Il regroupe des acteurs publics (ministères, collectivités territoriales), des ONG (notamment WWF, Gret, Amis de la Terre) et des entreprises.

www.bois-amazonien.org/foret/role.htm

Ministère

Ministère de l'Écologie sur les Forêts >>>



Ce site présente les enjeux internationaux et nationaux de protection des forêts et de la biodiversité dans les forêts. Il expose aussi les activités de la France à l'occasion de l'année internationale des forêts (2011). L'onglet « [Les forêts à l'international](#) » est particulièrement intéressant. Il explique :

- [Quelles sont les causes de la déforestation et de la dégradation des forêts ?](#)
- [Quels sont les grands engagements et cadres de discussion internationaux dans le domaine de la forêt ?](#)
- [Les actions menées par l'Agence Française de Développement dans le bassin du Congo](#)
- [Lutte contre la déforestation : le programme REDD+](#)
- [L'action de l'AFD et du FFEM pour les forêts](#)
- [Lutter contre le commerce illégal du bois](#)

www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-forets-.html

Recherche

Site du Cirad sur la biomasse énergie >>>



Le Cirad possède une unité de recherche spécialisée dans la recherche de réponses aux difficultés d'approvisionnement énergétique dans les pays en développement. Cette unité étudie et met en place des procédés adaptés à chaque contexte et à la disponibilité de la biomasse locale. Ses recherches concernent les procédés de valorisation thermo-chimique de biomasses pour la production de combustibles, la génération d'électricité décentralisée ou encore la production de biocarburants, avec le souci de minimiser l'impact des procédés sur le milieu naturel.

- <http://www.cirad.fr/nos-recherches/unites-de-recherche/biomasse-energie>
- <http://www.cirad.fr/nos-recherches/axes-prioritaires/biomasse-energie-et-societes-du-sud/questions-de-recherche>
- **Site de l'unité de recherche:** http://www.cirad.fr/ur/biomasse_energie

Exemples d'actions sectorielles, capitalisations

Gestion durable des ressources forestières

Appui technique



Projet Frontières Forestières

Gret, 2009-2012, Brésil (financement Union européenne)

L'objectif global de ce projet est la réduction du rythme de défrichement de l'Amazonie brésilienne, et spécifiquement, dans deux régions de l'Arc de défrichement de l'Amazonie brésilienne. Il vise à atteindre plusieurs objectifs :

- Améliorer la cohérence des politiques publiques mises en œuvre au niveau territorial, notamment les politiques foncières, de colonisation agricole, et environnementales ;
- Renforcer les organisations et les communautés des fronts de défrichement de l'Amazonie brésilienne, de façon à améliorer leur contrôle sur leurs terres et ressources naturelles, et leur participation effective aux espaces publics de formulation de politiques, incluant le macro-zonage territorial ;
- Diffuser des alternatives d'utilisation durable des terres agricoles et des ressources forestières en direction des populations et communautés des fronts de défrichement de l'Amazonie brésilienne.

Appui technique



Renforcement des organisations sociales de base forestière dans la région Est de l'Amazonas

Gret, 2010-2012, Brésil (financement : Union européenne)

Objectifs

Renforcer les capacités collectives des organisations pour défendre et consolider leurs intérêts sociaux et économiques dans la formulation et la mise en œuvre de la politique forestière dans l'Etat de l'Amazonas

Activités

- Formation de leaders
- Création et animation de « forums forestiers »
- Appui aux associations pour consolider les filières de produits de la forêt
- Démarrage d'une unité d'informations et services forestiers

Résultats attendus

- 24 leaders de la région Est de l'Amazonas, formés et/ou avec des capacités renforcés pour appuyer les organisations de base, défendre les intérêts des organisations, et dialoguer avec les pouvoirs publics dans la mise en œuvre des politiques publiques
- 2 Forums régionaux de discussion permettant aux organisations d'échanger leurs expériences, des connaissances et des services ; de débattre des politiques publiques ; et d'élaborer des propositions concrètes soumises aux pouvoirs publics locaux et de l'Etat

- Un Forum au niveau de l'Etat pour discuter les politiques publiques; (2) 12 Organisations sociales de base forestière renforcées dans leurs capacités de fonctionnement, administration, représentation, élaboration et gestion de projets, et contributions pour viabiliser des activités forestières rentables
- Une unité de services aux organisations sociales de base forestière de l'Amazonas (en cours de montage ou pérennisation)

Gestion durable des ressources forestières et bois-énergie

Bulletin

Energies durables, exemples d'actions



Bulletin de liaison de Centraider, Coopération et solidarité internationale, n°28, mai 2011, 9 pages

Ce bulletin s'intéresse aux enjeux des énergies renouvelables. Ce bulletin donne la parole à des acteurs de la coopération décentralisée et de la solidarité internationale, qui décrivent plusieurs expériences locales d'accès aux énergies renouvelables dans les pays en développement. Le document présente notamment une association, Yasagu, qui met en œuvre des micro-projets de multiplication de sources d'énergie au Mali, afin de créer des alternatives au bois de chauffe pour lutter contre la déforestation.

http://www.centraider.org/dyn/agenda_centraider/bulletin_de_liaison/2011/centraider_bulletinmai2011_net.pdf

Projet de terrain

Projet d'économie de bois énergie au Cambodge



Geres, depuis 1997

Depuis 1997, le GERES conduit un programme de préservation de la biomasse au Cambodge. Ce projet s'appuie sur la production et la diffusion de foyers et de foyers améliorés économes en bois, le NLS (*New Lao Stove*). Conçus en partenariat avec des associations locales et fabriqués artisanalement, ces foyers améliorés remplacent progressivement les foyers traditionnels. Ils économisent jusqu'à 35% (en laboratoire) de bois ou de charbon de bois et l'investissement consenti par les familles cambodgiennes est amorti en moins de 3 mois. Depuis le début du programme, 850 000 foyers améliorés ont été diffusés. Près de 30 centres de production ont été créés, soit plus d'une centaine d'emplois directs, autour desquels une filière économique s'est développée, faisant vivre des milliers d'artisans, de distributeurs et de vendeurs. Aujourd'hui, on compte plus de 250 000 ménages équipés du New Lao Stove.

Impacts environnementaux

- Préservation du climat : 190 000 tonnes d'équivalent CO2 évitées en 2008,
- Lutte contre la déforestation : préservation de 240 000 tonnes de bois entre 2003 et 2007,
- Lutte contre la désertification : par la promotion d'équipements domestiques performants.

Impacts économiques

- Création d'emplois dans les filières de production locales,
- Gain de temps sur la collecte du bois qui permet de développer d'autres activités économiques,
- Réduction de la consommation de bois qui permet de faire des économies sur les dépenses.

Impacts sociaux

- Amélioration de l'hygiène domestique et sanitaire par la réduction des émanations intérieures de fumées nocives.
- Diminution de la pénibilité du travail des femmes et des enfants liée à la collecte de bois.

Voir la vidéo du projet : <http://www.co2solidaire.org/projets/43-1-projet-cambodge/225-video-cmb>

Voir le site du Geres-Cambodge (en anglais) : <http://www.geres-cambodia.org/>

Thème 6

Tourisme et biodiversité

Le tourisme est très souvent lié à l'existence d'une biodiversité riche : parcs naturels, aires protégées, montagnes vierges, plages et îles, faune et flore sauvages, ou paysages exceptionnels. Les pays en développement concentrent une part essentielle de la diversité biologique terrestre. La majorité des pays dits de « méga-diversité » sont des pays en développement, qui accueillent plus de 5 millions de touristes chaque année (Afrique du Sud, Pérou, Mexique, Brésil). Ainsi, le tourisme est un secteur économique qui peut continuer de se développer et de contribuer de manière significative au développement des pays du Sud.

Cependant, le tourisme a de nombreux impacts sur l'environnement, et en particulier la biodiversité : parfois positifs (par exemple, la pérennisation d'aires protégées), ces impacts ont été largement négatifs. Pollution, surexploitation des ressources naturelles, érosion due à la sur-fréquentation, destruction d'habitats sont autant d'impacts qu'on recense fréquemment dans les zones qui ont connu un fort développement touristique. De même, le développement du tourisme dans certains pays du Sud s'est parfois fait sans profiter au développement des populations locales. Pourtant, sans prise en compte des questions de lutte contre la pauvreté et de protection de l'environnement, le développement du tourisme ne peut être durable. Il faut donc promouvoir un tourisme qui permette non seulement de créer des sources de revenu pour les plus pauvres, mais aussi de valoriser et de protéger la biodiversité. Face à ce constat, le tourisme d'aventure et de nature, le tourisme durable et solidaire, ou l'écotourisme, attire un nombre croissant de visiteurs depuis plusieurs années. Les principes du tourisme durable ont été arrêtés par l'Organisation mondiale du Tourisme dès 1988 : le tourisme durable se définit comme une façon de gérer « toutes les ressources permettant de satisfaire les besoins économiques, esthétiques et sociaux et de préserver l'intégrité culturelle, les écosystèmes, la biodiversité et les systèmes de soutien de la vie ».

Les ressources présentées dans cette sous-partie expliquent les liens entre tourisme, développement et lutte contre la pauvreté. Elles évaluent le potentiel du tourisme en tant qu'outil de protection de la biodiversité et de développement local. Ces ressources contiennent aussi des guides pratiques et illustrations de projets d'écotourisme dans les pays en développement.

Références

Livre **Tourisme durable dans les Suds ?**



Sous la direction de Géraldine Froger, Coll. « Ecopolis », Editions Peter Lang, Bruxelles, 2010

Cet ouvrage interroge les diverses déclinaisons du tourisme durable dans les pays du Sud et nous convie à une réflexion critique sur leurs mises en pratique et leurs effets, en particulier en Afrique et en Amérique latine. Dans les pays en développement, les relations entre tourisme et développement durable font l'objet d'une vive controverse. Ce secteur revêt une importance économique particulière, et présente souvent un fort taux de croissance. Cependant, son développement peut s'accompagner d'effets environnementaux et sociaux néfastes. Sous quelle(s) forme(s) peut s'opérer un tourisme répondant aux exigences du développement durable ? Comment les représentations et les pratiques des diverses formes de tourisme relevant d'un « tourisme durable » se sont-elles imposées et se traduisent-elles dans les pays du Sud ? Quelles en sont les opportunités et les limites ?

Brochure **Biodiversité : un atout clé pour le tourisme des pays en développement >>>**



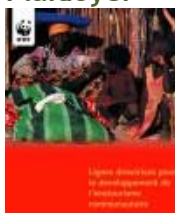
Convention sur la diversité biologique

Secrétariat de la CDB, Montréal

Cette brochure vise à sensibiliser les professionnels du tourisme à la protection de la biodiversité. Elle expose brièvement pourquoi la conservation de la biodiversité est importante pour le secteur touristique, ce qu'est le tourisme durable, et quels sont les outils qui existent pour les professionnels de l'industrie. Elle cite également un certain nombre de ressources utiles et d'ouvrages de références.

<http://www.cbd.int/doc/publications/development/brochure-tourism-fr.pdf>

Lignes directrices, Plaidoyer **Lignes directrices pour le développement de l'écotourisme communautaire >>>**



WWF International, Gland, Juillet 2001, 26 pages

Ces 12 lignes directrices, proposées par le WWF comme référentiel de réflexion pour ses équipes de terrain, identifient certains principes généraux et mettent l'accent sur des considérations pratiques relatives à l'écotourisme communautaire. Ces lignes directrices ne sont pas un manuel pratique détaillé mais plutôt un ensemble de questions et de sujets à examiner et à soulever par la suite en tenant compte du contexte local. Les lignes directrices ont été regroupées en quatre parties qui se rapportent aux différentes étapes d'initiatives d'écotourisme communautaire :

- Examiner les opportunités, la pertinence de la mise en place d'un projet ou d'une composante d'écotourisme ;
- Planifier l'écotourisme avec les communautés et les autres parties prenantes ;
- Développer des projets viables d'écotourisme basés dans les communautés ;
- Renforcer les avantages pour la communauté et pour l'environnement.

<http://www.icrtourism.org/Publications/WWF2fre.pdf>

Guide Pratique

Le tourisme pour la nature et le développement. Présentation d'un kit de bonnes pratiques à l'attention des planificateurs et des professionnels du tourisme >>>



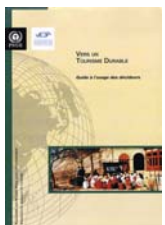
Groupe de travail international sur le développement du tourisme Durable, CBD, Ministère français des affaires étrangères et européennes (MAEE), Pnud, Organisation mondiale du tourisme (OMT)

Cette fiche présente un guide pédagogique de bonnes pratiques disponible uniquement en anglais, élaboré par les membres de la Convention sur la diversité biologique, en partenariat avec le PNUD et l'Organisation mondiale du tourisme (OMT). Ce kit fournit des conseils pratiques aux gouvernements, agences de développement, entreprises et ONG qui œuvrent pour que préservation de la biodiversité aille de pair avec les objectifs de réduction de la pauvreté. Il n'entend pas servir de manuel sur la planification du tourisme durable ni dispenser une formation pas à pas sur l'élaboration d'un plan de tourisme. Il existe en la matière de nombreux ouvrages de référence, programmes de formation et outils de formation à distance. Ce kit met en évidence les rapports entre développement du tourisme, préservation de la diversité biologique et développement / réduction de la pauvreté. Il informe sur les divers outils de promotion du tourisme durable qui ont été testés dans le monde entier et se sont montrés bénéfiques envers la biodiversité et le développement. Ces outils sont à disposition en consultant les références et sources complémentaires.

http://www.unep.fr/scp/tourism/activities/taskforce/pdf/fact%20sheets%20pdf/French/fran%E7ais_FS_toolkit.pdf

Guide Pratique

Vers un Tourisme Durable: Guide a l'usage des décideurs >>>



Ce Guide offre aux gouvernements des pistes afin de rendre le tourisme plus durable. Il propose douze objectifs clés pour mettre en place un tourisme durable et indique comment les traduire dans des politiques, en décrivant les structures de collaboration et les stratégies nécessaires aux niveaux national et local. Il identifie également plusieurs façons d'influencer le développement et la gestion des entreprises touristiques ainsi que les activités des touristes. Pour cela, il présente un ensemble d'outils qui peuvent être utilisés par les gouvernements, de l'aménagement du territoire aux mesures économiques en passant par l'utilisation de système de certification et d'indicateurs. Il s'appuie sur des expériences pratiques et est illustré par de nombreux exemples et études de cas en provenance du monde entier.

<http://www.unep.fr/scp/publications/details.asp?id=DTI/0819/PA>

Synthèse de conférence

Relever le défi de la biodiversité : Le tourisme durable >>>

Cycle de conférence 2008 « Relever le défi de la biodiversité », Ministère de l'Ecologie, du développement durable et de l'Aménagement du territoire et Institut de formation de l'environnement, Paris, 2008



Cette conférence a voulu définir ce qu'est le tourisme responsable en s'interrogeant sur la manière de gérer la montée des flux tout en cherchant à minimiser leurs impacts, voire éventuellement à les mettre au service de la biodiversité. Gilles Boeuf, directeur scientifique du Muséum national d'histoire naturelle propose une présentation générale sur la problématique de la biodiversité et sur ses liens avec celle du tourisme. Pascal Languillon, directeur

de l'Association française d'écotourisme, association qui entend protéger l'environnement par le tourisme, explique comment réussir une telle démarche, ou en prendre la direction. Julien Buot, coordinateur de l'ATES, Association pour le tourisme équitable et solidaire effectue la dernière présentation de cette conférence.

http://www.ifore.ecologie.gouv.fr/_upload/942.pdf

Livre **Du tourisme durable au tourisme équitable, Quelle éthique pour le tourisme de demain ?**



Bernard Schéou, De Boeck, Paris, 2009, 311 pages

Cet ouvrage, en reliant le questionnement éthique - tant classique que moderne - aux préoccupations croissantes des sociétés humaines en faveur du développement durable et de l'éthique des affaires, offre une perspective permettant de dresser un panorama du contexte éthique dans lequel s'inscrit et va s'inscrire le tourisme de demain. Il présente les grandes infractions éthiques que l'on peut constater dans le secteur du tourisme, mais aussi les cadres déontologiques que se sont fixés les acteurs du tourisme, et en analysant les différentes initiatives en faveur d'autres pratiques touristiques, il souhaite amener tous les acteurs concernés par le phénomène touristique à se remettre en cause. Voici un ouvrage indispensable pour comprendre les défis auxquels le secteur du tourisme doit et devra faire face à l'avenir et inédit de par l'importance, pourtant capitale, accordée par l'auteur aux fondements philosophiques de l'éthique.

Article de Revue **Tourisme et conservation, ou le mariage de la carpe et du lapin ? >>>**

D.S. Wilkie, dans CANOPEE, 1999, 2 pages



Cet article s'interroge sur les modalités de financement de long terme de projets de conservation. Face au déficit de ressources pour financer la conservation en Afrique centrale, le tourisme peut-il contribuer à financer les aires protégées ? Les aires protégées couvrent environ 6% de la superficie d'un territoire. L'Afrique centrale bénéficie d'un patrimoine naturel très riche, mais les infrastructures sont actuellement insuffisantes pour permettre un développement du tourisme de nature. Les permis d'entrée dans les aires protégées peuvent constituer des revenus directs pour la conservation, mais quand ils existent, ils sont souvent reversés directement au budget de l'Etat, qui ne l'utilise pas toujours pour pérenniser les aires protégées, ou bien sont accaparés par les tours operators. De plus, le tourisme est encore un secteur très volatile en Afrique centrale, et sa capacité à générer des revenus dans les zones reculées est incertaine. L'article fixe donc un certain nombre de conditions sans lesquelles, selon l'auteur, le tourisme ne peut être une source de revenus pérenne pour les aires protégées.

<http://fr.calameo.com/read/000002785cf4e5cc324d0>

Centres de ressources

Agence de
coopération
bilatérale



Site de l'Agence française de développement sur la biodiversité

Le site de l'AFD est un centre de ressources important pour toutes les problématiques qui ont trait au développement dans les pays du Sud, y compris la biodiversité et l'écotourisme.

Voir en particulier le documentaire sur un projet d'écotourisme financé par l'AFD en Afrique du Sud

<http://www.afd.fr/lang/fr/home/pays-d-intervention-afd/afrique-sub-saharienne/pays-afrique/afrique-du-sud/projets-afrique-du-sud/environnement-tourism-rural-development-and-biodiversity>

Grand public Ecotourisme magazine

Le site internet de ce magazine offre des définitions et des ressources (articles de presse, livres grand public) sur l'écotourisme, le tourisme durable, responsable ou éthique, le tourisme communautaire ou autochtone, le tourisme équitable, et le tourisme solidaire. Il contient également un agenda des événements sur cette thématique.

<http://www.ecotourisme-magazine.com/>

Cartographie Pnue - Protected Planet.net (en anglais)

Ce site, sous la forme d'une carte, répertorie des informations sur les aires protégées dans le monde, qu'on peut visualiser sur une carte. C'est un site participatif puisque chacun peut contribuer à le nourrir avec les informations qu'on possède sur les aires protégées.

<http://protectedplanet.net/about>

Grand public, conso Planète écotourisme

Planète écotourisme est le guide du voyage écotourisme en France et dans le monde (Afrique, Amérique Latine). Planète Ecotourisme propose des bons plans sur le voyage écotourisme insolites, décalés et nature. Le site propose également de nombreux guides pour un voyage au cœur de l'écotourisme et du tourisme vert. Destiné à tous les routards, les voyageurs responsables, les écotouristes, les amoureux de la nature, les randonneurs et les curieux...

<http://www.planete-ecotourisme.com/>

Exemples d'actions sectorielles

Projet de terrain

Projet de mise en place de circuits écotouristiques au Bénin

Eco-Bénin, Planète urgence, depuis 2005 (co-financement FFEM)

Eco-Bénin a initié en collaboration avec Planète Urgence depuis octobre 2005 un projet de mise en place de circuits écotouristiques avec un important volet de formation d'écoguides dans un site pilote. Il s'agit d'un projet visant à valoriser le patrimoine naturel et culturel du Bénin à travers le développement d'une offre éco-touristique gérée durablement par les populations locales afin de favoriser le développement.

Les résultats de ces activités se traduisent aujourd'hui par l'existence et l'utilisation effective de cinq circuits écotouristiques autour du Lac Ahémé, près de la capitale, Cotonou. La région du Lac Ahémé présente un potentiel écotouristique hautement exploitable dans le but de sauvegarder des espèces de faune et de flore ayant échappé à la pression anthropique ou en voie de disparition dans la région. Elle constitue une zone d'alimentation et de repos pour une panoplie d'oiseaux d'eau migrateurs dont la plupart ont un grand intérêt écotouristique. C'est la zone qui accueille le plus grand nombre de touristes au Sud-Bénin.

Les acquis actuels sur le terrain exigent des aménagements plus ou moins importants sur certains circuits et l'amélioration des capacités organisationnelles et matérielles des guides locaux dont les services et prestations tendent vers un label de qualité.

Objectif général

Développer et promouvoir l'écotourisme comme alternative de valorisation et de gestion durable des ressources naturelles de la région du Lac Ahémé.

Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques peuvent être lus à deux niveaux :

Au niveau quantitatif, ils visent à :

- Poursuivre le développement des circuits écotouristiques et mettre en œuvre des aménagements valorisant les ressources naturelles et culturelles du Lac Ahémé ;
- Intensifier la promotion des circuits écotouristiques ;
- Mettre en place un programme permanent de communication et d'actions de soutien à l'écotourisme.

Au niveau qualitatif, les objectifs spécifiques visent à :

- Réduire le chômage ;
- Développer différentes sources de revenus autres que la pêche ;
- Améliorer le niveau de vie socioéconomique de la population.

Voir le site internet du projet : <http://www.lacaheme.com/spip.php?article1>

Voir la présentation de capitalisation du projet : « L'écotourisme, solution de financement ? » :

http://www.papaco.org/les%20ong/capitalisation/Capitalisation%20forum/Etude%20de%20cas/Eco%20Benin_Promotion%20de%20l'ecotourisme%20communautaire.pdf

Thème 7

Eau : approches « ressources » et « écosystèmes »

L'eau est une ressource vitale pour la vie et pour les activités humaines (eau potable, agriculture, industrie, etc.). La biodiversité marine et côtière permet la subsistance de 3 milliards de personnes à l'échelle mondiale, y compris des plus pauvres. Dans de nombreux pays en développement, la pêche est une activité commerciale et de subsistance majeure. Mais aujourd'hui, l'eau en tant qu'écosystème et lieu de vie (zones humides, océans, rivières, mers intérieures, etc.), est menacée par la pollution et la surexploitation de la faune et de la flore inféodées à ces milieux ((surpêche, exploitation des minerais des fonds marins, destruction des coraux, des fonds marins) et la pollution (acidification des océans). Les préserver permettra de maintenir la productivité de la pêche et d'autres activités aquatiques, et donc de faciliter un développement pérenne.

Cette sous-thématique dresse un état des lieux sur l'eau en tant que ressource et écosystème, les enjeux de sa préservation pour la lutte contre la pauvreté et présente des exemples d'actions menées dans les pays en développement pour la sauvegarde des zones humides, ressources halieutiques, etc. Sont proposés des fiches techniques, documents institutionnels, manuels pratiques, et des études de cas d'approches innovantes (projets).

Références

Rapport



La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture >>>

Département des pêches et de l'aquaculture, FAO, 2010, 244 pages

Ce rapport offre un tableau documenté, complet et équilibré des pêches et de l'aquaculture, ainsi que des questions connexes, à l'échelle mondiale. Il identifie une série de problèmes rencontrés dans ces secteurs (mise en conformité des pays en développement aux multiples réglementations sur la pêche illégale et non déclarée, gestion des risques sanitaires et environnementaux liés à l'aquaculture, ou la transparence du secteur de la pêche) et propose des solutions. Il insiste sur l'examen nécessaire de nombreux volets des politiques et de la gouvernance, au-delà des aspects techniques. En termes de perspectives, le rapport montre l'importance d'une meilleure prise en compte des pêches continentales dans les politiques publiques de développement rural, étant donné leur contribution à la sécurité alimentaire et les revenus qu'elles permettent de générer.

<http://www.fao.org/docrep/013/i1820f/i1820f00.htm>

Bulletin d'information



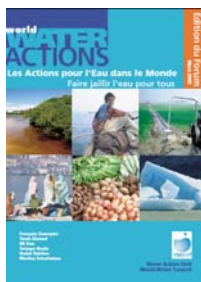
Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE). La voie du développement durable >>>

InfoResources Focus, Focus n°1/03, 16 pages

Ce bulletin d'information présente de façon synthétique les fondamentaux de la gestion des ressources en eau : pourquoi une telle approche est nécessaire ? quels sont les principes d'action ? Il illustre ces principes par des exemples de projets de terrain en particulier dans des pays en développement. Enfin, il identifie une série de lectures, avec des résumés (documents de référence, études de cas, guides de bonnes pratiques, etc.).

http://www.inforesources.ch/pdf/focus1_f.pdf

Plaidoyer



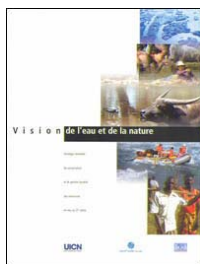
Eau et biodiversité >>>

Chapitre extrait de **Les actions pour l'eau dans le monde - Faire jaillir l'eau pour tous**, Conseil mondial de l'eau, 2003, 15 pages

Ce chapitre illustre dans une première partie sur les liens étroits entre les écosystèmes et l'eau et pourquoi une gestion intégrée des ressources en eau et des écosystèmes s'impose. Il rappelle ensuite les mesures proposées par l'UICN pour passer à l'action. Dans une troisième partie, il présente une évaluation succincte d'actions menées pour protéger et restaurer les ressources en eau - lacs, rivières, zones humides, eaux souterraines, et zones côtières. Ce chapitre décrit les quatre recommandations du deuxième Forum mondial de l'eau. Pour celui-ci, il est essentiel d'encourager une gestion environnementale participative, de réduire la pollution de l'eau et de reconsidérer les aménagements des infrastructures hydrauliques. Des réformes sont nécessaires pour équilibrer la répartition de l'eau entre les besoins humains et les besoins des écosystèmes.

http://www.worldwatercouncil.org/fileadmin/wwc/Library/WWActions/WWA_CHAP-11.pdf

Brochure



Vision de l'eau et la nature - Une stratégie mondiale pour la conservation et la gestion durable des ressources en eau au XXI^e siècle >>>

UICN, 2000, 77 pages

Ce document expose une nouvelle vision de la gestion et de l'utilisation des ressources mondiales en eau. Il a été élaboré sur la base de consultations menées au niveau international par l'UICN. Selon cette vision, des changements fondamentaux dans le comportement des êtres humains envers l'eau douce et les écosystèmes qui en dépendent sont nécessaires afin de garantir la sécurité environnementale, sociale et économique. Après une présentation des problèmes actuels et des projections pour 2025 sur l'état de la ressource, ce document expose le cadre théorique qui se fonde sur les interactions clés entre les êtres humains et la nature, puis un plan d'action détaillé. Ce document relève quatre messages-clé sur la protection de notre écosystème planétaire et propose des actions pour y parvenir. Son message central est le besoin essentiel de préserver la valeur intrinsèque de l'écosystème, et sa capacité à continuellement fournir des biens et services à l'humanité. intranet.iucn.org/webfiles/doc/archive/2001/IUCN794.doc

CD-ROM



Pêches et pêcheurs du Sud. Nourrir les hommes, gérer les ressources des mers tropicales >>>

CD-Rom interactif, IRD, 2007

Ce CD-Rom interactif est destiné à un public non scientifique et non spécialiste des questions de pêche et de développement. Il traite des réalités de la pêche dans les régions tropicales, des fondements scientifiques de la gestion des ressources et des enjeux de la pêche en terme de développement durable, du fait de son rôle socio-économique et par les politiques mises en œuvre aux niveaux national et international. Il contient une série de textes, photos et séquences vidéo, avec différents niveaux de lecture.

<http://www.ird.fr/peches-et-pecheurs-du-sud/index.php?page=cederom&langue=fr>

Brochure



Paroles d'acteurs. L'eau, des ressources et des hommes >>>

AFD, 2006, 36 pages

Ce document présente une série de témoignages de représentants de l'AFD, du FFEM, d'organisations sous-régionales et internationales et d'ONG impliqués dans la gestion de l'eau en tant qu'écosystèmes et que ressource. Le premier chapitre porte sur la gestion de la ressource en eau, le second sur l'accès à l'eau et l'assainissement. Ces chapitres incluent un rappel des enjeux ainsi que des présentations de projets dans ces deux domaines. De ces expériences de terrain, il apparaît que des approches globale et participative et par bassin versant sont essentielles pour une gestion durable et efficace des ressources en eau. En ce qui concerne l'accès à l'eau et l'assainissement, les partenariats multi-acteurs, la définition d'un juste prix et l'intermédiation sociale sont à rechercher.

http://www.ffem.fr/jahia/webdav/site/ffem/shared/ELEMENTS_COMMUNS/U_ADMINISTRATEUR/5-PUBLICATIONS/Eaux_internationales/paroles_dacteurs_eau.pdf

Plaidoyer



Protéger la vie des océans >>>

Pew Environment Group, 2010, 16 pages

Les océans jouent un rôle majeur dans l'équilibre de notre climat et du maintien de la vie sur Terre. Ils contiennent également une biodiversité marine très riche. La brochure du Pew Environment Group (PEG) dresse un état des lieux des enjeux qui pèsent sur les océans et des causes de leur dégradation (pollution, pratiques de pêches non durables, etc.). Elle présente les actions menées par le PEG pour favoriser la prise de conscience des décideurs et citoyens sur les enjeux de la préservation des océans, à partir d'une meilleure valorisation des résultats de la recherche. Enfin, la brochure rappelle les 10 objectifs que l'organisation s'est fixée entre 2008 et 2012.

<http://www.pewenvironment.org/uploadedFiles/PEG/Publications/Report/Protecting%20Life%20in%20the%20Sea%20French.pdf>

Centres de ressources

Organisation internationale



FAO - Département des pêches et de l'aquaculture >>>

Ce département s'intéresse à la fois aux questions des ressources halieutiques, des écosystèmes, de commerce, de gouvernance et des technologies. Il produit des statistiques et met en œuvre des plans d'action et programmes de soutien ou de conservation. Les pages de ce département permettent d'accéder aux différentes informations : fiches techniques, rapports, réunions (événements et compte-rendu), programmes et plans d'action de la FAO.

<http://www.fao.org/fishery/fr>

Programme international



Unesco - Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau >>>

Sous l'égide de l'Unesco, le Programme Mondial pour l'Évaluation des Ressources en Eau (WWAP) lancé en 2000, a pour objectif d'informer, produire des études de cas et des recommandations sur l'eau douce, d'une part, et de renforcer les capacités d'évaluation à l'échelon national et d'infléchir les processus décisionnels, d'autre part. Dans le cadre de ce programme, un rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau est publié tous les trois ans au moment du Forum mondial de l'eau. Ces rapports offrent une image exhaustive officielle de l'état des ressources mondiales en eau douce. L'ensemble des rapports publiés depuis 2003 est disponible sur le site du programme. Ce site contient en outre de multiples publications et études de cas, ainsi que des faits et chiffres sur la question de l'eau douce.

http://www.unesco.org/water/wwap/index_fr.shtml

Manuel

Les manuels Ramsar pour l'utilisation rationnelle des zones humides >>>

La Convention de Ramsar « relative aux zones humides d'importance



internationale, particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau », aussi couramment appelée « convention sur les zones humides », est un traité international adopté le 2 février 1971 pour la conservation et l'utilisation durable des zones humides. Il vise à enrayer leur dégradation ou disparition, aujourd'hui et demain, en reconnaissant leurs fonctions écologiques ainsi que leur valeur économique, culturelle, scientifique et récréative.

Le secrétariat de la Convention de Ramsar produit régulièrement des manuels regroupant, sujet par sujet, les diverses orientations pertinentes adoptées par les Parties. Ils incluent également du matériel tiré des documents d'information de la Conférence des Parties, d'études de cas et d'autres publications utiles pour illustrer certains aspects essentiels des orientations. 21 manuels ont été ainsi produits. Ils portent notamment sur la gestion des bassins hydrographiques, les politiques nationales des zones humides, les lois et institutions, et la coopération internationale. Le dernier manuel présente le Plan stratégique de la Convention de Ramsar, 2009-2015.

http://www.ramsar.org/cda/fr/ramsar-pubs-handbooks-handbooks4-e/main/ramsar/1-30-33%5E21323_4000_1

Institut de recherche

L'Ifremer - Institut de recherche pour l'exploitation de la mer >>>



Cet institut de recherche marine a défini 10 axes de travail stratégiques en lien avec les priorités internationales dont la caractérisation de la biodiversité marine, la mise en place de pratiques de pêche et d'aquaculture durables ou le renforcement des réseaux de surveillance. Le site contient différents types de ressources documentaires : médias, images, publications et un centre de documentation sur la mer. Sont disponibles des documents de référence généralistes comme des articles de recherche plus pointus.

<http://wwz.ifremer.fr/>

Agence multilatérale



Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) >>>

Le FFEM cofinance des projets de protection des eaux internationales, continentales (en surface ou souterraines) ou marines.

http://www.ffem.fr/accueil/activites-ffem/protection_eaux_internationales

ONG de développement



Une ressource naturelle...jusqu'à quand ? >>>

La Coalition Eau est un regroupement d'ONG de développement qui œuvre à promouvoir un accès à l'eau et à l'assainissement pérenne pour tous. Elle constitue un espace collectif de dialogue, de travail et de mobilisation. Elles visent ainsi à mieux faire entendre la voix de la société civile en amont, là où naissent les décisions politiques. Elle travaille sur 4 thématiques prioritaires, dont celle de la préservation de l'eau en tant que ressource naturelle. Elle réalise notamment des kits pédagogiques.

<http://www.coalition-eau.org/spip.php?rubrique27>

**ONG
environnement**



WWF - France

Les eaux douces d'une part, les océans et le littoral côtier d'autre part, constituent des thématiques d'intervention prioritaires pour le WWF-France. Le site présente les actions menées par l'ONG environnementale dans le domaine de la sensibilisation, de projets de solidarité internationale ou de plaidoyer. Pour chaque thématique, il décrit le problème, les solutions à promouvoir et l'action du WWF-F.

Eaux douces : <http://www.wwf.fr/s-informer/nos-missions/eaux-douces/>

Océans et zones côtières : <http://www.wwf.fr/s-informer/nos-missions/oceans-et-cotes>

Réseau



Collectif pêche et développement >>>

Le but de ce collectif est de promouvoir un développement solidaire et durable du secteur de la pêche et de l'aquaculture notamment en accompagnant la mise en œuvre de projets de développement au Sud (Sénégal) et favorisant les partenariats entre des acteurs du milieu maritime au Nord comme au Sud. Il anime un réseau d'information sur les politiques des pêches et de l'aquaculture.

<http://www.peche-dev.org/spip.php?mot15>

Association



Bloom >>>

BLOOM est une association, ayant pour mission la protection des océans et des espèces qui les peuplent à travers une démarche de plaidoyer auprès de décideurs, d'éducation et de vulgarisation des problématiques environnementales auprès du grand public. Le site contient des informations sur les expositions réalisées ou en cours, des enquêtes, des flashes d'actualités ou encore des rapports d'ateliers.

http://www.bloomassociation.org/bloom/abysses_peche_profonde.php

Exemples d'actions sectorielles

**Capitalisation
de programme**



**Gestion des zones humides en milieux arides : leçons
d'expérience**

UICN, 2006

Ce rapport est une capitalisation du programme de l'UICN (1989-2005), intitulé « Renforcement des capacités institutionnelles pour la gestion des ressources des zones humides d'Afrique de l'Ouest » qui visait à convaincre du rôle stratégique des zones humides, à mieux connaître ces milieux et leur fonctionnement, et à apprécier leur production et leur contribution dans les économies locales et le bien-être social des populations intéressées. Ce rapport présente les actions réalisées et les leçons apprises lors de ce programme. Ainsi une intervention combinant sur les sites des activités de formation, vulgarisation et communication peut donner des résultats prometteurs. Cependant, la durabilité des résultats du programme dépendra largement des mécanismes institutionnels à caractère participatif générés par le processus.

www.iucn.nl/sbeos/doc/file.php?nid=9532

Capitalisations de projets



La gestion de la pêche dans les Aires marines protégées (AMP) >>>

Partie 2, Rapport 5, **Capitalisation des expériences cofinancées par le FFEM**, sous la coordination de Julien Calas, Secrétariat du FFEM, mars 2010, 24 pages

Ce document présente les différents types d'activités sur la pêche menées dans huit projets d'aires marine protégées cofinancées par le FFEM. Ces expériences montrent le niveau de dépendance élevé des populations aux ressources halieutiques ainsi que les obstacles à gérer en matière de gestion de ces ressources (caractère multi spécifique et multiforme de la pêche, engins de pêche diversifiés, etc.). Elles permettent d'identifier des conditions essentielles pour la mise en œuvre de projets réussis dans le domaine de la pêche (identification des publics cibles, mode de gestion des pêcheries, système de suivi et de surveillance, etc.).

http://www.afd.fr/jahia/webdav/site/ffem/shared/ELEMENTS_COMMUNS/U_ADMINISTRATEUR/5-PUBLICATIONS/Biodiversite/AMP_PARTIE%20%20-%20Gestion%20des%20P%C3%A0ches%20AMP.pdf

Capitalisation de projet



La concertation peut-elle contribuer à la gestion durable d'une ressource halieutique ? La pêche crevettière et l'expérience du projet ZAC à Madagascar >>>

Laetitia Morlat, Charles Andrianaivojaona, Ronan Le Marec et Daniel Neu, Collection « Etudes et travaux en ligne », Gret, 2009

A Madagascar, la ressource crevettière suscite d'importants enjeux. Elle est exploitée, dans de mêmes zones, par des sociétés de pêche industrielle ou artisanale et par la pêche dite « traditionnelle ». Activité très lucrative, la pêche crevettière a connu une intensification remarquable à partir des années 1990 dans une quasi-absence de régulation étatique. Depuis le début des années 2000, la diminution drastique des captures affecte les trois secteurs et crée d'importantes tensions.

Le projet « Zones d'aménagement concerté » (ZAC), financé par l'AFD, a été mené entre 2005 et 2007. Le Groupement des aquaculteurs et pêcheurs de crevette de Madagascar était maître d'œuvre et un consortium composé de l'Association française des volontaires du progrès et du bureau d'études malgache Océan Consultant était maître d'œuvre délégué. Ce projet avait pour objectif d'améliorer la gestion des ressources crevettières par le biais de la concertation, c'est-à-dire par une participation des différents acteurs concernés par l'exploitation des ressources halieutiques à la décision en matière de gestion. L'idée même de concertation entre acteurs est quelque chose d'assez nouveau à Madagascar. Le dialogue entre la pêche industrielle et la pêche « traditionnelle » met en jeu des acteurs différents, ayant des positions très inégales et des intérêts divergents. Le projet devait permettre de tirer des leçons et laisser un certain nombre de repères pour son extension à d'autres zones et/ou sa reproduction dans d'autres pays. Pour cela, un important travail de capitalisation a été mené par l'équipe. Il a alimenté ce document qui tente d'analyser comment, dans un contexte de faible influence de l'État sur l'exploitation de la ressource,

le principe de la concertation peut favoriser la mise en place de régulations adéquates et d'une meilleure gestion.

<http://www.gret.org/wp-content/uploads/08926.pdf>

Bulletin



Eau et assainissement

Bulletin de liaison de Centraider, n°26, mai 2010, 9 pages

Ce bulletin présente d'abord les enjeux liés à l'eau potable et à l'assainissement dans les pays en développement, qu'ils soient sanitaires, techniques, économiques, socio-culturels. Il donne ensuite la parole à des acteurs de la solidarité agissant au Sud sur la protection de la ressource en eau, la protection de la biodiversité, la lutte contre les maladies.

http://www.centraider.org/dyn/agenda_centraider/bulletin_de_liaison/2010/pdf-version-web-avril-mai2010.pdf

Thème 8

Biodiversité, santé et cosmétique

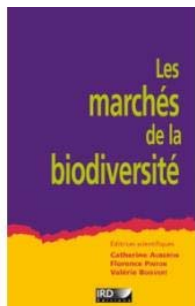
Depuis le début des années 1980, les substances naturelles sont l'objet d'un intérêt renouvelé. Elles sont présentées comme des ressources potentiellement très utiles pour les industries de la pharmacie, de l'agroalimentaire, de l'agrochimie, de la cosmétique et du parfum. La Convention sur la diversité biologique fait d'ailleurs de l'exploitation durable des ressources biologiques et leur valorisation économique des moyens de promouvoir la conservation. Il s'agissait aussi d'en finir avec la « biopiraterie ». Elle reconnaît par ailleurs le rôle des savoirs et savoir-faire des communautés locales et des populations autochtones gardiennes de ces ressources. Par ailleurs, la Convention sur le commerce des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (Cites) réglemente les importations (interdiction ou restriction commerciale) de plusieurs espèces, animale ou végétale, qui rentrent dans des ingrédients cosmétiques - spécimens entiers, ou partie - (musc sécrété par les cerfs porte-musc et les civettes, l'ambre gris sécrété par le cachalot, cire de candelilla, obtenue de l'exploitation des Euphorbia, etc.).

Dans un contexte où la responsabilité sociale et environnementale se développe au sein des entreprises et face à une demande croissante des consommateurs en produits dits naturels ou bio, l'image des substances naturelles utilisées et de leur milieu d'origine devient un atout important pour les entreprises. Cependant, les risques de surexploitation de certaines ressources dans les pays en développement restent potentiellement élevés, de même que les impacts socio-économiques collatéraux car les populations dépendent étroitement de la diversité biologique.

Ce chapitre présente une série de documents sur la question de la valorisation de la biodiversité par les secteurs de la cosmétique, de la pharmacie et de protection des savoirs traditionnels autour de la pharmacopée : principaux enjeux, acteurs en présence, expériences concrètes de valorisation de la biodiversité et des savoirs locaux, appui au développement de filières basées sur l'exploitation de produits forestiers non ligneux, etc.

Références

Livre



Les marchés de la biodiversité >>>

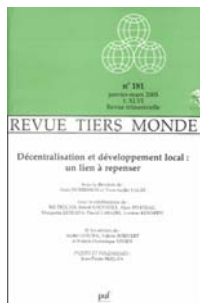
Catherine Aubertin, Florence Pinton, Valérie Boisvert, IRD, 2007, 273 pages

Cet ouvrage propose une série d'éclairages documentés et critiques d'anthropologues, d'économistes, de juristes et sociologues sur la question controversée de la conservation de la biodiversité par son exploitation commerciale. Il a pour ambition de faire un bilan de la mise en œuvre des dispositions de la CDB relative à l'accès aux ressources génétiques et au partage des avantages. Il fait le point sur l'état de la demande potentielle des industriels pour la prospection de ressources génétiques au Sud et comment les pays du Sud et communautés locales s'organisent pour se prémunir contre le « pillage » de leurs ressources et l'insertion dans le marché international pour le valoriser. Près de 15 ans après l'adoption de la CDB, les auteurs constatent que le marché des ressources génétiques qu'elle devait encadrer n'est pas aussi prometteur qu'initialement imaginé.

<http://www.ird.fr/editions/catalogue/ouvrage.php?livre=533>

http://www.herbogeminis.com/IMG/pdf/les_marches_de_la_biodiversite.pdf

Article de revue scientifique



Tiers Monde et biodiversité : tristes tropiques ou tropiques d'abondance ? La régulation internationale des ressources génétiques mise en perspective

Valérie Boisvert et Franck-Dominique Vivien, Revue Tiers Monde, volume XLVI, n°181, mai 2005, pages 185-206

Cet article propose une mise en perspective des évolutions institutionnelles passées et à venir en matière de régulation internationale des ressources génétiques. La première partie nous montre que l'érosion de la diversité biologique répond aux caractéristiques d'un problème en « univers controversé ». Malgré la reconnaissance scientifique du problème, les controverses demeurent sur ses causes et conséquences, les responsabilités qu'il convient d'invoquer à son égard. On a alors décidé d'élaborer la CDB. Celle-ci est vue comme un accord permettant d'apporter des solutions institutionnelles (normes, instruments de politique d'environnement) ou techniques à mettre en œuvre (partie 2). Cette partie détaille notamment les dispositions relatives aux ressources génétiques. La troisième partie est consacrée au mirage de la gestion décentralisée de la biodiversité telle que promue par la CDB pour encadrer les activités de bioprospection. Enfin, la dernière partie décrit l'ensemble des autres instruments de régulation des ressources génétiques : accord de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur les droits de propriété intellectuelle liés au commerce, Convention de l'Union pour la protection des obtentions végétales.

En conclusion, dix ans après son institution lors de la Conférence de Rio, les auteurs montrent que cette convention d'environnement, qui fait une large place aux contrats de bioprospection, est encore loin d'être stabilisée. Outre que les perspectives offertes par les biotechnologies ont sûrement été surévaluées, cet accord souffre aussi de la concurrence institutionnelle

d'autres instances et forums de négociation portant sur les droits de propriété intellectuelle (OMC). Ainsi, les décisions prises dans la CDB comme d'autres « conventions d'environnement » ne semblent pas finalement correspondre aux problèmes posés initialement.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/tiers_1293-8882_2005_num_46_181_5559

Guide pratique



Accès aux ressources génétiques, et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation (APA) >>>

Manuel de vulgarisation, Collection Points de repère, n° 14, OIF, 2009, 86 pages

Ce document revient sur la genèse des négociations de cette disposition de la CDB, et présente deux dispositifs sur l'APA (en Afrique et en Amérique latine). Il résume les principaux points en débat dans d'autres instances internationales traitant du sujet (OMC, FAO, OMPI). Enfin, il décrit les principaux points de blocage de la négociation sur l'élaboration d'un cadre juridique international sur l'APA. Bien qu'antérieur à l'adoption du Protocole de Nagoya, ce document apporte les clés pour comprendre la question complexe de l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages (APA) découlant de leur utilisation.

http://www.iepf.org/media/docs/publications/259_APA_manuel2007.pdf

Fiche technique



Accès et partage des avantages >>>

CDB, 5 pages

Cette fiche technique présente de façon pédagogique et synthétique en quoi consiste l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages et les principaux acteurs impliqués. Elle contient une étude de cas sur un programme de bioprospection incluant les dispositions de l'APA.

<http://www.cbd.int/abs/infokit/revise/web/factsheet-abs-fr.pdf>

Retranscription d'un fichier audio



Biodiversité : petits arrangements avec le marché du vivant >>>

Emission « Ça ne mange pas de pain ! L'actualité de l'alimentation en question », Intégrale de l'émission radiophonique de février 2008, 13 pages

Cette émission organisée par la Mission Agrobiosciences et diffusée sur Radio Mon Pays (90.1) se penche sur les marchés de la biodiversité. Elle contient des reportages, une interview avec Valérie Boisvert, chercheur à l'IRD suivie d'une table ronde avec Bruno David, responsable des approvisionnements végétaux pour les laboratoires Pierre Fabre, et Joël Gellin, généticien et se termine par une chronique et revue de la littérature sur la thématique de l'émission. Le présent document contient l'intégrale de l'émission. Après avoir fait un bref rappel de la genèse de la Convention sur la biodiversité, Valérie Boisvert, dresse un bilan de la mise en œuvre de cet accord, en s'attardant plus spécifiquement sur la question de l'accès aux ressources génétiques et du partage des avantages. Alors que la biodiversité était considérée comme un nouvel or vert susceptible de générer des revenus important, elle montre qu'il s'agissait là plutôt d'un mirage compte-tenu de

la difficulté à organiser les échanges de gènes et le peu de ressources génétiques demandées. Au cours de la table-ronde, Bruno David et Joël Gellin donnent leur définition de la biodiversité. Bruno David expose plus particulièrement le point de vue de l'industrie sur les enjeux de la bioprospection et la mise en œuvre des règlements sur l'accès aux ressources génétiques.

http://www.agrobiosciences.org/IMG/pdf/Integrale_CNMPDP_Biodiversite_fe_v_2008.pdf

Brochure

Vers l'approvisionnement respectueux



Union pour le commerce bioéthique, 2010, 23 pages

Ce document contient une première partie sur l'organisation « UEBT », ses critères et principes d'intervention en faveur de pratiques d'approvisionnement respectueuses de la biodiversité et des savoirs traditionnels, et garantissant un partage équitable des avantages au long des filières d'approvisionnement (de l'amont à l'aval). L'Union reconnaît les efforts de ses membres (entreprises) en leur permettant d'utiliser le logo de membre pour montrer qu'ils adhèrent à ces principes et critères. La démarche s'appuie sur un système de vérification indépendant. La seconde partie porte sur l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages. Elle rappelle l'état des discussions au niveau international dans ce domaine et met en parallèle l'expérience retirée de la mise en œuvre de l'APA pour les entreprises de la cosmétique. Face à la demande croissante des consommateurs pour des produits dits « bio » ou « naturels » et afin d'éviter d'être accusées de biopiratage, les entreprises ont intérêt à définir des politiques d'intervention dans le domaine de l'APA. Ce document invite les entreprises à participer à la définition des règles au niveau international pour faire valoir les intérêts du secteur.

http://www.ethicalbiotrade.org/dl/UEBT_virtual_pack_fr.pdf

Exemples d'actions sectorielles

Projet de recherche



Recherche-Développement sur l'arganier et ses sous-produits au Maroc >>>

Agropolis International

Ce projet pilote s'inscrivait dans le cadre du programme européen MEDA « Projet Arganier ». Il était composé de deux volets, l'un sur la valorisation des produits (huile d'argan et co-produits issus du fruit de l'arganier) et le second sur l'agroforesterie (développement de modèles de gestion durable pour les agro-écosystèmes à base d'arganiers, réhabilitation des arganeraies dégradées, etc.).

<http://www.agropolis.fr/gestion-projets/projet-arganier-programme-meda.php>

Projet de terrain



Valorisation de la pharmacopée traditionnelle du nord de Madagascar et conservation de la flore >>>

Jardins du monde

Situé au nord de Madagascar, ce projet est mis en œuvre en partenariat avec des associations villageoises et ministères malgaches, d'une part, et des facultés françaises, d'autre part. Il comporte des activités de recherche (production de monographies, matériels didactiques, etc.), de formation, de soutien à la production et à la commercialisation de plantes médicinales et à l'herboristerie ainsi que de conservation d'espèces endémiques menacées.

http://www.jardinsdumonde.org/index.php?option=com_content&view=category&layout=blog&id=5&Itemid=27

Etude, activités diverses



Médecine tibétaine et plantes médicinales au Ladakh >>>

Nomad RSI

L'intervention de Nomad RSI au Ladakh a démarré en 1998. Elle s'est d'abord concrétisée par une étude socio-économique portant sur les conditions d'exercice des praticiens (tib. : amchi) de médecine savante tibétaine, puis par des activités de mise en place de banques de médicaments, l'organisation de séminaires de formation et la protection des droits indigènes relatifs aux ressources biologiques. L'équipe locale de Noamd RSI s'est progressivement constituée en association de droit indien : Ladakh Society for Traditional Medicines (LSTM). Depuis 2004, LSTM et Noamd RSI concentrent une partie grandissante de leurs efforts sur la préservation des plantes médicinales. Ces actions ont été présentées comme exemple en 2009 pour atteindre l'objectif 13 de la Convention sur la diversité biologique (voir le rapport du secrétariat de la CDB :

<http://www.cbd.int/doc/publications/plant-conservation-report-en.pdf>).

<http://nomadrsi.org/-Inde-Himalayenne-.html>

Jardins d'Ethiopie >>>

Home gardens of Ethiopia

Le projet "Jardins d'Ethiopie" (2006-2010) avait pour objectif de valoriser les productions horticoles locales en conservant *in situ* l'agrobiodiversité des jardins, via la mise en place d'indications géographiques. A travers ce projet de recherche-action, il s'agissait d'offrir une protection juridique aux communautés paysannes, tout en assurant la promotion de produits de terroirs sélectionnés et leur assurant des débouchés accrus. Le projet était articulé autour de plusieurs composantes : (i) recensement puis sélection des spécialités locales (plantes) issues des jardins sur la base de différents critères économiques, environnementaux et sociaux ; (ii) conception et mise en place d'un système légal et institutionnel de protection des Indications Géographiques (appellations d'origine et/ou marques) destiné à enregistrer et à valoriser les produits de terroir sélectionnés ; et (iii) mise en place d'un plan de promotion internationale, et notamment la création à Addis-Abéba de la Maison des Produits de Terroirs, vitrine et centre d'information sur les spécialités éthiopiennes.

<http://homegardensofethiopia.com/>

Centres de ressources

Site institutionnel



Le Protocole de Nagoya - Convention sur la diversité biologique

Cette page du site de la CDB contient une série de ressources documentaires sur le protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages : textes de référence sur l'accord, matériel de sensibilisation, accords types d'APA, documents pour les négociateurs, rapports nationaux, études de cas pertinentes, etc.

<http://www.cbd.int/abs/>

Site institutionnel



Savoirs traditionnels, Ressources génétiques et Expressions culturelles traditionnelles/folklore - Organisation mondiale de la propriété intellectuelle

L'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) participe aux débats internationaux concernant la Convention sur la diversité biologique. Son programme sur les savoirs traditionnels, les ressources génétiques et les expressions culturelles traditionnelles vise à donner aux États et aux communautés autochtones et locales les moyens de négocier une part équitable des avantages découlant de l'exploitation de la biodiversité et des savoirs traditionnels connexes. Dans ce cadre, l'OMPI met en oeuvre des activités de renforcement des capacités à la demande des États membres. Via son Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore, les pays membres ont entamé des négociations en vue de l'élaboration d'un cadre juridique international pour protéger efficacement les savoirs traditionnels, les ressources génétiques et les expressions culturelles traditionnelles.

<http://www.wipo.int/tk/fr/>

Site d'association



Nomad Recherche et Soutien international (Nomad -RSI)

Cette association encourage la diversité thérapeutique et la préservation de l'environnement. Ses projets dans les pays en développement visent à mettre en place des systèmes thérapeutiques à partir de l'utilisation durable des ressources naturelles, comme les plantes médicinales. Ces projets sont mis en oeuvre par une équipe pluridisciplinaire (spécialistes en sciences sociales, agents de développement et les sections concernées des populations visées).

<http://nomadrsi.org/-rubrique2-.html>

Chapitre 3

Gouvernance de la biodiversité et développement

« La conservation de la biodiversité, la disparition des espèces et des habitats n'ont pas encore atteint l'attention internationale qui devrait, selon nous, leur être accordée. »

Achim Steiner,
Directeur exécutif du Pnue

Par gouvernance de la biodiversité et du développement, on entend l'ensemble des institutions et acteurs, des relations entre eux, des instruments de régulation mis en place à tous les niveaux.

Depuis les premières actions de conservation de la biodiversité au XIX^e siècle, les acteurs et instruments de régulation ont fortement évolué. Les ONG d'environnement actives depuis la fin du 19^e siècle, ont joué un rôle de premier plan. Elles ont été rejointes par la suite par les scientifiques. Il faut attendre la Conférence de Stockholm sur l'environnement humain pour voir des organisations intergouvernementales s'impliquer également - le programme des Nations unies sur l'environnement, la FAO et l'Unesco. Dans les années 1970, plusieurs conventions internationales portant sur la préservation d'espèces ou d'écosystèmes sont élaborées. Puis en 1922, la Convention sur la diversité biologique est adoptée, instituant le Fonds pour l'environnement mondial comme mécanisme financier.

Sur le terrain, les ONG de développement s'emparent du sujet, soucieuses des dégâts sociaux créés avec la mise sous cloche de certains espaces, privant les populations locales de l'accès à des ressources vitales. Le glissement vers une approche plus utilitariste de la biodiversité institutionnalisé par la CDB donne lieu à une implication de plus en plus forte des acteurs de l'industrie et des finances, même si la sincérité de leur engagement fait débat, et au développement d'instruments économiques basés sur le marché.

Ce chapitre contient des références sur les principaux accords multilatéraux portant sur la biodiversité, outils et financements mis en œuvre dans les pays du Sud pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité. Enfin, il présente les principaux acteurs impliqués dans ce domaine.

Thème 9

A problème d'environnement mondial, impératif de réponse multilatérale

En 1980, l'UICN, le WWF et le PNUE publiaient la Stratégie mondiale de la conservation : une étape fondamentale dans la reconnaissance au niveau mondial du problème de l'érosion de la biodiversité et plus tard dans l'élaboration de la Convention sur la diversité biologique. Ce texte a pour but d'instituer un ensemble de normes et de procédures destinées à encadrer le comportement des différents acteurs en matière de gestion de la biodiversité. Il a pour originalité de proposer une approche globale et intégrée de la biodiversité. En effet, la CDB englobe à la fois les gènes, les espèces et les écosystèmes. Ainsi, la CDB va au-delà des approches dites « écosystèmes » ou « espèces » qui prévalent dans d'autres accords multilatéraux sur l'environnement signés dans les années 1970 tels que la Convention internationale sur le commerce des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (Cites - 1973), Convention de Ramsar sur les zones humides (1971), Convention pour la protection du patrimoine mondial culturel et naturel (1972), ou la Convention sur la conservation des espèces migratrices (1979). La CDB va être complétée au fur et à mesure par les négociations que poursuivent les Parties signataires autour de certains points de cette convention dans le cadre de ce qu'on appelle la Conférence des Parties (organe décisionnelle de la Convention) qui se réunit tous les deux ans. A la Convention vont être rattachés deux textes juridiquement contraignant : le Protocole Biosécurité adopté en janvier 2000 à Carthagène et le Protocole sur l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages adopté en octobre 2010 à Nagoya.

Cette sous-thématique propose une sélection de brochures, rapports et notes d'analyse pour comprendre les grands objectifs de ces accords internationaux et leurs implications au niveau national. Elle contient également la liste des sites Internet de ces accords internationaux permettant aux lecteurs d'accéder aux textes juridiques de références, rapports sur les stratégies et plans d'action nationaux sur la biodiversité, brochures d'information grand public, etc.

Références

Document institutionnel



Assurer la pérennité de la vie sur Terre. La Convention sur la diversité biologique : pour la nature et le bien-être de l'humanité

[>>>](#)

2008, 14 pages

Ce document présente de façon synthétique la genèse de la CDB, ses principaux organes, objectifs et programmes thématiques. Il résume également les grands engagements que les pays signataires doivent traduire en acte au niveau national. Il fournit également des exemples d'initiatives mises en œuvre par les pays pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité.

<http://www.cbd.int/doc/publications/cbd-sustain-fr.pdf>

Document institutionnel



Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 et les Objectifs d'Aichi [>>>](#)

2 pages

Cette plaquette présente les engagements pris par la communauté internationale lors de la 10^e Conférence des Parties à la Convention sur la biodiversité, pour réduire l'érosion de la diversité biologique d'ici à 2020. Le Plan stratégique comprend une vision partagée, une mission, des buts stratégiques et 20 objectifs, nommés « Objectifs d'Aichi ». Le Plan stratégique doit servir de cadre pour la mise en place d'objectifs nationaux et régionaux.

<http://www.cbd.int/doc/strategic-plan/2011-2020/Aichi-Targets-FR.pdf>

Brochure institutionnelle



Le Protocole de Carthagène sur la réduction des risques biotechnologiques. Comment réduire les risques pour l'environnement de la biotechnologie moderne ? [>>>](#)

Secrétariat de la CDB, 4 pages

Cette brochure rappelle l'historique du Protocole de Carthagène sur la prévention des risques biotechnologiques. Elle fait un focus sur l'approche de précaution qui est à la base du Protocole. Elle décrit les principales dispositions de cet accord, et notamment les deux ensembles de procédures qui doivent apporter aux pays les informations nécessaires à une prise de décision en connaissance de cause pour les importations d'organismes génétiquement modifiés (OGM). Elle explique enfin comment chacun peut contribuer à réduire les risques liés aux biotechnologies modernes.

<http://bch.cbd.int/database/attachment/?id=10678>

Document institutionnel



Avec la douane, protégeons la planète

Juin 2010 >>>

Cette brochure présente un résumé de la Convention sur le commerce des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (Cites) et cite quelques exemples d'espèces de faune ou flore sauvages menacées dont le commerce est strictement interdits ou soumis à autorisations spécifiques. Elle détaille les dispositifs qui s'appliquent en France pour la détention ou le transport d'espèces menacées.

<http://www.douane.gouv.fr/data/file/1385.pdf>

Rapport institutionnel



Biodiversité - Relever le défi sociétal >>>

Marc Blanc, Rapporteur, Les avis du Conseil économique, social et environnemental, Juin 2011, 66 pages

Suite à l'engagement de la France pris à Nagoya (COP10 - CDB), et à l'adoption de la stratégie nationale sur la biodiversité, le CESE a été saisi par le CESE pour rendre un avis sur la question de la biodiversité. Ce rapport contient une série de recommandations. Ces recommandations portent à la fois sur les engagements internationaux de la France, sur les autorités publiques et la mobilisation des acteurs. En ce qui concerne les engagements internationaux de la France, le CESE recommande d'adhérer au Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages issus de leur utilisation (APA) et de le mettre en œuvre, de contribuer activement à la recherche de financements innovants, d'optimiser l'utilisation des moyens actuels et affecter des moyens au niveau international et européen et enfin de finaliser et consolider la mise en place de l'IPBES.

http://www.lecese.fr/Brochures/2011/2011_05_biodiversite.pdf

Note



La 10e Conférence des Parties de Nagoya : un succès pour la gouvernance mondiale de la biodiversité ? >>>

Raphaël Billé, Claudio Chiarolla et Lucien Chabason, Synthèses N°06/2010, Iddri, 24 pages

Cette note revient sur les avancées et les incertitudes après l'année internationale de la biodiversité et la 10^e conférence des parties (COP 10) à la Convention sur la diversité biologique de Nagoya, réunie du 18 au 29 octobre 2010. Cette conférence a constitué le point d'orgue de l'année 2011, jalonnée de grands rendez-vous internationaux sur la biodiversité. Ce riche calendrier a contribué à impulser une dynamique positive pour la réunion de Nagoya où les délégations étaient déterminées à conclure un accord afin d'éviter le « syndrome de Copenhague ». Mais ce succès sur la forme ne doit pas masquer les nombreuses incertitudes qui demeurent sur le fond et laissent en suspens des décisions qui devront être prises – et négociées.

http://www.iddri.org/Publications/Collections/Syntheses/Sy_1006_nagoya.pdf

Centres de ressources et accords internationaux relatifs à la biodiversité

Ces sites contiennent les textes originaux des accords, l'ensemble des décisions adoptées depuis leur entrée en vigueur, des documents officiels ainsi que des brochures, plaquettes synthétiques et autres publications (NB : celles-ci ne sont pas toujours toutes disponibles en français).

Convention sur la diversité biologique >>>

La Convention sur la diversité biologique est entrée en vigueur le 29 décembre 1993. Elle a 3 objectifs principaux : 1/ La conservation de la diversité biologique ; 2/ L'utilisation durable des composantes de la diversité biologique et 3/ Le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques. Les Etats s'engagent notamment à établir des stratégies et plans d'action nationaux sur la biodiversité. Plusieurs programmes de travail thématiques ont été mis en place depuis l'adoption de la Convention (biodiversité marine, biodiversité agricole, etc.). Des questions multisectorielles font également l'objet de discussions (tourisme, changement climatique, développement, aires protégées, etc.).

<http://www.cbd.int>

Protocole de Carthagène sur la prévention des risques biotechnologiques >>>

Le protocole Biosécurité a pour objectif de réglementer les mouvements transfrontières d'organismes vivant modifiés (OVM) issus des biotechnologies modernes qui peuvent avoir des effets nocifs sur la diversité biologique, en prenant aussi en compte les risques sur la santé humaine). Plus spécifiquement, il vise à garantir la sécurité de la manipulation, du transport et de l'utilisation des OVM.

<http://bch.cbd.int/protocol/>

Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages >>>

Consulter le Thème 8 « Santé et cosmétique » (page 76).

<http://www.cbd.int/abs/>

Convention sur le commerce des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (Cites) >>>

Elle a pour but de veiller à ce que le commerce international des spécimens d'animaux et de plantes sauvages ne menace pas la survie des espèces auxquelles ils appartiennent. Comme le commerce des plantes et des animaux sauvages dépasse le cadre national, sa réglementation nécessite la coopération internationale pour préserver certaines espèces de la surexploitation. La Cites confère ainsi une protection (à des degrés divers) à plus de 30.000 espèces sauvages - qu'elles apparaissent dans le commerce sous forme de plantes ou d'animaux vivants, de manteaux de fourrure ou d'herbes séchées.

<http://www.cites.org/fra/index.php>

Convention de Ramsar sur les zones humides >>>

Ce traité intergouvernemental sert de cadre à l'action nationale et à la coopération internationale en matière de conservation et d'utilisation rationnelle des zones humides et de leurs ressources. Les zones humides qui relèvent de sa mission sont les marécages et marais, lacs et cours d'eau, prairies humides et tourbières, oasis, estuaires, deltas et zones intertidales, zones marines côtières, mangroves et récifs coralliens et zones humides artificielles telles que les bassins de pisciculture, les rizières, les retenues et les marais salins. Les Etats doivent mettre en place les dispositions nécessaires en matière d'aménagement national du territoire, de politiques et de législations pertinentes, de mesures de gestion et d'éducation du public. Une liste des zones humides d'importance internationale a été mise en place.

http://www.ramsar.org/cda/fr/ramsar-home/main/ramsar/1_4000_1

Convention pour la protection du patrimoine mondial culturel et naturel >>>

Cette Convention définit des catégories de sites naturels ou culturels qui peuvent être inscrits à la liste du patrimoine mondial. Les Etats ont pour obligation d'identifier des sites potentiels, ainsi que leur rôle dans la protection et la préservation des sites. En signant la Convention, chaque pays s'engage non seulement à assurer la bonne conservation des sites du patrimoine mondial qui se trouvent sur son territoire, mais aussi à protéger son patrimoine national.

<http://whc.unesco.org/fr/convention/>

Convention sur la conservation des espèces migratrices (CMS) >>>

Appelée aussi Convention de Bonn, la CMS appelée la Convention de Bonn, a pour but d'assurer la conservation des espèces migratrices terrestres, aquatiques et aériennes dans l'ensemble de leur aire de répartition. Les Parties à la CMS oeuvrent conjointement pour la conservation des espèces migratrices et de leurs habitats en assurant une stricte protection aux espèces migratrices en danger inscrites à l'Annexe I de la Convention, en concluant des Accords multilatéraux pour la conservation et la gestion des espèces migratrices inscrites à l'Annexe II; et en entreprenant des activités de recherche en coopération avec d'autres organismes.

http://www.cms.int/about/french/welcome_fr.htm

http://www.ramsar.org/cda/fr/ramsar-home/main/ramsar/1_4000_1

Thème 10

Déclinaison sur le terrain : les outils et les financements pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité

La Convention est un accord-cadre fixant des droits et des obligations aux Etats. Ceux-ci s'engagent à mettre en place des stratégies et plans d'actions sur la biodiversité et à recourir à différents outils réglementaires et économiques dans ce domaine. Pour les aider à respecter leurs engagements, les pays en développement peuvent bénéficier de financements multilatéraux, en particulier ceux du FEM, institué mécanisme financier de la CDB. Les pays développés sont invités à fournir des ressources nouvelles et additionnelles pour aider les pays en développement à mettre en œuvre la Convention. Aujourd'hui, les sources de financement sur la biodiversité sont nombreuses et variées et vont au-delà des agences de coopération bi- et multilatérales, avec notamment les fonds fiduciaires. Aujourd'hui, l'aide au développement est estimée entre 350 et 420 millions de dollars.

En 2010, à Nagoya, les pays ont adopté une stratégie de mobilisation des ressources financières pour le plan d'action 2011-2020. Tous les acteurs - publics et privés - sont interpellés pour augmenter les financements pour la biodiversité. Face aux contraintes budgétaires des Etats, la question des mécanismes de financement innovants occupe une place centrale. On pense alors à mobiliser différents types d'instruments : les paiements pour services écosystémiques (PSE), la réforme des subventions, les mécanismes de compensation, la réforme fiscale environnementale, le marché des produits écologiques, etc. Mais combien faut-il mobiliser pour la protection de la biodiversité ? A la différence du changement climatique, l'évaluation des besoins financiers est plus délicate. Elle renvoie à la question controversée du calcul de la valeur de la biodiversité. La Biodiversité a-t-elle un prix ?

Pour ce thème, le lecteur trouvera une variété de références (livre, manuels, rapports institutionnels, exemples de projets, etc.) pour l'aider à comprendre les enjeux autour de la mise en œuvre de politiques et mesures sur la biodiversité dans les pays en développement, les financements disponibles et les débats sur les mécanismes de financement innovants.

Références

Livre, Chapitre



La gouvernance de la biodiversité et le développement

Estienne Rodary, Chapitre 3 pages 137-152, dans Regards sur la Terre - Dossier biodiversité - Nature et développement, sous la direction de Pierre Jacquet et Laurence Tubiana, Presses de Sciences Po, Paris, 2008, 286 pages

Ce chapitre complète le précédent. Il s'intéresse à la longue histoire de la gouvernance de la biodiversité, qui s'inscrit dans un rapport conflictuel entre conservation et politiques de développement.

Mécanismes internationaux et gouvernance internationale

L'auteur en retrace les évolutions récentes, qui restent marquées par le recours aux aires naturelles protégées, et qui ont déplacé le débat en intégrant les problématiques de conservation de la biodiversité dans le référentiel du développement durable. Mais l'auteur tire la sonnette d'alarme : après une phase de consolidation dans les années 1990, on assiste aujourd'hui à un relatif recul des engagements multilatéraux en faveur de la biodiversité. Les réponses actuelles, qui consistent soit à insérer la biodiversité dans un cadre marchand de valorisation (« une dilution des spécificités de la biodiversité » d'après l'auteur), soit à retourner (« un repli ») vers l'instrument des aires protégées, ne paraissent pas suffisants face aux enjeux. L'auteur plaide pour qu'on replace le choix politique au cœur de la gouvernance de la biodiversité, afin de mieux intégrer la protection de la biodiversité dans le fonctionnement des sociétés contemporaines et trouver de nouvelles formes d'interventions politiques légitimes à toutes les échelles.

Note institutionnelle

Mécanisme de financement et stratégie de mobilisation des ressources financières >>>

Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, 2010, 2 p.

Lors du Sommet de Nagoya sur la biodiversité, les Etats ont adopté une stratégie pour mobiliser des ressources financières, en particulier dans la perspective de la mise en œuvre du plan d'action 2011-2020. Cette note rappelle l'historique des discussions sur cette thématique, le déroulé des négociations à Nagoya et les points de tension, les engagements pris par la France à cette occasion et les défis méthodologiques à résoudre, notamment sur les indicateurs de mesure des financements sur la biodiversité

Mécanismes internationaux et gouvernance internationale

http://www.biodiversite2012.org/documents/Mecanisme_financement.pdf?d5779e40fd759177dbdc2266c834a353=aed4dc70edb3c7426633dd7161

Brochure

Financer la préservation de la biodiversité >>>



FFEM, 2011

Ce document présente l'approche du FFEM dans le domaine de la biodiversité qui mobilise près de 50% de ses ressources. Il décrit les priorités géographiques, le mode de fonctionnement et cycle du projet du FFEM, ainsi que les sous-thématiques d'intervention (aires marines protégées, valorisation économique de la biodiversité, etc.). L'ensemble des projets soutenus par le Fonds et ses institutions-membres visent à concilier la préservation des ressources naturelles et le développement économique et social des pays bénéficiaires.

Agences bilatérales

http://www.ffem.fr/webdav/site/ffem/shared/ELEMENTS_COMMUNS/U_ADMINISTRATEUR/5-PUBLICATIONS/Biodiversite/Plaqueette_biodiversite_FR_BD2010.pdf

Document institutionnel

Financer la préservation de la biodiversité >>>



Fonds pour l'environnement mondial (FEM), 2008, 77p

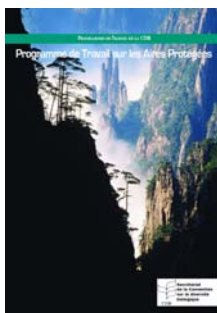
Ce document présente l'action du FEM à l'appui de la préservation, de la biodiversité, l'évolution de la stratégie du FEM dans le domaine de la biodiversité depuis sa création, jusqu'à aujourd'hui, le suivi des projets du FEM dans le domaine de la biodiversité et les perspectives d'avenir

Agences multilatérales

<http://www.thegef.org/gef/sites/thegef.org/files/publication/Financing-Stewardship-of-Biodiversity-French.pdf>

Rapport institutionnel

Programme de travail de la Convention sur la diversité biologique sur les aires protégées >>>



Secrétariat de la CDB, Montréal, 2004, 37 pages

Les aires protégées, parcs nationaux, réserves naturelles etc., sont des zones dans lesquelles des mesures spéciales ont été prises afin de conserver la diversité biologique et les processus écologiques. Ces mesures sont depuis longtemps reconnues comme étant un outil essentiel pour lutter contre la perte de la biodiversité. Néanmoins, depuis quarante ans, la conception du rôle des aires protégées a changé. Nous avons progressé du concept de « parcs nationaux » et de « réserves » dominant du XIXème siècle au milieu du XXème siècle, au concept et à l'approche pratique plus larges des « aires d'utilisation durable ». On reconnaît aujourd'hui que, outre leur valeur de conservation, les aires protégées ont des valeurs qui sont essentielles au bien-être humain et qu'elles offrent toute une série de biens et de services. Ce document présente les objectifs et le calendrier du programme de travail de la CDB sur les aires protégées. Ces objectifs et ce calendrier sont principalement articulés autour d'actions au niveau national.

Aires protégées et financements liés

<http://www.cbd.int/doc/publications/pa-text-fr.pdf>

Brochure ONG Financer les aires protégées : un éventail d'options >>>



WWF International, 35 pages

Ce rapport décrit plus de 25 moyens de mobiliser des revenus en faveur des aires protégées. Il résume les avantages et les désavantages de chaque option et liste des sources d'informations additionnelles. Son but est de servir d'outil pratique aux gestionnaires des aires protégées et aux responsables de ce secteur aux ministères des finances, et dans les organismes donateurs et organisations locales de conservation.

Aires protégées et financements liés

<http://www.worldwildlife.org/what/howwedoit/conservationfinance/WWFBiaryitem7130.pdf>

Rapport Fonds fiduciaires pour la conservation : Etude sur les investissements >>>



World Conservation Society, New York, 2009

Cette étude sur les Fonds fiduciaires pour la conservation (FFC) a été réalisée en vue de fournir des éléments d'information sur les stratégies d'investissement de ces fonds, de rendre compte de la rentabilité moyenne afin de permettre aux fonds de comparer leurs performances et leur expérience avec d'autres fonds similaires et de faciliter leur collaboration. 40 fonds ont été identifiés et 34 ont participé à l'étude. Ces fonds investissent actuellement dans le financement de projets relatifs à la biodiversité et à la conservation en Afrique, Asie, Europe de l'Est et Amérique Latine. L'étude conclut que les fonds ont constaté des retours globalement positifs sur leurs investissements de 2007-2008, mais ils ont été affectés par la crise économique, notamment les plus petits.

Fonds fiduciaires pour la conservation

<http://www.conservationfinance.org/upload/library/arquivo20100514175835.pdf>

Guide pratique Manuel d'évaluation de la biodiversité : Guide à l'intention des décideurs >>>



Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Paris, 2002, 180 pages

Ce manuel s'intéresse aux façons possibles d'attacher une valeur à la biodiversité et, en particulier, aux procédures permettant de lui appliquer des valeurs économiques et à leurs résultats. Ces procédures doivent permettre de combler les défaillances du marché qui ne parvient pas à réguler l'utilisation de biens et services issus de la biodiversité. Comme beaucoup d'enjeux liés à la biodiversité ne se prêtent pas à des solutions axées sur le marché, il examine aussi les procédures de caractère non économique en faisant ressortir les avantages et les inconvénients des différentes approches.

Evaluation économique de la biodiversité

Son principal objectif est de fournir aux décideurs et aux spécialistes un ouvrage de référence pratique et pragmatique destiné à les guider dans leurs réflexions sur les valeurs dans le contexte de la préservation et de

l'exploitation durable de la biodiversité. Cet ouvrage peut aider à distinguer les différents types de valeur et leur utilité pratique pour les questions concernant la biodiversité. Il peut aussi éclairer les discussions plus générales sur les méthodes d'évaluation de la diversité et certains des travaux de recherche qui se poursuivent dans ce domaine.

http://www.oecd.org/document/9/0,3746,fr_2649_34285_42736329_1_1_1_1,00.html

Livre



Les paiements pour services environnementaux. De la théorie à la mise en œuvre, quelles perspectives dans les pays en développement ?

Yann Laurans, Tiphaine Leménager, Schéhérazade Aoubid, coll. A savoir, AFD, 2011, 212 pages

Les paiements pour services environnementaux (PSE) sont devenus un outil incontournable dans les politiques d'environnement et de développement, au Nord comme au Sud. Face à cette

Paiements pour services écosystémiques ou environnementaux

multiplication des initiatives de PSE, ce livre bienvenu en fait une synthèse. Il vise à clarifier le débat sur les PSE, dont les contours apparaissent souvent très flous. Les auteurs proposent ainsi leur définition de ce qu'est, selon eux, un PSE : « un instrument qui vise à agir sur les pratiques des producteurs dans un sens favorable à l'environnement, en misant sur leur adhésion volontaire, obtenue par un paiement ». Ils distinguent cet instrument d'autres approches et proposent une cartographie qui situe les catégories de PSE entre elles et dans le champ des instruments des politiques environnementales. L'étude montre que l'attrait des PSE repose sur leur potentiel de mobilisation d'agents économiques, d'intermédiaires associatifs, d'organismes publics et de financements. S'ils offrent des avantages pragmatiques, le livre montre que les conditions de leur généralisation sont toutefois problématiques. L'étude conclut en affirmant que les PSE pourraient permettre de repenser la cohérence des politiques de transferts monétaires visant des objectifs environnementaux, avec pour objectif un développement durable efficace.

Article de recherche



Paiements pour services environnementaux et biodiversité dans les pays du Sud

Alain Karsenty, Revue Tiers Monde, pages 57 à 74, Armand Colin, Paris, 17 pages

Les PSE existants rémunèrent plus souvent le coût d'opportunité de l'abandon de certaines activités que la valeur du service fourni, laquelle est difficile à calculer quand il s'agit de biodiversité. Mais cette approche rencontre des problèmes

Paiements pour services écosystémiques ou environnementaux

d'efficacité et d'équité. Les PSE peuvent être mis au service du développement et devenir des outils de conservation plus efficaces si l'on dépasse la logique de la compensation du coût d'opportunité.

Audio



L'Équateur cherche à financer sa biodiversité >>>

André Gariépy, Reportage du 03/12/2010, Radio Canada

Ce reportage porte sur la stratégie de l'Équateur pour préserver sa biodiversité. Le parc de la rivière Yasuni, est un important réservoir de biodiversité. Situé en Amazonie, au nord du pays, il a été

Paielements pour services écosystémiques ou environnementaux

déclaré Réserve mondiale de la biosphère par l'UNESCO. Deux tribus indigènes y vivent. Cependant, son sous-sol contient près de 850 millions de barils de pétrole, une manne évaluée à 7 milliards de dollars. Pour préserver ce parc, l'Équateur demande aux pays de développer une compensation financière correspondant à une partie de son manque à gagner pour la non-utilisation de ses ressources. Une méthode bien originale et controversée...

http://www.radio-canada.ca/emissions/une_heure_sur_terre/2010-2011/Reportage.asp?idDoc=127149 □

Revue scientifique



Indications géographiques : qualité des produits, environnement et cultures >>>

Collection Savoirs communs, n°9, AFD, FFEM, 2010

Ce numéro de la série Savoirs communs s'appuie sur les pratiques des opérateurs économiques en mettant en relief les difficultés rencontrées dans le développement d'une indication géographique au Sud

Les indications géographiques

et en analysant les atouts et les limites de la démarche pour la préservation de la biodiversité. Ces travaux ont permis de croiser les approches et réflexions menées dans les milieux de la recherche, dans les administrations du Sud et du Nord, dans les filières économiques, au sein des organisations de producteurs des pays en développement ainsi que dans les actions de coopération internationale au rang desquelles les projets financés par l'AFD et le FFEM. C'est la richesse de ces regards croisés, de la capitalisation des expériences et de ces rencontres qui sont restitués dans cet ouvrage.

<http://www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/PUBLICATIONS/THEMATIQUES/savoirscommuns/09-Savoirs-communs.pdf>

Vidéo



Les enjeux des Indications Géographiques pour les pays ACP - CTA/AFD/CIRAD >>>

Cette vidéo a été réalisée dans le cadre d'un atelier organisé par le CTA, l'AFD et le Cirad sur les enjeux des Indications géographiques pour les pays Afrique, Caraïbes, Pacifique (ACP), qui s'est tenu en mars 2009

Les indications géographiques

dans la région de Montpellier. Le documentaire est une compilation d'interviews d'experts et de praticiens de l'Union européenne et des pays ACP ayant pris part à l'atelier, et montre les visites de terrain effectuées par les participants. Ce reportage vidéo a été commandé par le CTA et réalisé par Éric Mounier.

<http://vimeo.com/7539677>

Centres de ressources

Fonds



Partenariat pour les écosystèmes critiques (CEPF) >>>

Le CEPF apporte son appui aux acteurs non-étatiques, pour la protection de la biodiversité dans des hotspots (écosystèmes menacés). Des profils « écosystèmes » sont élaborés pour chaque hotspot. Ensuite, des appels à proposition sont lancés dans ces zones. Le CEPF finance aujourd'hui près de 1500 acteurs non-étatiques (principalement ONG locales et internationales). Les listes des profils « écosystèmes » et projets financés sont accessibles sur le site. Le site contient également des fiches techniques présentant le CEPF, les principaux résultats des projets et en matière de renforcement de la société civile et d'autres supports documentaires sur les interventions du CEPF.

<http://www.cepf.net/fr/Pages/default.aspx>

Organisation internationale



Pages du site de la FAO sur les instruments de protection de la biodiversité pour l'agriculture et l'alimentation >>>

Ce site donne quelques exemples des accords internationaux, plans d'action mondiaux et autres instruments qui jouent un rôle important dans la réglementation de l'utilisation, du transfert, de la protection, de la gestion et du commerce de la diversité biologique aux niveaux national, régional et international.

<http://www.fao.org/biodiversity/instruments/fr/>

Administration publique



Institut national de l'origine et de la qualité >>>

L'Institut national de l'origine et de la qualité est un établissement public administratif, doté de la personnalité civile, sous tutelle du Ministère de l'agriculture et de la pêche.

<http://www.inao.gouv.fr/>

Exemples de projets

Projet de terrain / étude



Projet de conservation et de valorisation de la biodiversité : Développement rural de la montagne balkanique

2010, Albanie, Gret

Le projet « Projet de conservation et de valorisation de la biodiversité : Développement rural de la montagne balkanique » a pour objectif de valoriser les produits issus de la biodiversité dans les montagnes du nord de l'Albanie. Le projet propose d'utiliser les Indications géographiques (IG) pour aider les acteurs économiques à valoriser les produits issus de la biodiversité, permettre la création d'activité et de revenus dans les zones de montagnes, et ainsi maintenir les populations dont l'activité sera alors à l'origine de la conservation de la biodiversité. Le projet comprend 4 composantes :

- Mettre en place une réglementation sur les IG et la valorisation de la biodiversité
- Inventorier les produits, étudier les filières et appuyer les acteurs locaux (IG « pilotes »)
- Mettre en place des actions de conservation in situ
- Coordonner les actions avec les pays voisins

Thème 11

Acteurs de la gouvernance, mobilisation citoyenne

De nombreux acteurs peuvent contribuer à la préservation de la biodiversité dans les pays en développement : gouvernements, bailleurs de fonds, ONG, organisations à base communautaire, communauté scientifique, etc. A quelques mois du sommet de Rio+20, au printemps 2012, la nécessité d'un dialogue multi-acteurs et d'une approche pluridisciplinaire de la protection de la biodiversité en lien avec le développement est plus que jamais d'actualité. Lors du premier sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992, puis celui de Johannesburg en 2002, les partenariats entre pouvoirs publics, organismes de recherche, ONG, collectivités territoriales, entreprises et initiatives citoyennes avaient déjà été encouragés. Aujourd'hui, on constate que certains partenariats ont fait leur preuve, d'autres restent à renforcer.

A côté de ces partenariats, le renforcement de la mobilisation citoyenne est essentiel pour maintenir la protection de la biodiversité et la lutte contre la pauvreté en haut de l'agenda international.

A un niveau plus local, les collectivités locales ont également un rôle fort à jouer compte tenu de leur proximité et de leur connaissance des besoins des populations. Les collectivités territoriales françaises peuvent encourager le développement et la mise en œuvre d'actions de coopération décentralisée qui participent à la valorisation et à la gestion durable de la biodiversité.

Références et centres de ressources sur les types d'acteurs

Entreprises



La biodiversité sous influence ? Les lobbies industriels face aux politiques internationales d'environnement

Amandine Bled, collection Science politique, Editions de l'Université de Bruxelles, 2010, 248 pages

Alors que 2010 marque l'année internationale de la biodiversité, les firmes jouent un rôle encore mal connu dans l'élaboration des accords internationaux liés à ce thème. Pour le préciser, cet ouvrage analyse l'influence des lobbies industriels sur les négociations passées et en cours de deux sous-accords de la Convention sur la diversité biologique signée en 1992 dans le cadre des Nations unies. Ces deux sous-accords portent respectivement sur la gestion des biotechnologies, et sur celle des ressources génétiques naturelles. L'auteure pose les questions suivantes : les firmes ont-elles réussi à imposer leurs préférences lors des négociations de ces accords ? Ont-elles dicté leurs lois, ou, au contraire, sont-elles restées sous le joug des gouvernements ? Elle procède à une analyse empirique des stratégies d'influence industrielles en amont et pendant les réunions de négociations internationales afin de répondre à ces interrogations.

Initiative pluri-acteurs



Exploiter la biodiversité en faveur du développement >>>

Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED), Question en bref, n°4, 2 pages

Cette fiche technique explique en deux pages ce que fait la CNUCED pour aider les pays en développement à exploiter et valoriser leur biodiversité en faveur de leur développement. Elle couvre notamment l'initiative Biotrade (en anglais : <http://www.biotrade.org/index.asp>), qui fonctionne grâce à des partenariats avec des acteurs clés des secteurs publics et privés. Les forums d'investisseurs font aussi partie des initiatives menées par la CNUCED.

http://www.unctad.org/fr/docs/issmisc200411_fr.pdf

Campagne internationale



Éliminer la pauvreté, Campagnes sur les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) >>>

Cette campagne sur les OMD rappelle quels sont les grands objectifs définis par la communauté internationale pour le développement dans le monde d'ici 2015. Elle propose des vidéos de sensibilisation, des nouvelles régionales etc.

<http://www.endpoverty2015.org/fr>

Organisations internationales



Le Programme des Nations unies pour l'environnement (Pnue) >>>

Le PNUE agit pour « mettre l'environnement au service du développement ». Le sous-programme de « gestion des écosystèmes » du PNUE vise à appuyer les pays dans l'application d'une approche écosystémique permettant d'accroître le bien-être humain. L'action du PNUE en matière de gestion des écosystèmes répond à trois objectifs clés :

- Le plaidoyer : Le PNUE entend jouer un rôle de chef de file dans la promotion de l'approche fondée sur la gestion écosystémique. Il défend les avantages d'une telle stratégie pour le développement.
- Remise en état et gestion - Le PNUE met au point et teste des instruments et méthodologies permettant aux gouvernements et aux régions de restaurer et de gérer les écosystèmes et la biodiversité.
- Développement et investissement - Le PNUE aide les gouvernements à intégrer les services écosystémiques dans la planification du développement et les décisions relatives aux investissements.

http://www.unep.org/pdf/Ecosystem_management_fr.pdf

Organisations internationales



Le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) >>>

Le Pnud met en œuvre des activités visant à contribuer au maintien et au renforcement des services des écosystèmes. L'objectif est de fournir aux populations : moyens d'existence, nourriture et ressource en eau, d'assurer leur santé, réduire leur vulnérabilité aux changements climatiques, piéger le carbone et éviter les émissions de gaz à effet de serre.

http://www.beta.undp.org/undp/fr/home/ourwork/environmentandenergy/projects_and_initiatives/biodiversity.html

Recherche



Site internet de la Plateforme internationale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) >>>

Cette plateforme de recherche internationale a été créée en 2010 dans le cadre d'une résolution de la 65^e assemblée générale des Nations unies. Elle vise à fournir à la communauté internationale des rapports sur l'état des connaissances scientifiques liées à la biodiversité et aux services écosystémiques dans le monde. Elle entend combler le fossé important qui sépare les scientifiques des décideurs politiques et catalyser une réponse à tous les niveaux face à la crise de la biodiversité. On l'appelle parfois le « Giec » de la biodiversité (du nom de son équivalent qui existe depuis plusieurs décennies dans le domaine du climat).

<http://www.ipbes.net/>

La recherche



L'Institut de recherche pour le développement (IRD) >>>

L'IRD travaille sur la biodiversité dans les pays du Sud. Le site de l'IRD fait l'inventaire des principales ressources documentaires disponibles à l'IRD sur le thème de la biodiversité dans les pays du Sud.

<http://www.ird.fr/fr/info/expo/biodiversite/>

La recherche



Le Cirad (Recherche agronomique pour le développement) sur la biodiversité dans les pays du Sud >>>

Ce site fait l'inventaire des principales ressources documentaires ainsi que les actions du Cirad dans le domaine de la conservation de la biodiversité dans les pays en développement.

<http://www.cirad.fr/publications-ressources/science-pour-tous/dossiers/biodiversite-et-pays-du-sud/enjeux>

Les ONG

Principales ONG dans le domaine de l'environnement, de la gestion des ressources naturelles ou du développement qui travaillent sur la protection de la biodiversité



Agronomes et vétérinaires sans frontières (AVSF) >>>

AVSF travaille notamment à améliorer la gestion des ressources naturelles, ainsi que la productivité et la durabilité des systèmes d'élevage et de culture dans les pays du Sud (via l'intégration agriculture-élevage, l'agroécologie, etc.). Le site contient des informations sur les projets d'AVSF, ainsi que des publications (plaidoyer, capitalisations etc.)

<http://www.avsf.org/fr/index.php>



Amis de la Terre >>>

Les Amis de la Terre est une fédération d'une trentaine de groupes associatifs locaux autonomes, membre du réseau international *Friends of The Earth International*. L'ONG se mobilise dans le cadre de plusieurs campagnes, dont certaines s'intéressent à la biodiversité et propose des rapports d'étude et documents de plaidoyer : « agriculture et OGM », « changement climatique », « forêts », « modes de consommation et de production durables ».

<http://www.amidelaterre.org/>



Care - France >>>

CARE intervient sur les questions d'environnement et de changement climatique. L'un de ses objectifs est d'aider les groupements de paysans les plus pauvres à parvenir à un équilibre économique tout en préservant le milieu naturel dans lequel ils évoluent. Les principaux axes d'intervention sont notamment l'agriculture, la protection du sol, le contrôle de l'emploi des pesticides.

<http://www.carefrance.org/?page=action-domaine&pays=&dom=19990&ref=environnement-et-changement-climatique>



Fonds mondial pour la nature (WWF) France >>>

Le WWF France est le représentant français de l'ONG internationale de protection de la nature, le WWF International. Le WWF agit depuis sa création pour la préservation des espèces, à travers des projets de conservation. Le WWF France se mobilise sur cette question à travers 5 programmes en particulier : [Conservation de l'esturgeon européen](#) ; [Commerce International des Espèces Sauvages \(TRAFFIC\)](#) ; [Vivre avec les grands carnivores](#) ; [Sauver l'orang-outang et ses forêts](#) ; [Sauver les tigres du Mékong](#). Par ailleurs, le WWF France a créé un fonds de dotation dédié à la préservation et à la valorisation de la biodiversité en outre-mer, le Fonds BIOME (Biodiversité Outre-Mer)

<http://www.wwf.fr/>



GERES - Groupe Énergies Renouvelables, Environnement et Solidarités >>>

Le GERES intervient principalement sur les thématiques liées à l'énergie, au développement et au changement climatique. Les projets qu'elle met en

œuvres visent notamment à accompagner une production d'énergie qui valorise les ressources renouvelables locales, et qui soutient un développement socio-économique impliquant l'ensemble des acteurs.

<http://www.geres.eu>



Greenpeace France >>>

Greenpeace est une organisation non gouvernementale internationale. Elle possède 28 bureaux nationaux et régionaux et trois bateaux. Elle compte près de trois millions d'adhérents à travers le monde. Greenpeace a pour but de dénoncer les atteintes à l'environnement et d'apporter des solutions qui contribuent à la protection de l'environnement et à la promotion de la paix. La mission essentielle de Greenpeace est de travailler par rapport à des enjeux globaux (climat, énergie, biodiversité, etc.) qui peuvent avoir un impact direct ou indirect pour chaque habitant de notre planète.

Greenpeace France est la branche française de Greenpeace International. Son travail est divisé en campagnes thématiques, qui sont présentées sur son site internet. Pour chaque campagne, Greenpeace publie vidéos, documents, rapports etc. Greenpeace France n'a pas de campagne « biodiversité », mais la protection de la biodiversité se retrouve dans ses campagnes « climat », « océans », « OGM » et « forêts ».

<http://www.greenpeace.org/france/fr/>



Gret - Professionnels du développement solidaire >>>

Le Gret soutient des processus de développement durable, en milieu urbain et rural, en s'appuyant sur l'équité sociale, la promotion économique et le respect de l'environnement. Il intervient sur la thématique de la gestion des ressources naturelles (GRN) depuis 1989. Il combine dans ses actions les préoccupations de la préservation de l'environnement et du développement rural. Il met en œuvre des projets de terrain, réalise des expertises et appuie l'élaboration de politiques publiques sectorielles qui garantissent la gestion durable et concertée des ressources naturelles au bénéfice des populations locales.

<http://www.gret.org/themes/>



Planète Urgence >>>

Cette association a mis en place un programme Environnement et développement en 2006. Ce programme toujours mené en lien avec des associations locales, vise à appuyer le développement des communautés locales et leur adaptation au réchauffement climatique par des actions permettant la protection, la restauration et la valorisation sociale et économique de leur cadre de vie par des projets de reforestation et d'efficacité énergétique.

<http://www.planete-urgence.org/environnement/?L=FR>

**Les
organismes
mixtes**

Comité français de l'Union mondiale pour la nature (UICN) >>>

Créé en 1992, le Comité français de l'UICN est le réseau des organismes et des experts de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature en France. Il regroupe au sein d'un partenariat 2 ministères, 13 organismes publics, 40 organisations non gouvernementales et plus de 250 experts réunis en commissions spécialisées et en groupes de travail thématiques. Par cette



composition mixte, il se veut être une plate-forme de dialogue et d'expertise sur les enjeux de la biodiversité, associant également les collectivités locales et les entreprises. Le Comité français de l'UICN s'est fixé deux missions principales : répondre aux enjeux de la biodiversité en France et valoriser l'expertise française à l'international.

Le site du Comité français de l'UICN en présente les différents programmes et projets aux niveaux national et international. L'onglet « [Outils et documents](#) » du site propose des ressources qui développent l'état des lieux, la réflexion et la prise de conscience sur la biodiversité. Les documents sont indiqués par ordre chronologique. Une lettre d'information est également disponible, diffusée par e-mail (demande à uicn@uicn.fr).

Campagne ONG



Campagne « La biodiversité, c'est ma nature » >>>

Campagne lancée par six ONG : Comité français de l'UICN, FNH, France nature environnement (FNE), Ligue ROC, Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), le WWF-France

Cet appel citoyen lancé en 2010 à l'occasion de l'année internationale de la biodiversité est clos. Néanmoins, le site propose une boîte à outils pour continuer la mobilisation et relayer la campagne (« portraits biodiversité », conseils pour créer son évènement, etc.). Il contient également des informations intéressantes sur la préservation de la biodiversité.

<http://www.labiodiversitecestmanature.org/>

Collectivités locales

Les collectivités locales, la biodiversité et l'UICN >>>

L'UICN conduit actuellement un travail sur le rôle des collectivités territoriales dans la préservation de la biodiversité, et sur comment mieux les intégrer dans les réseaux français et mondial de l'UICN.

<http://www.uicn.fr/Les-collectivites-territoriales-la.html>

Acteurs locaux

Les réseaux régionaux multi-acteurs

Depuis le milieu des années 1990, huit régions françaises ont mis en place des dispositifs régionaux d'échange, d'appui et de concertation multi-acteurs de la coopération internationale, à l'initiative conjointe de l'État (préfecture de Région), de collectivités locales et d'associations. Chacune de ces structures, dans sa région, anime un réseau d'associations, collectivités territoriales et établissements publics, dans une dynamique d'échanges, de travail collaboratif, de concertation et de subsidiarité, dans le but général d'améliorer la qualité des actions de coopération décentralisée et de solidarité internationale. Cela se concrétise par la mise en œuvre de quatre activités principales :

- L'identification des acteurs,
- L'information,
- L'appui aux porteurs de projet,
- L'animation des échanges et de la concertation entre les acteurs.



Centraider, réseau des acteurs de la coopération internationale en région Centre >>>

L'association Centraider assure ces missions en région Centre. Elle propose des formations thématiques et méthodologiques, elle organise des rencontres d'information et d'échanges et appuie individuellement les porteurs de pro-

jets de coopération internationale qui en font la demande. Elle diffuse de l'information et des outils via un site Internet, une lettre d'information et un Bulletin de liaison. Enfin, elle met à disposition du public, sur son site Internet, un répertoire des acteurs de la coopération, qui recense et classe par zones d'intervention et types d'activités, les associations, collectivités et établissements publics de la région Centre menant des actions d'aide internationale.

www.centraider.org

**Campagne
citoyenne,
Guide pratique**



Du bio à la cantine, mode d'emploi

WWF, SNRC

Il s'agit d'un guide pour les collectivités locales et aux élus locaux qui songent à convertir leurs cantines scolaires au bio : comment, à quel prix ?
<http://www.wwf.fr/media/files/guide-mode-d-emploi-oui-au-bio-dans-ma-cantine>

Voir également la campagne de sensibilisation citoyenne :

<http://www.wwf.fr/s-informer/campagnes/oui-au-bio-dans-ma-cantine-!!-saison-2>